

سنة ١٤٠٥ هـ

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - N° 12412 - 6 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

DIMANCHE 23-LUNDI 24 DÉCEMBRE 1984

La succession du maréchal Oustinov

Les obsèques du maréchal Oustinov auront lieu lundi 24 décembre sur la place Rouge, indique-t-on à Moscou de sources officielles. La mort du ministre de la défense de l'URSS a été annoncée par l'agence Tass vendredi en fin de soirée. La commission des obsèques est présidée par M. Grigori Romanov, membre du bureau politique et secrétaire du comité central.

La vieille garde en péril

La vieille garde soviétique a perdu un de ses représentants les plus puissants. Après la tentative de renouvellement qu'elle avait acceptée plus que suscitée avec la nomination d'Andropov au secrétariat général du parti en 1982, elle s'était repliée frileusement sur elle-même. La disparition prématurée de l'ancien chef du KGB, qui avait manifesté quelques vel-

létés réformatrices, lui avait donné l'occasion de renouer avec l'immobilisme brejnévien qui assure la pérennité de son pouvoir. Au-delà des divergences possibles sur la conduite quotidienne de la politique intérieure et de la diplomatie, c'était le meilleur ciment entre les septuagénaires : Constantin Tchernenko (soixante-treize ans), Nicolai Tikhonov (soixante-dix-neuf ans), Andreï Gromyko (soixante-quinze ans), Dimitri Oustinov qui est mort à soixante-seize ans, auxquels on peut ajouter Victor Grichine (soixante-dix ans), le chef du parti à Moscou, qui joue sans doute un rôle plus actif que son insignifiance peut le laisser croire.

Ces personnages aux origines et aux formations diverses sont liés par des expériences partagées : leurs aînés qui avaient connu la révolution ont disparu, mais eux ont vécu la « dékoulakisation », les purges staliniennes (certains y ont participé et d'autres leur doivent leurs premières promotions), puis la « grande guerre patriotique ». Le quarantième anniversaire de la défaite de l'Allemagne va être l'occasion, en mai prochain, de célébrer les hauts faits des anciens.

Les « jeunes » du bureau politique ne partagent pas cette coplicité. Ils sont entrés au parti

après la guerre, ont fait des études techniques ou supérieures, ont gravi les échelons à l'époque du « dégel » khrouchtchévien. Ces traits communs ne gommant pas les rivalités, peut-être même les exacerbent-ils entre les membres du bureau politique qui ont à peine atteint la soixantaine. Mais ils font de la succession de la vieille garde plus qu'une relève des générations : un changement de mentalité et de style, dont M. Gorbatchev vient de donner un bon exemple pendant sa visite en Grande-Bretagne.

La gérontocratie n'est pas une caractéristique intrinsèque du régime soviétique. Sans remonter plus loin, Brejnev n'avait qu'cinquante-huit ans quand il a succédé à Khrouchtchev. C'est sous son règne que se sont mis peu à peu en place les rouages du système actuel. Depuis longtemps les « kremlinologues » scrutent en vain les signes de rejuvenissement. Mais pour des raisons purement biologiques, ces « messieurs au chapeau gris » ne peuvent pas rester encore bien longtemps entre eux. Le réservoir de septuagénaires suffisamment haut placés pour être promus dans le petit cercle des grands dignitaires n'est pas inépuisable.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 3.)

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Sciences, médecine, formes et idées nouvelles

Jeunesse au Japon

HISTOIRE

L'offensive des Ardennes

(Page 2)

CHINE

La lutte contre la « pollution morale »

(Page 6)

CINÉMA

La crise du court métrage

(Page 10)

SCIENCES

Les fuites de la Hague

(Page 16)

Le débat sur la Nouvelle-Calédonie



Lire nos informations page 7 et dans « le Monde Aujourd'hui », notre enquête sur le rôle des Eglises.

La reculade des syndicats

Les confédérations ont du mal à accepter les mutations de la société industrielle

Après le triple refus syndical du 21 décembre de signer le protocole sur la flexibilité de l'emploi, et malgré toutes les subtiles précautions dont la CFDT entoure ce refus, on se trouve en plein paradoxe. Les syndicats qui ont dit non, surpris eux-mêmes par leur audace inattendue, ne pouvaient guère.

Chacun affirme même sa disponibilité à négocier de nouveau, FO et la CFTC parlant de négociations, dans les branches, sur les mutations technologiques ou sur la durée du travail. Tandis que le patronat se tait, les confédérations tentent surtout d'éteindre l'énorme brasier qu'un texte qui touchait au sacro-saint code du travail avait déclenché au sein de chacune d'entre elles.

Très embarrassé par la volte-face de ses partenaires, M. Paul

Marebelli en arrive même à confier au *Matin* qu'« il est hors de question que la CGC signe seule ». Et la CGT, prompt à se réjouir, souligne que « le refus opposé maintenant par la quasi-totalité des grandes centrales syndicales ouvrières ou désastreux dispositif mis au point par la CNPF, sous couleur de flexibilité, c'est la victoire du bon sens : c'est le refus de la captulation ». En rappelant qu'elle avait eu raison la première, la CGT oublie un peu vite que les motivations des non-signataires sont totalement différentes des siennes.

A gauche, la classe politique n'est pas en reste. « C'est raté, écrit *l'Humanité* du 22 décembre. M. Yvon Gattaz n'aura pas pour cadeau de Noël le formidable régression sociale qu'il espérait. » Et M. Lionel Jospin se féli-

cite de l'attitude syndicale, ajoutant que le patronat « doit se convaincre qu'il existe dans un pays moderne d'autres façons que la remise en cause du droit du travail pour agir en faveur de l'emploi ».

Cependant, les vainqueurs du 21 décembre ne sont apparemment pas ceux que l'on croit, et les partis de gauche ont peut-être tort de faire donner ainsi les grandes orgues. Le CNPF a sans doute perdu son pari d'une flexibilité négociée, mais les entreprises ne renonceraient pas pour autant à rechercher certaines souplesses, à la marge de la législation, avec ou sans les syndicats. Le triple refus du 21 décembre est bien un double échec.

MICHEL NOBLECOURT.

(Lire la suite page 13.)

L'islam et la guerre du Golfe

La conférence de Sanaa enjoint à l'Irak et à l'Iran de mettre fin au conflit

De notre envoyé spécial

Sanaa. - La quinzième conférence des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la conférence islamique devait se terminer, dans l'après-midi de ce samedi 22 décembre, par l'adoption d'une déclaration finale concernant les cent six points qui étaient à son ordre du jour. Malgré de vifs affrontements entre M. Tarek Aziz (Irak) et M. Velayati (Iran), qui assistaient pour la première fois ensemble à une réunion de l'OIC, la déclaration aurait été adoptée avec leur accord en commission d'abord, puis en assemblée plénière. Même si la « libération » de Jérusalem, troisième lieu saint, après La Mecque et Médine, d'une communauté de plus de huit cent millions d'âmes, et la restauration du peuple palestinien

dans ses droits sont placés en tête des préoccupations de l'OIC, le conflit entre l'Irak et l'Iran constitue pour elle un « défi tragique », parce qu'il oppose deux peuples musulmans et que sa prolongation risque d'avoir des « conséquences très dangereuses » pour la région et pour la communauté islamique dans son ensemble, souligne le préambule. Il constate également que, jusqu'ici, l'Irak a toujours accepté « de coopérer avec la commission des bons offices du comité de paix islamique ».

Le silence concernant l'Iran à ce sujet est significatif. Le texte demande ensuite aux deux parties de coopérer avec cette commission pour un « arrêt immédiat de la guerre en vue de rechercher un règlement honorable » sur la base des résolutions adoptées par l'OIC et le conseil de sécurité de l'ONU. La seule réserve formulée

par l'Iran concerne la référence à l'ONU. La résolution demande en fin de compte aux deux pays d'« appliquer les principes de la Charta [loi islamique], de la convention de Genève sur les prisonniers politiques et du protocole de Genève sur les armes chimiques ».

Pour souligner l'importance et la nouveauté de cette résolution, M. Habib Cbatti, secrétaire général sortant, a tenu une conférence de presse tard dans la soirée de vendredi pour annoncer son adoption. Il a également rappelé que, lors de la quatorzième conférence ministérielle à Dacca (Bangladesh) l'an dernier, les ministres avaient discuté de 21 heures à 5 heures du matin et n'avaient abouti qu'à recommander l'arrêt des hostilités.

PAUL BALTA.

(Lire la suite page 4.)

Sastre, le patron

Douze ans de passion pour le football

La Fédération française de football (FFF) devait procéder, le 22 décembre, à l'élection du huitième président de son histoire. Après trois mandats et douze années de présidence, M. Fernand Sastre a décidé de se retirer. Deux candidats à sa succession sont en présence : MM. Jean Fournet-Fayard, cinquante-trois ans, vice-président de la FFT et président de la ligue du Lyonnais, soutenu par M. Sastre, et Georges Favre, soixante-trois ans, trésorier et secrétaire général de la FFF, président de la ligue du Midi-Pyrénées, appuyés par la Ligue nationale des clubs professionnels.

Depuis douze ans, il dirige la plus importante des fédérations sportives, avec plus de 1 700 000 licenciés, mais ce n'est pas le plus connu des présidents de fédération. Dans la tribune présidentielle du Parc des princes, on a souvent vu sa silhouette massive aux côtés des présidents de la République, des ministres ou des hommes politiques, mais, pour beaucoup, il reste un inconnu. Alors que les pages des quotidiens et des magazines regorgent de déclarations ou de portraits de Michel Hidalgo, de Michel Platini et de bien d'autres personnalités du football, le président de la FFF semble n'avoir jamais rien dit.

Fernand Sastre fait, à l'évidence, partie de ces gens dont on mesure mieux l'importance le jour où ils s'en vont. Ce sexagénaire, né le 1^{er} octobre 1923 à Alger, n'a jamais eu l'accoutumance des manières de ses compatriotes pieds-noirs. Ses élans sont intérieurs mais n'en sont pas moins intenses, et il avoue une très grande sensibilité.

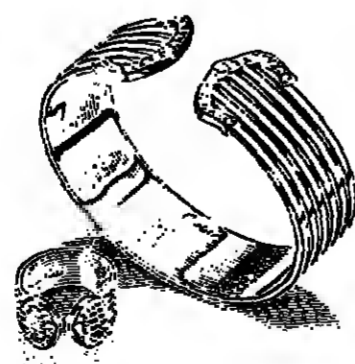
Avec un peu plus de six cent mille joueurs, la FFF est alors la première des fédérations sportives mais ce nombre de licenciés est indigne d'un pays de près de 50 millions d'habitants. L'équipe de France traverse l'une des périodes les plus noires de son histoire et se fait même battre, le 6 novembre 1968, à Strasbourg, par la modeste sélection de Norvège en match éliminatoire de la Coupe du monde.

GERARD ALBOUY.

(Lire la suite page 8.)

(1) Jules Rimet (1919-1942 et 1944-1949), Henri Jevain (1942-1944), Emmanuel Gambardella (1949-1953), Pierre Pochoonet (1953-1963), Antoine Chiarisoli (1963-1968), Jacques Georges (1968-1972) et Fernand Sastre (1972-1984).

Cartier



BAGUE ET BRACELET «RESSORT CO» OR 18 CT ET BRILLANTS

Les bijoux Cartier sont en vente exclusivement dans les joailleries Cartier et les boutiques Must de Cartier, un certificat attestant leur authenticité les accompagne.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 23 décembre. - Singapour : proclamation du résultat des élections législatives.

Lundi 24 décembre. - Inde : élections générales.
- Salvador : début de la trêve entre le gouvernement et la guérilla (jusqu'au 2 janvier).

- Turquie : visite officielle de M. Tikhonov, président du conseil des ministres de l'URSS.

Mardi 27 décembre. - Pologne : ouverture du procès des assassins du Père Papiuszko.

Samedi 29 décembre. - Afghanistan : cinquantième anniversaire de l'intervention soviétique.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75477 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
TÉL. MONDIPAR 698572 F
TÉL. : 246-72-23

Édité par la S.A.R.L. Le Monde

Gérant : André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969) Jacques Favret (1969-1982)

Date de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs de Le Monde », MM. André Laurens, gérant, et Hubert Beuve-Méry, fondateur.

Directeur de la rédaction : Thomas Ferenzi.

Reproduction interdite de tous articles sans accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437 ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE 341 F 682 F 859 F 1 090 F

TOUTS PAYS ÉTRANGERS PAR VUE NORMALE 661 F 1 242 F 1 819 F 2 360 F

ÉTRANGER (par messagerie) L. BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS 381 F 685 F 979 F 1 240 F

IL - SUISSE, TUNISIE 454 F 830 F 1 197 F 1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (virements) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines au plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE À L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 5 dir. ; Tunisie, 500 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 F ; Canada, 1,50 \$; Côte d'Ivoire, 400 F CFA ; Danemark, 7,00 kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 \$; Grèce, 100 dr. ; Italie, 500 l. ; Japon, 500 ¥ ; Liban, 400 L.L. ; Pays-Bas, 2,50 g. ; Portugal, 100 esc. ; Royaume-Uni, 400 F CFA ; Suède, 5 kr. ; Suisse, 1,70 S. ; Yougoslavie, 110 din.

IL Y A QUARANTE ANS, L'OFFENSIVE DES ARDENNES

La dernière chance de Hitler

L'offensive des Ardennes de décembre 1944, telle qu'on l'a vue récemment à la télévision, laissait rêver le spectateur qui l'avait vécue. Ces terrains désertiques, sans un arbre, censés représenter les abords de la Meuse, ce sol d'argile sans défilés offert à de gigantesques combats de chars sous le soleil, cet épisode de bande dessinée, n'avaient pas grand-chose à voir avec les journées d'anglaise que couvrait toute l'Europe, lorsque, dans le brouillard et les tempêtes de neige, les forces alliées affrontaient une offensive allemande remontant tout en jeu, pour la première fois depuis leur débarquement du printemps et de l'été 1944.

Militairement, l'entreprise fut brève : entre le 16 décembre 1944 et le début janvier 1945 ; jouée aux frontières orientales de la Belgique, dans l'angle de la Meuse ; le massif des Ardennes, que l'état-major français avait, avant la guerre, tenu pour impénétrable, offrait, en plein hiver, des obstacles assez évidents pour que le commandement allié, à une exception près, ne crût pas que Hitler tenterait une fois encore le coup qui lui avait si bien réussi au printemps 1940 : la marche sur la Meuse puis la course à la Manche ou à Anvers.

Un bilan très lourd

Deux cent cinquante mille soldats allemands attaquant soixante-quinze mille Américains, avec de gros moyens en blindés, mais pour tout carburant l'espoir d'en conquérir le troisième jour, si l'offensive atteignait alors un défilé situé sur la Meuse. Improvisée, parfois entravée par la panique, la défense américaine fut parcellaire dans les premières heures, mais le raidissement suffisant pour qu'au premier soir l'élan allemand fût déjà ralenti.

La résistance de Bastogne assiégée, défendue par les parachutistes américains, et celle de Saint-Vith, bloquèrent toutes les voies de communication vers l'ouest et le nord. Et le nom de la petite ville désigna bientôt, dans les historiens américains qualifiés de « bataille du saillant ».

Lorsque, le 16 janvier 1945, les forces américaines eurent totale-

ment à effectifs normaux. Et il doit tenir six semaines. Eisenhower a trente-sept divisions, plus neuf qui montent la vallée du Rhin. Ses avant-gardes franchissent la frontière allemande le 11 septembre près de Trèves. Mais il n'attaque pas, et Montgomery envoie les parachutistes britanniques au massacre à Arnhem.

Une phase de piètiement, où Eisenhower est seul, à court d'hommes, de matériel, de carburant, au bout de lignes de communications démesurées. Il conduit une guerre coloniale avec un corps expéditionnaire, alors qu'il est question d'une guerre continentale, à l'échelle de nations armées.

Peut-être les carences techniques auraient-elles été parables, si le commandant en chef avait eu des directives politiques. Il n'en a pas reçu, sinon négatives. Comment fonder en Allemagne, voire sur Berlin, si Roosevelt et Churchill ne sont toujours pas d'accord sur la disposition des forces, le président américain voulant que le GI soit au nord du front pour tenir les ports et rembarquer dès la démobilisation, Montgomery, lui, voulant passer par la Ruhr.



Quant à Berlin, c'est le 12 septembre que son sort est fixé par la commission consultative pour l'Europe : la zone d'occupation soviétique s'étend vers l'ouest, bien au-delà de la capitale. Alors, à qui bon envisager de la conquérir ? Le Foreign Office a des arrière-pensées ; Monty les garde plus ou moins pour lui.

Ainsi, jusqu'à l'offensive des Ardennes, se passent trois mois d'une nouvelle « drôle de guerre » de position, où les soldats américains se font abondamment trahir. Pour Hitler, c'est le temps de l'indécision dans l'attente du miracle, celui qui constituerait l'éclatement du camp adverse, la chimère du renversement des alliances. Contre Goering et Ribbentrop, Goebbels l'encourageait dans la recherche d'une négociation avec Moscou qui donnerait le temps de fabriquer les armes secrètes. Les chefs nazis, mais aussi leurs otages, prisonniers des camps de concentration, travailleurs étrangers, croient que la fin de la guerre est proche. L'offensive des Ardennes les démentira, et l'Europe entière sera moins surprise du retour de la force allemande que de la révélation de la faiblesse allié.

Peur à Paris

En France, c'est franchement la peur. Au quartier général d'Eisenhower à Versailles, un officier de la suite du général Juin lance le 18 décembre : « Eh quoi ! Vous ne faites pas vos valises ? ». Boutade pour le moins malheureuse, mais lourde des fantômes du grand exode de juin 1940. La panique fait boue de neige, répétée par la presse, très peu en accord avec l'état d'esprit d'Eisenhower, qui, dans la solitude, décide de résister et de confier l'aile nord du front à Montgomery, en dépit de la fureur des généraux américains, ses compagnons.

Dans son éditorial de *Combat*, Albert Camus écrit : « Tout ce que nous avons à dire, c'est que l'Allemagne existe, qu'elle n'est pas vaincue et que la guerre n'est pas finie. Cette offensive devait nous apprendre qu'il n'est pas possible qu'un pays en guerre laisse sa jeunesse obéir à sa seule initiative et choisir, selon les cas,

« LE MONDE » A TRAVERS LE MONDE SUR 89 FM

La journée du 24 décembre sera consacrée aux correspondants du Monde sur 89 FM, la radio locale privée parisienne à laquelle collabore notre journal. Au cours de la journée, les envoyés spéciaux permanents du Monde actualiseront en temps réel leurs messages de Noël, sous la forme de cartes postales décrivant de quelle façon la fête de la Nativité est célébrée dans les pays dont ils assurent la « couverture » pour notre quotidien.

Ainsi interviendront à l'antenne nos correspondants de Belgique (Jean Wetz), du Brésil (Charles Varneck), du Canada (Bertrand de La Grange), de Chine (Patrice de Boer), d'Espagne (Thierry Malnik), des États-Unis (Henri Pierre), de Grande-Bretagne (Francis Cornu), d'Israël (Jean-Pierre Langelier), d'Italie (Philippe Foss), du Japon (Raimond-Pierre Périneux), du Liban (Lucien Georger), de Suède (Alain Deboue), d'URSS (Dominique Dhombres), de Yougoslavie (Paul Yankovitch).

[Rappelons que le Monde assure sur 89 FM, à Paris, trois productions par jour, du lundi au vendredi, à savoir : 8 h 30-9 heures ; 12 h 30-13 heures ; 19 h 25-20 heures, avec dans ce dernier cas ses émissions « Allô le Monde ».]

ROUIL

ment réduit ce saillant, sans parvenir à encercler les divisions ennemies, le bilan était très lourd pour les deux camps : vingt-cinq mille tués, soixante-trois mille blessés, seize mille prisonniers chez les Allemands ; huit mille tués, quarante-huit mille blessés, vingt et un mille prisonniers chez les alliés.

Quinze jours plus tard, le 4 février, s'ouvrait la conférence de Yalta, alors que l'offensive soviétique marchait bon train. En dépit des apparences, le dernier sursaut allemand n'entraîna pas la convocation de la rencontre Staline-Roosevelt-Churchill, prévue avant son déclenchement. Il ne retardait rien, il ne fit perdre aux alliés aucune occasion.

Foncer sur Anvers

Toutes les chances, en effet, avaient été gaspillées à la fin d'août, au moment même où Hitler décidait l'offensive, déterminé, en pleine désolée à l'Est comme à l'Ouest, à relancer le dés. C'est le 1^{er} septembre 1944 qu'il confiait en maréchal von Rundstedt la mission de couvrir les frontières du Reich, en conservant les Pays-Bas et les bouches de l'Escaut, en lançant une contre-offensive, alors que les alliés marchaient vers le Rhin.

Rundstedt, dont le nom vint baptiser l'offensive des Ardennes, en fut en réalité l'adversaire résolu pendant tout l'automne.

L'engagement volontaire ou les bars à la mode.

Et Robert Kemp, dans son premier article du journal qui vient d'être créé, *Le Monde* : « *Écrire enfin ! Ce sera la résurrection et la vie. Et quand se paraitra un autre Grandour, harmonieux et grave, tout le ciel sera parti. Et le cœur se gonflera d'amour.* »

En ces jours-là, les camps de concentration allemands sont remplis d'hommes qui se laissent mourir de désespoir devant le sursaut allemand.

Lié à l'offensive des Ardennes, l'épisode de l'abandon de Strasbourg, Eisenhower, en effet, après Noël, a tout motif de redouter une offensive allemande vers le Haut-Rhin. Elle se déclenche le 31, après qu'Eisenhower ait prescrit le repli du front allié sur la ligne des Vosges, comme il l'avait envisagé dès le 19 décembre.

Journées confuses, mémorielles encore plus confuses : l'affaire de Strasbourg a sa légende. Eisenhower avait des raisons militaires d'éviter la ville. Mais c'est Churchill qui le convainc de l'opportunité politique et, du même coup, facile l'intervention de de Gaulle. Tout le monde sauve la face.

Durant des décennies, le souvenir de la grande peur, du grand froid de Noël 1944 autour des feux d'essence, a enveloppé les noms de Bastogne, de Rundstedt. Le recul du temps dégage un fait : Hitler conduisit cette phase de la guerre selon une conception mythologique des miracles allemands, et avec l'ubuesisme de répéter l'histoire, en totale méconnaissance de ses moyens. Mais, du côté allié, quel génie ! On songe à Clemenceau, Lloyd George et Foch, à la fin de la première guerre. Ils assurèrent une véritable direction politique face à un authentique chef de guerre, Roosevelt et Churchill, quel tandem boiteux ! Le vieux Lion britannique savait bien, dès cette époque, quel prix l'Europe paierait pour les ingénuités de Roosevelt. Quarante ans plus tard, elle n'en est pas ravie.

JACQUES NOBÉCOURT.

CORRESPONDANCE

Le centre culturel d'Hammanet

M. Paul Chemetov nous écrit : Dans l'article fort bien documenté que vous avez publié sur le centre culturel d'Hammanet (*Le Monde* daté 25-26 novembre), vous commettez une seule erreur. Je fus, avec Jean Deroche, l'architecte du théâtre. René Allio fut notre conseil pour les équipements scéniques. Loin de moi l'idée de minimiser son apport, nous avons continué à collaborer sur d'autres réalisations. Mais nous restons attachés — et les slogans que vous accordez à ce travail ne nous rendent que plus jaloux de notre reconnaissance de paternité — à cette œuvre, qui, en vingt ans, n'a guère pris de rides.

La difficulté de l'attribution en architecture est renforcée parce que cet art n'est pas seulement individuel. Les critiques de cinéma, cependant, savent qui est le metteur en scène et qui est, par exemple, l'éclairagiste. La situation devrait être semblable pour l'architecture.

MORT DU MINISTRE

KHMANOV PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES OBSEQUES

Le ministre Dimitri Choukine, ministre du Bureau politique du Parti communiste soviétique, est mort le 23 décembre à l'âge de 62 ans. Ses obsèques ont lieu le 24 décembre à Moscou. Selon le bulletin officiel publié par l'agence Tass, le corps du ministre sera exposé au Palais national des arts, à Moscou, le 24 décembre. Les obsèques auront lieu le 25 décembre à 11 heures, au Palais national des arts. Le ministre Choukine a été ministre du Bureau politique du Parti communiste soviétique pendant dix ans, de 1934 à 1944. Il a été ministre du Bureau politique du Parti communiste soviétique pendant dix ans, de 1934 à 1944. Il a été ministre du Bureau politique du Parti communiste soviétique pendant dix ans, de 1934 à 1944.

EXPLOSION DE GAZ A TIBLISSI

Des dizaines de victimes

Une explosion de gaz a eu lieu à Tiblissi, en Géorgie, le 23 décembre. Des dizaines de personnes ont été tuées et de nombreuses autres blessées. Les autorités locales ont lancé des opérations de sauvetage et de soins médicaux.

"GRAND JURY" RTL - Le Monde
L'ABBÉ PIERRE dimanche 18h15 en direct sur **RTL**
 animé par Henri MARQUE
 André PASSERON et Robert SOLE (Le Monde)
 Marie GREGOIRE et Jean-Yves HOLLINGER (RTL)

A ses lecteurs qui vivent hors de France
Le Monde
 RÉALISE CHAQUE SEMAINE UNE ÉDITION INTERNATIONALE
 Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien

سكزا عن الامم المتحدة

150

ENNES

et

Etranger

LA MORT DU MINISTRE SOVIÉTIQUE DE LA DÉFENSE

M. ROMANOV PRÉSIDE LA COMMISSION DES OBSÈQUES

Le maréchal Dimitri Oustinov, membre du bureau politique du Parti et ministre soviétique de la défense, est mort jeudi 20 décembre à l'âge de soixante-seize ans (nos dernières éditions datées du 22 décembre). Selon le bulletin médical publié par l'Agence Tass, le décès est dû aux suites d'une pneumonie, contractée à la fin octobre, compliquée d'insépticémie. Une opération pratiquée sur le malade n'est revenue à rien. La commission des obsèques — une institution soviétique traditionnelle dans ces circonstances — est présidée par M. Grigori Romanov, membre du bureau politique et secrétaire du comité central. M. Romanov est responsable, au sein du secrétariat, des questions d'armement, et sa présence à la tête de cette commission est donc logique.

Parmi les autres membres de cette commission, on relève, en plus de M. Victor Grichine, membre du bureau politique et responsable de la ville de Moscou, et du chef de KGB, M. Victor Tchebrikov, les noms du vice-premier ministre responsable de l'industrie militaire, M. Leonid Smirnov, celui du maréchal Sergueï Sokolov, premier vice-ministre de la défense, et du maréchal Sergueï Akhromeev, chef d'état-major. Ces deux maréchaux sont considérés comme des successeurs possibles du maréchal Oustinov.

Les cendres de Dimitri Oustinov seront déposées dans le mur du Kremlin, à côté de celles des dignitaires soviétiques de haut rang. Apparaissant, son corps sera exposé, selon la tradition, à la Maison des syndicats, où se déroulent depuis plusieurs mois le championnat du monde d'échecs. C'est d'ailleurs en apprenant, sur place, le report de la prochaine partie prévue entre les deux finalistes qu'un correspondant de l'Agence AP a appris, dans la matinée de vendredi, la mort du ministre de la défense. L'information a ensuite été confirmée à l'agence par l'entourage de M. Mikhaïl Gorbatchev, numéro deux de la hiérarchie de Krouchtchev, qui a écouté sa visite en Grande-Bretagne pour regarder Moscou de vendredi soir. L'information n'a été officiellement donnée par l'Agence Tass que dans la soirée. — (AP, Reuter, UPI, AFP.)

EXPLOSION DE GAZ A TBILISSI

Plusieurs dizaines de victimes

Une explosion de gaz dans la cave d'un immeuble de neuf étages a fait de très nombreuses victimes mardi 2 décembre à Tbilissi, capitale de la Géorgie, a-t-on appris récemment sur place. Une source « dissidente » citée par l'AFP a parlé de « plus de cent morts ». Un bulletin d'information de la télévision locale a annoncé que « treize-cinq familles avaient été touchées » par le sinistre. L'explosion s'est produite tôt le matin, alors que la plupart des habitants de l'immeuble se trouvaient chez eux. Le quotidien *Izvestia* a fait mention de l'accident — avec plusieurs semaines de retard — mais sans faire état de victimes, conformément à l'habitude soviétique.

Un nouveau ministre de l'éducation — M. Sergueï Tchertobakov, cinquante-neuf ans, a été nommé ministre soviétique de l'éducation en remplacement de M. Mikhaïl Prokofiev, a annoncé, jeudi 20 décembre, l'Agence Tass. Il assumait depuis 1974 les fonctions de premier adjoint au chef du département de la science et des établissements scolaires du comité central du PC.

M. Prokofiev, soixante-quatre ans, en poste depuis 1966, a été libéré de ses fonctions « à la demande pour raisons de santé », indique l'agence officielle soviétique.

Ce changement intervient alors que l'URSS s'apprête à appliquer une vaste réforme scolaire. — (AFP.)

Le maréchal hors les drapeaux

Voici la biographie du maréchal Oustinov que nous avons publiée dans nos dernières éditions datées 22 décembre :

Pour avoir quelque chance d'écarter aux plus hauts degrés de la hiérarchie militaire, il faut, en règle générale, passer un long moment sous les drapeaux. M. Dimitri Oustinov échappe à cette loi commune. Il est devenu général sans qu'on sache très bien quand et comment il a atteint les autres grades. Ministre de la défense pendant dix-huit ans, après avoir été le représentant-type d'un complexe militaro-industriel, il a, en 1982, joué un rôle crucial, avec M. Gromyko, dans l'accession de Youri Andropov au secrétariat général.

Il est né sur les bords de la Volga, à Koubychev, qui s'appelait alors Samara, dans une famille ouvrière, en 1908. A dix-neuf ans, il sortit d'une école professionnelle et travailla pendant deux ans dans un combinat de papier dans la région de Gorki, puis dans une usine métallurgique à Ivanovo. Il reprit ensuite des études à l'Institut de mécanique militaire à Leningrad, et obtint son diplôme d'ingénieur en 1934. Il resta dans cette ville jusqu'en 1941. En 1937, il prit un poste d'ingénieur à l'usine Bolchevik et fut nommé directeur de cette entreprise l'année suivante.

Quelques jours avant l'invasion allemande, il fut muté à Moscou et devint commissaire du peuple (ministre) de l'armement. Il garda cette fonction, avec quelques variations dans les appellations et les attributions, jusqu'en 1957.

La biographie du futur maréchal, qui cultive volontiers le secret, ne dit pas quand il fit son service militaire. On sait seulement que pendant la guerre il conquit, mais en tant que ministre, le grade de général. Tout pays engagé dans un conflit où il risque sa survie donne une affectation spéciale aux techniciens de la production d'armements. M. Oustinov fut, à trente-trois ans, l'un des plus haut placés de ces affectés spéciaux.

Après la guerre, il poursuivit sans encombre une carrière commencée aussi brillamment. Bien que proche du sommet de l'Etat, il se tint à l'écart des batailles qui faisaient rage à la direction suprême. La mort de Staline et la chute de Krouchtchev n'allaient donc pas avoir de conséquences fâcheuses pour lui.

En 1957, son ministère fut ramené au rang de comité d'Etat et confié à M. Domratchev. M. Oustinov bénéficia cependant d'une promotion, puisqu'il devint vice-président du conseil des ministres, chargé de coordonner l'activité des secteurs qui travaillaient pour la défense et la conquête spatiale. En mars 1963, ses compétences furent encore élargies : il fut nommé en même temps premier vice-président du conseil des ministres et président du Comité suprême de l'économie nationale, un organisme nouveau et éphémère, comme la plupart des créations de Krouchtchev en ce temps-là. Sa carrière dans le parti, auquel il avait adhéré en 1927, n'avait pas suivi le même rythme. Il n'était entré au comité central qu'en 1952, et depuis il n'avait pas progressé.

La chute de Krouchtchev

La chute de Krouchtchev et les remanements qu'elle provoqua lui ouvrirent la voie qui mène au saint des saints. En 1965, il fut « libéré » de ses fonctions de membre du gouvernement, mais il prit place au bureau politique en qualité de suppléant. En même temps, il fut nommé secrétaire du comité central, chargé de contrôler tout ce qui avait trait à la défense nationale et à la recherche spatiale. A ce moment, le maréchal Malinovsky était ministre de la défense. Lorsque celui-ci mourut, en 1967, le bureau politique sembla décidé à lui donner pour successeur un homme choisi hors du sérail. Brejnev réunit les chefs militaires. Le nom de M. Oustinov était prononcé. Mais les soldats qui s'étaient glanés dans les casernes et médailles sous la mitraille firent nettement comprendre que le poste devait revenir à l'un des leurs. Le maréchal Gretchko fut alors désigné.

Puis il assura l'élection de N. Tcherbenko en février dernier, et c'est lui qui avait été éliminé, fin septembre, pour remettre au secrétaire général les décorations célébrant son soixante-troisième anniversaire.

Dans ce régime, pour diriger l'armée, il ne faut pas avoir tout dans la tête ; il importe d'en avoir aussi dans la poitrine. M. Oustinov avait pris alors l'uniforme pour se donner une prestance, et reçu le bâton de maréchal pour qu'il soit bien admis, de bas en haut de la hiérarchie militaire, que cet ingénieur de l'armement était le chef.

BERNARD FERON.

gné, et M. Oustinov fit du surplace pendant une dizaine d'années. Il lui fallut même attendre, en mars 1976 pour être promu membre titulaire du bureau politique. Présentait-on que le maréchal Gretchko disparaîtrait deux mois plus tard ? M. Oustinov fut enfin nommé ministre de la défense.

Avec Joukov, Malinovski et Gretchko, ce poste avait été donné à des hommes dont le souci était de plaider constamment la cause des militaires auprès de la direction du pays. Avec M. Oustinov, on confiait le ministère à un biéarque qui devait rappeler à l'armée la prééminence du parti. Un homme dont la compétence n'était pas discutable, mais qui avait quelque mal à se glisser parmi les militaires de carrière.

Pourtant, il saura rappeler constamment les énormes besoins de l'armée et la priorité reconnue à la défense de l'URSS. Peu de temps avant sa mort, Leonid Brejnev l'avait intronisé « faiseur de rois », rôle qu'occupait jadis un Soudov. Le moment venu, Oustinov mit tout son poids du côté d'Andropov parce que — avec ses pairs de l'état-major — il comptait sur une reprise en main de l'économie qui permettrait à l'URSS de tenir sa place face aux Etats-Unis dans la course aux armements.

Les conditions de Pékin. — Les autorités chinoises ont adressé, samedi 22 décembre, leurs condoléances à Moscou après la mort du ministre soviétique de la défense, le maréchal Oustinov.

La vieille garde en péril

(Suite de la première page.)

La mort du maréchal Oustinov ouvre une nouvelle brèche. Rien n'empêche bien sûr de le remplacer par un de ces vieux maréchaux blancs sous le harnois dont l'armée soviétique ne manque pas. Ce serait la solution la plus facile et la plus rassurante. Il n'est pas certain qu'elle satisfasse les militaires, qui manifestent parfois, bien que discrètement, leurs inquiétudes sur le capot d'un système engourdi de leur fournir les technologies les plus modernes. Sans doute préféreraient-ils voir à leur tête un de ces brillants officiers généraux qui, pour n'être pas des jeunots, ont plus appris dans les académies que sur les champs de bataille de la deuxième guerre mondiale.

La liste des successeurs possibles de Dimitri Oustinov n'est pas facile à établir. Le maréchal Sergueï Akhromeev, soixante et un ans, qui a été nommé premier vice-ministre de la défense et chef d'état-major des armées au mois de septembre dernier, est certainement sur les rangs, bien que sa dernière promotion soit toute récente. On ne peut éliminer son prédécesseur, le maréchal Oparkov (sixante-sept ans), qui a été limogé brutalement mais qui n'est pas totalement tombé en disgrâce : il semble qu'il ait été nommé à la tête des armées soviétiques du front ouest, en RDA et en Tchecoslovaquie, où il aurait été invité à mettre en pratique ses idées sur le renforcement et la modernisation des forces conventionnelles. Le fait qu'il soit placé en 70^e position sur la liste des signataires de la nécrologie officielle de Dimitri Oustinov, laisse mal augurer de ses chances. Le maréchal Koulikov, son rival qui, en 1977, a pris le commandement des forces du pacte de Varsovie, paraît aussi devoir être écarté.

Poursuivant la politique décidée en 1976, le bureau politique pourrait se tourner vers un civil, manifestant ainsi avec éclat que l'armée est bien soumise au parti et que le danger « bonapartiste » n'existe pas. Le nom qui s'impose dans ces conditions est celui de M. Grigori Romanov, membre du bureau politique chargé des questions d'armement et secrétaire du comité central. C'est lui qui a été choisi pour présider la commission des obsèques d'Oustinov, ce qui est normal étant donné

ses fonctions, mais c'est peut-être aussi le signe qu'une décision a déjà été prise.

Si tel était le cas, ce serait un tournant dans la lutte pour le pouvoir au sein de la direction soviétique. M. Romanov passe en effet pour le rival de M. Gorbatchev dans la conquête du secrétariat général. Il est relativement jeune (soixante et un ans), il a une implantation locale très solide à Leningrad qu'il a gouverné d'une main de fer jusqu'en 1983 et il doit bénéficier du soutien du « complexe militaro-industriel » en tant que responsable de l'armement, de l'industrie lourde et de l'espace.

En accédant au ministère de la défense, il serait contraint de quitter le secrétariat du comité central. Une règle non écrite mais respectée depuis Staline du fonctionnement du système soviétique veut qu'il faille être à la fois membre du bureau politique et secrétaire du comité central pour avoir une chance d'être élu secrétaire général. Trois personnes seulement appartiennent actuellement aux deux instances : MM. Tcherbenko, Gorbatchev et Romanov.

La succession du chef de l'Etat et du parti n'est certes pas officiellement ouverte mais la paralysie qui a caractérisé les organes supérieurs du parti depuis la mort d'Andropov, laisse à penser que les luttes d'influence se poursuivent au sommet. Les différents protagonistes ont connu des fortunes changeantes. M. Gorbatchev marquerait un point décisif sur M. Romanov si celui-ci passait au ministère de la défense. Il sait toutefois que son rival pourrait, le moment venu, mettre le poids de l'institution qu'il dirigeait, du côté d'un troisième homme.

Depuis le début de l'année, les dirigeants soviétiques avaient de toute évidence pour principal souci de ne rien décider qui puisse remettre en cause l'équilibre instable établi entre eux. La mort d'Oustinov va les contraindre à sortir de leur réserve. La vieille garde a perdu un de ses piliers, et M. Tcherbenko un de ses alliés. L'heure de la relève approche. Elle sera probablement placée sous le signe de la modernisation, peut-être de l'ouverture à l'Ouest, du « libéralisme » certain pas.

DANIEL VERNET.

Chine

LA VISITE DE M. ARKHIPOV

Pékin et Moscou insistent sur les possibilités de « coopération »

Pékin (AFP, Reuter, UPI). — Les conversations sur la relance des relations économiques et commerciales entre l'URSS et la Chine ont commencé, vendredi 21 et samedi 22 décembre, à Pékin (le Monde du 22 décembre). Le premier vice-premier ministre soviétique, M. Arkhipov, a eu un entretien de trois quarts d'heure, vendredi, avec le vice-président du conseil chinois, M. Yao Yilin, et un second d'une heure et demie, samedi. M. Arkhipov a déclaré aux journalistes à son arrivée qu'il relevait des signes d'une évolution positive dans les relations entre Moscou et Pékin.

« Le développement des relations entre l'URSS et la Chine ne servirait pas seulement les intérêts de nos deux peuples, il contribuerait aussi à la coopération et la paix mondiales », a-t-il assuré.

Lors d'un banquet, M. Yao Yilin a également déclaré que la visite de M. Arkhipov — la plus importante personnalité soviétique à se rendre en Chine depuis 1969 — devait contribuer à l'amélioration des relations sino-soviétiques, mais il a ajouté : « Pour être franc, des difficultés existent encore. Les différends entre les deux pays sur la façon de normaliser leurs relations n'ont pas encore été surmontés. » Selon l'agence Chine nouvelle, M. Arkhipov a mentionné au cours du même banquet les divergences séparant la Chine et l'URSS « sur les principales questions internationales et sur leurs relations respectives avec certains pays ». Le vice-premier chinois a, d'autre part, déclaré : « Nous croyons qu'à travers cette visite la coopération entre nos deux pays dans les domaines économiques, scientifiques et technologiques et commerciaux se renforcera encore. »

Vietnam

MAUVAIS RÉSULTATS ÉCONOMIQUES EN 1984

Hanoï (AFP). — Le Parti communiste vietnamien vient de conclure, à Hanoï, un plénum de son comité central qui a dressé un tableau plutôt sombre de l'économie en 1984, soulignant que le rythme de développement a été plus lent qu'au cours de la période 1981-1983.

Ces indications ont été données le vendredi 21 décembre par un compte rendu du *Nhan Dan*, le journal officiel du parti, qui coïncide avec l'ouverture à Hanoï d'une session plénière de l'Assemblée nationale.

Selon les indications fournies par le *Nhan Dan*, le comité central, réuni du 11 au 17 décembre dans la capitale, a défini les grandes orientations du plan économique pour 1985, préconisant notamment la collectivisation de l'agriculture dans le sud du Vietnam, ainsi que le contrôle du commerce privé.

Par ailleurs, le journal laisse entendre que le sixième congrès du PCV pourrait être convoqué en 1985 et que la meilleure façon de le préparer passe par des « changements positifs énergiques » dans le domaine économique.

Lors de l'ouverture de la session plénière de l'Assemblée nationale, M. Vo Van Kiet, vice-premier ministre responsable de la commission du plan, a établi le même constat. M. Kiet a rapporté que la production céréalière de 1984 avait atteint un niveau légèrement supérieur à 17 millions de tonnes, en augmentation de 300 000 tonnes par rapport à l'année précédente, mais ne remplissant les prévisions du plan qu'à raison de 96 %.

RECTIFICATIF. — Au début du cinquième paragraphe de l'article d'Olivier Roy sur la résistance afghane (nos éditions du 22 décembre), il fallait lire : « La pression conjointe de l'URSS et de l'Inde » au lieu de « La pression conjointe de l'URSS et de l'Italie et de l'Inde... ». Le mot Italie étant apparu inopinément.

LA GUERRE DU GOLFE

La recrudescence des attaques contre les pétroliers a amené les Lloyds à doubler leurs tarifs d'assurance

Le super-pétrolier norvégien *Thorshavet* chargé de brut et un pétrolier libérien de moindre tonnage, le *Magnolia*, ont été touchés, vendredi 21 décembre, dans le nord-est du Golfe, par des tirs de l'aviation irakienne.

Deux membres de l'équipage du navire libérien ont été tués, selon des informations parvenues aux Lloyds de Londres. En outre, un troisième pétrolier aurait été atteint dans le même secteur, au-tout après de diverses sources maritimes à Bahrein et à Londres.

L'incendie du super-pétrolier *Thorshavet* (233 000 tonnes de port en lourd), touché par un missile alors qu'il avait chargé du brut, a été maîtrisé dans la soirée de vendredi.

L'aviation irakienne avait atteint par deux fois samedi et dimanche derniers le super-pétrolier grec *Nemata*, à 150 kilomètres au sud de Kharg. Un petit cargo grec, l'*Aegis Cosmic*, avait par ailleurs été légèrement endommagé par un missile lundi au centre du Golfe.

Selon les Lloyds, le *Magnolia* est le septième navire à être endommagé depuis que l'Irak a repris ses attaques dans le Golfe début décembre après une pause de six semaines. Cette recrudescence a amené les assureurs londoniens à doubler leurs tarifs pour les navires se rendant à Kharg.

An total, selon les milieux maritimes du Golfe, une cinquantaine de navires ont été endommagés dans le Golfe depuis février dernier, dont trente et un pétroliers.

Dans les mêmes milieux, on relève que les dernières attaques irakiennes sont intervenues à plus de 300 kilomètres des côtes irakiennes et à 130 kilomètres au moins au sud de Kharg, c'est-à-dire apparemment hors de la « zone d'exclusion mari-

Iran

UNE CENTAINE DE DÉTENU POLITIQUES AURAIENT ÉTÉ EXÉCUTÉS CES DERNIÈRES SEMAINES

Plus d'une centaine de prisonniers politiques ont été exécutés au cours des dernières semaines dans plusieurs villes iraniennes, dont une grande partie à Téhéran, a affirmé vendredi 21 décembre le Mouvement d'opposition armé iranien des Moudjahidins du peuple dans un communiqué publié à Paris.

Selon ce communiqué, « au moins soixante-dix personnes, dont la plupart étaient des sympathisants des Moudjahidins, ont été exécutés au début décembre à la prison Evine de Téhéran ».

Les autres villes où des exécutions auraient récemment eu lieu sont Tabriz (nord-ouest de l'Iran), Roudsar (nord du pays), Chiraz (sud), Masjed-Soleyman (sud-ouest), Sardacht (ouest) et Arak (centre). Parmi les suppliciés figurent un militaire du nom de Nasser Kawraza, un sympathisant des Moudjahidins « brûlé vif le 7 décembre », à Sardacht, et un « lutteur connu de Roudsar, Khokbaz, également partisan des Moudjahidins ».

Étranger

La conférence de Sanaa

(Suite de la première page.)

Et ce en l'absence de l'Irak, qui s'était également abstenu de participer au sommet islamique de Casablanca en janvier. « C'est un premier pas », a dit M. Chatti, mais maintenant je suis optimiste quant à la possibilité d'une solution.

Samedi en fin de matinée, M. Velayati s'est attaché au cours d'une conférence de presse à tempérer ces optimismes, en réaffirmant les thèses traditionnelles de l'Irak, affirmant qu'il n'y aura ni dialogue ni paix avec l'actuel régime irakien. Il a néanmoins admis que la résolution adoptée par la conférence constitue un progrès dans la mesure où elle est plus impartiale que les textes précédents. En réalité, les membres de l'OCI espèrent que les deux pays vont s'orienter vers une cessation de fait des hostilités.

Autre point délicat que la Conférence ne parvenait pas à résoudre, en raison de la rivalité qui opposait les candidats du Pakistan et du Bangladesh et qui pesait sur la vie de l'Organisation : la désignation du nouveau secrétaire général. Finalement, c'est M. Sharif Ud Din Pirzada, soixante et un ans, ministre de la justice pakistanaise, qui a été choisi par consensus pour un mandat de quatre ans non renouvelable. M. Habib Chatti (1) s'est vu décerner le titre de secrétaire général permanent honoraire. Il est vrai que, depuis octobre 1979 - son mandat a été prolongé d'un an en 1984 - il a donné à l'OCI un lustre qu'elle n'avait pas auparavant et a réussi, grâce à ses bonnes relations avec les États les plus fortunés, à maintenir un relatif équilibre financier.

M. Pirzada, qui a été de 1972 à 1983 président de la sous-commission des droits de l'homme de l'ONU pour les minorités et contre la discrimination, risque en revanche de devoir affronter une situation délicate. En effet, en raison de la crise qui affecte les pays producteurs de pétrole, le budget a été ramené de 10 à 7 millions de dollars. La moitié environ des États membres ne payant pas leurs cotisations, le budget réel devrait se situer autour de 4 millions. Cette situation pourrait d'ailleurs retarder la mise en place effective de la Cour de justice islamique internationale - dont le projet a été définitivement adopté - qui aura son siège à Koweït. C'est Koweït également qui accueillera la cinquième session islamique en janvier 1987, tandis que la seizième conférence ministérielle se tiendra au Maroc l'an prochain.

Hommage à M. M'Bow

Sur le plan politique, les quarante-quatre États de l'OCI - représentés par trente-huit ministres, eurent jusqu'ici - n'ont, d'une façon générale, durci leurs positions face au monde occidental. Ainsi, alors que l'on venait d'apprendre le retrait officiel des États-Unis de l'UNESCO à la fin de janvier, la Conférence a tenu à apporter son soutien total et effectif à M. Amadou M'Bow, directeur général de l'Organisation. Tout comme l'avait fait l'intéressé lui-même au cours d'une vigoureuse conférence de presse tenue jeudi, les ministres ont rappelé que c'est le seul dirigeant africain et musulman à la tête d'une organisation internationale et enstaté qu'un s'est « acharné contre cette Organisation comme on ne l'a jamais fait auparavant contre une autre ».

M. M'Bow avait par ailleurs rappelé que les États-Unis, de même que la Grande-Bretagne, n'ont participé au vote du programme de l'Organisation - approuvé à l'unanimité en octobre 1983 - pour une période de deux ans. M. Ali Triki a annoncé que la Libye versera 1 million de dollars pour contribuer à compenser le non-paiement des cotisations américaines (environ 45 millions de dollars), et plusieurs États - dont les Émirats du Golfe - seraient prêts à faire des dons et à consentir des prêts sans intérêts comme ils l'avaient fait en 1975-1976. Washington avait alors suspendu sa participation et ils avaient avancé 40 millions de dollars à l'UNESCO.

Relatif durcissement aussi en ce qui concerne la question palestinienne. Comme à l'accoutumée, l'OCI a demandé « le retrait inconditionnel d'Israël des territoires qu'il occupe » et rappelé que Jérusalem est la « capitale de la Palestine », en insistant pour que son caractère arabe soit préservé. Mais, plus fermement qu'au sommet de Casablanca, elle a souligné aussi que ni la résolution 242 ni le plan Reagan ne tiennent suffisamment compte des droits du peuple palestinien. En outre, elle réclame une conférence internationale sur le Proche-Orient et la participation de l'OLP en tant qu'organisme indépendant à toute réunion internationale.

Le soutien apporté à l'OLP après le dernier Conseil national palestinien à Amman, malgré l'hostilité persistante de la Syrie, est significatif. Pour sa part, M. Farouk Kaddoumi a souligné que « les rivalités interarabes ont des conséquences néfastes sur les relations franco-arabes et euro-arabes » et, d'une façon plus générale, sur les causes arabes et islamiques dans le monde. C'est vrai, entre autres, pour le Liban, au sujet duquel la Conférence a réaffirmé la nécessité de respecter sa souveraineté et son intégrité territoriale.

M. Triki a mis un terme aux polémiques concernant la présence de l'Égypte, en admettant que cette question avait été tranchée par le sommet de Casablanca, mais lui-même, ainsi que les représentants de l'Irak et de la Syrie, a continué à insister sur la contradiction qui existe entre la participation du Caire aux accords de Camp David et les principes de l'Organisation islamique. Les partisans du Caire ont soutenu pour leur part, grâce à ces accords, l'Égypte a récupéré le Sinai, et qu'en raison de son poids spécifique elle peut contribuer à la solution du conflit du Proche-Orient. Cette nouvelle polémique risque cependant de faire long feu lors des prochaines réunions.

L'OCI a, en revanche, fait preuve d'une réelle volonté d'apaisement en nuancant son soutien aux Turcs de Chypre. Le principe rappelé par M. Chatti est « de considérer les minorités comme faisant partie de l'ensemble au milieu duquel elles vivent, tant en veillant à ce que leurs droits soient respectés ». Dans le cas de Chypre, l'OCI a voulu faciliter la tâche de M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, et favoriser le succès de la réunion en janvier du président Kyprianou et du chef de la communauté égypto-turque, M. Kutchul, qui devrait aboutir à la proclamation d'un État fédéral dans une île réunifiée.

M. Chatti a souligné que « les ministres ont, à l'unanimité, condamné la piraterie aérienne ». Et d'ajouter, en précisant que la Conférence a discuté des moyens d'y parvenir : « Nous entendons mettre un terme au terrorisme ». Ces bonnes intentions risquent toutefois de rester des vœux pieux, mais il convient de noter que c'est la première fois qu'elles sont affirmées avec autant de force.

D'autre part, la Conférence a entendu une délégation de mondialisés du peuple nghan, arrivée in extremis à Sanaa. Elle a fait preuve d'une grande prudence sur la question.

L'OCI a accordé une importance particulière à la sécheresse qui menace de mort des millions de personnes au Sahel. Depuis 1981, les pays membres ont versé une aide de 210 millions de dollars (dont 13 venant de l'Arabie saoudite et 50 du Koweït), et de nouvelles contributions ont été annoncées. A ce propos, la Conférence, notant que la dette mondiale s'élève à 800 millions de dollars (affectant principalement les pays pauvres), a réclame le rétablissement d'un équilibre économique sur la planète grâce à un nouvel ordre international plus équitable.

PAUL BALTA.

(1) Il s'agit pour précéder : le Tibéri Abdelrahman (Malaisie), Touhami (Égypte) et Karim Gaby (Soudan).

Inde : les élections « in memoriam »

Un pari colossal sur le fils d'Indira Gandhi

De notre correspondant

New-Delhi. - Cinquante millions d'affiches électorales placardées jusque sur les toits de chaume des villages les plus reculés sont là pour témoigner : on y voit un Rajiv Gandhi plus poutin qu'en naturel, sourcilis froncés avec, en arrière-plan ou à côté, une douce Indira pastellisée, un sourire maternel éclairant son visage. Deux mois après sa mort, la grande dame de l'Inde guide encore le choix de ses compatriotes et son fantôme domine l'arène politique.

C'est sur ses idées, ses méthodes et son patronyme que se joue essentiellement la huitième élection générale de l'Inde indépendante. Et les cinq mille trois cents candidats (record battu !) présentés au suffrage des cinq cent quinze circonscriptions se situent, pour la plupart, par rapport à elle. Pour nuancer.

Le parti gouvernemental joue son va-tout sur la vague de sympathie créée dans l'opinion par le tragique assassinat. Il y a longtemps que le vieux Congrès (un siècle cette année) du mahatma Gandhi et de Nehru, comme d'ailleurs les partis d'opposition, ne cherche plus à gagner les élections sur un programme politique concret. « Les programmes attrape-tout sont surtout faits pour nous », ironise un politologue local. Les électeurs n'ont droit qu'à des slogans et du spectacle.

Candidats en « celluloid »

Du spectacle, cette année, les trois cent quatre-vingt millions d'électeurs indiens en auront eu. Un dixième du million de candidats présentés par les grands partis - les autres sont des « indépendants » - sont des stars de cinéma, des maharajas pennés, des danseuses vieillissantes, des chanteurs languoureux et des gangsters en exercice. Il y a aussi un général à la retraite recruté par l'opposition et un prêtre catholique révolté par le sort de ses ouailles dans le sud du pays. La plupart des personnages cités plus haut sont



VIOLETTE LE QUÈRE.

au service du Congrès Indira et certains, dont le plus célèbre d'entre tous, l'idole des jeunes hindous, M. Amitabh Bachchan, un cocktail de Délon-Hallyday-Belmondo, plus fortuné que les trois réunis, sont opposés à des politiciens ébrouvés.

« Qu'un parti politique ait à dépendre de stars de cinéma pour gagner une élection est une insulte à la démocratie », considère M. Jyoti Basu, ministre en chef communiste du Bengale-Occidental. Mais son organisation n'en a pas moins soutenu M. N.T. Rama Rao, l'idole télévisuelle de l'écran, opposé au Congrès dans l'Andhra-Pradesh. Le recours aux candidats « en celluloid », comme on dit en Inde, et surtout à leurs profils de clubs de fans, ne date pas

de l'entrée en politique de Rajiv Gandhi.

Et les succès électoraux massifs d'un Rama Rao ou d'un Ramachandran - « MGR », pour ses fans, - dans le Tamil Nadu, démontrent que les électeurs, abreuvés de promesses souvent démagogiques, préfèrent faire semblant de croire à celles de leur idole plutôt qu'à des discours creux de professionnels de la politique.

Cynisme et dérision

« La corruption et le népotisme rampant qui marquent toute la classe politique », déclare M. Arun Shourie, l'un des meilleurs analystes de la société indienne, ont fini par presque tous les politiciens traditionnels. C'est le temps du cynisme et de la dérision. A Delhi, une bande d'étudiants a lancé le Parti de l'opportunisme et présenté un candidat. Celui-ci promet de « protéger les principes de base de la politique contemporaine indienne : corruption, clientélisme et démagogie ». S'il est élu, le candidat opportuniste mettra en place une « commission d'encouragement aux défections », pratique favorite des élus indiens qui peuvent changer jusqu'à vingt fois de parti dans leur carrière.

Folklorique ? Le phénomène illustre la désaffection grandissante du peuple à l'égard des dirigeants politiques traditionnels. « On ne recrute plus de militants sans avoir les moyens de les payer », se plaint-on dans les partis. D'où, malgré les limites financières très strictes, théoriquement imposées à chaque candidat, le coût colossal de la campagne : l'équivalent de 2 milliards de francs selon les évaluations les plus conservatrices !

Devenir le représentant du peuple le plus pauvre du monde est presque impossible si l'on ne

Inde :

dispose pas d'un pécule de départ d'au moins un demi-million de francs. Une somme que le député, une fois élu, cherchera à récupérer en monnayant ses interventions à la Chambre du peuple et auprès de ses administrés.

« Monsieur Propre »

Ces pratiques vénales, vicieuses comme la démocratie, se sont considérablement développées sous le règne d'Indira Gandhi, et son fils Rajiv, qui promet « un gouvernement propre et efficace », le reconnaît implicitement. « Après la victoire, je nettoierai la politique et l'administration de toute cette corruption », jure-t-il. Le coup de balai a déjà commencé et certains personnages parmi les plus exposés ont été boutés hors du Congrès. Mais le mal est profond. S'il veut tenir la totalité de ses promesses, le nouveau « Monsieur Propre » de l'Inde va devoir se salir beaucoup plus les mains et imposer peu à peu, par un bouleversement complet des habitudes, une nouvelle morale politique.

M. Rajiv Gandhi en a apparemment la volonté. En aura-t-il les moyens ? Sauf retournement de dernière minute, la victoire de son parti ne fait pas le moindre doute. C'est son ampleur qui décidera de l'avenir et de la capacité de changement du prochain gouvernement. Une majorité trop juste, et c'est la porte ouverte aux pressions, au règne des fractions, aux défections et à l'instabilité permanente. La chance de l'ancien pilote de ligne c'est que, en dehors de lui, il n'y a pas d'alternative viable.

Les mandarin de l'opposition, qui compare à ces « crabes opportunistes passant leur temps à se tirer les uns les autres vers le fond de la boîte », sont discrédités, divisés et incapables de s'entendre sur un autre projet que la nécessité de battre le Congrès.

M. Rajiv Gandhi, lui, n'a jamais rien dit, jamais rien écrit de ses idées politiques. Il ne connaît pas les dossiers et, depuis sa mise en selle il y a deux mois, la nation est virtuellement « en pilotage automatique ». Comme il n'a rien fait, on ne peut rien lui reprocher. « C'est une vierge politique, dit un journaliste indien, une feuille blanche. L'énigme la plus excitante pour le pays depuis l'indépendance. »

Héritier de l'autorité dynastique de Nehru, il rassure les timorés, disciple enthousiaste des techniques du monde industriel, il plaît aux modernistes. Plus jeune que tous les premiers ministres de l'Inde, il est assuré de la bonne volonté d'un électoral aux deux tiers âgé de moins de quarante ans. Il est à la fois l'espoir du changement et de la continuité, la nouveauté et la tradition.

Jamais homme politique débutant n'aura bénéficié d'une telle combinaison de circonstances favorables. A l'aube de l'an de grâce 1985 l'Inde éternelle s'apprete à faire le plus formidable pari de son histoire moderne. Malmenés depuis des siècles, ses populations ont trop besoin d'espérer pour ne pas y croire.

PATRICE CLAUDE.

La première élection générale à un député propre et au figuré. Devient pas le Congrès. Sa formation, le Parti du Congrès, devrait remporter les 24, 27 et 28 élections. Le premier ministre M. Rajiv Gandhi devra l'occasion de démontrer des talents et de l'avant. D'abord, des qualités politiques et d'imposer - lourde tâche ! - La...

« Ordonne, ô Raj »

De notre envoyé spécial

La multitude des candidats à la barre de la présidence officielle... Le premier ministre M. Rajiv Gandhi...

En bas de la hiérarchie... Les mandarin de l'opposition...

Inde profonde, cette... Les mandarin de l'opposition...

Une opposition... Les mandarin de l'opposition...

Les mandarin de l'opposition... Les mandarin de l'opposition...

Les mandarin de l'opposition... Les mandarin de l'opposition...

صلى الله عليه وسلم

150

Étranger

Inde in memoriam

Fils d'Indira Gandhi



La première élection générale à se dérouler en Inde après l'assassinat d'Indira Gandhi est, au propre et au figuré, dominée par le visage de la disparue. Sa formation, le Parti du Congrès, devrait, selon les derniers sondages, remporter les 24, 27 et 28 décembre une victoire écrasante. Le premier ministre M. Rajiv Gandhi, devra sans doute à la mémoire de sa mère l'occasion de démontrer des talents d'homme d'Etat qui avaient, d'abord, été quelque peu contestés et d'imposer - lourde tâche ! - la « morale politique » dont il rêve.

« Ordonne, ô Rajiv, et nous t'obéirons ! »

De notre envoyé spécial

Amethi. - La multitude boueuse et bariolée barre la route à la grosse Ambassador officielle. Attendant, le jeune premier ministre ouvre sa portière et se jette, calmement, dans la cage aux lions. Les cris et les boucoulades redoublent, couvrant les flots de musique tonitruante déversés à longueur de journée par les haut-parleurs de la Grande-Rue. « Ra-Djiv ! Ra-Djiv ! Ra-Djiv ! » : scandé son nom, on donne du coïde, on se pète pour l'apercevoir. Du haut de la bannière sur laquelle on a peint grossièrement leurs traits, trois regards effrayers contemplant la scène. Dans l'ordre, le mahatma Gandhi, Jawaharlal Nehru et Indira Gandhi. Trois idoles disparues, dont le nouveau prince de l'Inde, débutant habile, ne manque jamais de se réclamer.

En bas, sur le bitume, des charrettes chargées de grain pour l'hiver embouteillent la circulation, renversant parfois l'un des innombrables cyclistes sur le brio-à-brac d'un petit commerçant. Des grappes de gosses à moitié nus, échappés des écoles en plein air, courent dans tous les sens. Piétinés, les petits cochons noirs engraisés dans les égouts à ciel ouvert s'enfuient en couinant. On boucule les vaches sacrées alanguies dans la poussière, on effraie les bêtes de somme harnachées à des charrettes. Désordre moyenâgeux et indescriptible.

L'Inde profonde, celle des paysans en dhoti et des femmes aux silhouettes de Vierge, des vieillards décharnés et silencieux, des bandes d'enfants mal

nourris et chahuts, s'est donné rendez-vous dans ce gros bourg perdu de l'Uttar-Pradesh pour rencontrer l'héritier. Quand la foule indienne est enthousiaste, elle le montre. Et ce jeune premier ministre qui se présente pour la seconde fois à ses suffrages paraît décidément lui plaire beaucoup.

Rajiv Gandhi, dont l'entrée en politique s'est faite ici, en 1981, par la conquête facile d'un premier mandat de député, n'a pas besoin de faire de longs discours. D'abord, l'homme, il le sait, n'est pas un tribun, c'est un séducteur.

dans un nuage de poussière. C'est ainsi qu'Indira Gandhi menait ses campagnes électorales. C'est ainsi que son fils conduit la sienna.

Danse et magie

Pour la plupart, les paysans ne savent pas lire, ils n'ont ni télé ni radio. Les milliers de tracts qu'on leur distribue, les affiches placardées à d'innombrables exemplaires sur leurs cases, le déluge de propagande sonore déversé par les haut-parleurs

courtois due par qui veut lui plaire.

Il veut aussi qu'on écoute sa complainte et la litanie de ses vraies misères. Rajiv Gandhi, qui ne la connaît pas - éducation britannique oblige, - avale ainsi depuis deux mois des centaines de kilomètres par jour et des tonnes de poussière pour prendre le pouls de l'Inde éternelle. Depuis le début de la campagne, dix millions de personnes au moins l'ont vu, de près ou de loin, en chair et en os.

Etonnement à l'aise

Il se montre, se laisse palper, sourit, salue, mains jointes devant le front, les foules qui l'accablent. Les militants couverts de badges et d'autocollants à sa gloire rient dans le porte-voix : « Ordonne, Rajiv, nous t'obéirons. » Les enfants reprennent en chœur les nouveaux slogans du parti : « Pour sauver le pays, votez Rajiv », « Rajiv Gandhi... Zindabad ! » (Vive Rajiv !) ; « C'est merveilleux ! exulte l'intéressé, nous allons remporter une victoire fracassante ! » Et l'on passe à un autre village.

Ici, les notables, avertis par les militants, ont préparé une petite réception. Sagement assis en rond autour de lui, trois cents paysans dévotent le premier ministre des yeux. « Vous connaissez le main du Congrès, bien sûr ? », demande celui-ci. L'embème électoral du parti est peint à des centaines de milliers d'exemplaires sur tous les murs du pays et figure sur les bulletins de vote. Les 40 % d'électeurs analphabètes de l'Inde ne peuvent pas s'y tromper. « Eh bien, reprend Rajiv Gandhi, montrez-moi ces mains qui vont voter pour nous lundi prochain », et quatre cents bras maigres de se lever au milieu des rires. « Non, non, plaisante le premier ministre, on ne vote qu'avec une seule main, l'autre est faite pour entraîner sa femme ou son voisin aux urnes. » Les paysans adorent ça. Puis on passe aux choses plus sérieuses.

Les notables se plaignent de ne pas recevoir l'électricité. Rajiv prend note. Un vieil agriculteur parcheminé demande qu'on répare la grand-route avant les prochaines récoltes, car les charrettes ont grand-peine à circuler. Rajiv promet. Un petit homme tout maigre, édenté et pitoyable, s'approche timidement et tend un morceau de papier froissé. Celui-là veut devenir fonctionnaire. Rajiv empoche le billet et invite son auteur à venir le voir à New-Delhi.

On lui offre le thé dans des tasses d'argile sous des préaux de branchages secs. Il aime. On se jette à ses pieds pour touber le bas de ses vêtements - rite ancestral de respect. Il n'aime pas. Et d'un mouvement gêné, relève prestement les amateurs de courbettes. Le nouvel espoir de l'Inde est un homme résolument moderniste. Et pourtant, étonnamment plus à l'aise dans la poussière des campagnes que dans une tribune officielle ou un studio de télévision. Les années à Cambridge n'ont peut-être pas tout effacé.

Assis sur terre devant sa butte, les yeux plissés de malice, le visage bûné par les vents, le soleil et le labeur, le paysan indien observe. A l'heure des élections, c'est lui le véritable maître du pays.

P. C.



PLANTU.

Et ô combien redoutable ! Dix à vingt minutes par village, un slalom au pas de charge, entre les huttes de boue séchée, une courte halte près du puits pour saluer le notable local, trois mots gentils à celui-ci, une carresse à cet autre, et le convoi repart

montés sur des véhicules trinitaires, les spectacles de magie, de danse ou de chansons spécialement montés pour eux par les partis, bref toute cette grande parade électorale bruyante et colorée qui fait d'une campagne indienne la plus spectaculaire des fêtes populaires de la planète, tout cela n'est pas suffisant. Pour gagner le cœur et la voix du plus fruste des paysans du Bihar ou de l'Uttar-Pradesh, il faut bien d'autres choses.

Ce vénérable patriarche un peu sourd, réplique parfaite du mahatma Gandhi, qui se prélassait dehors sur son lit de corde tressée, se moque comme d'une guigne de la « productivité nationale » chère à Delhi. Ce portefaix intouchable, aux dents jaunies par le bétel, ignore tout du nécessaire « effort à l'exportation », et ces femmes timides cachées dans les plis de leurs saris ne voteront pas forcément pour le parti qui leur promet une libération anticipée de leur « condition d'exploitées ».

D'ailleurs, le nombre de jeeps mises à la disposition des militants pour mener campagne dans les zones rurales est important, mais pas déterminant. En 1977, le Congrès Indira en possédait déjà quatre ou cinq fois plus que les autres partis, ce qui ne l'avait pas empêché de perdre.

On peut battre les intouchables, les empêcher de voter, voler les urnes qui contiennent leurs voix - pratiques courantes quoique limitées à certaines régions reculées, - l'Inde rurale est trop vaste pour qu'on puisse la faire taire. Ici, ce qui compte, c'est la personnalité du candidat, souvent sa caste, rarement son discours.

Une opposition disparate et dispersée

Les sondages, qui n'ont cependant pas la même fiabilité que dans les pays occidentaux, indiquent que le parti gouvernemental, le Congrès (Indira), pourrait disposer dans la prochaine Chambre du peuple (Lok Sabha) d'une majorité supérieure à celle de plus des deux tiers qu'il avait dans la précédente législature. Le système électoral - unimominal à un tour - renforce le parti dominant. Dans le cas présent, ses candidats ont d'autant plus de chances d'être élus que leur front face une dizaine d'adversaires au minimum par circonscription. Jusqu'à maintenant, le Congrès n'avait jamais obtenu plus de 50 % des voix. Avec 42,7 % seulement lors des élections générales de 1980, il avait pu disposer de plus des deux tiers des sièges dans l'Assemblée dissoute.

Cette fois, indiquent les sondages, le Congrès pourrait passer la barre des 50 % de suffrages. La Chambre du peuple compte 544 sièges, mais on ne votera à partir de lundi que dans 509 circonscriptions. Le scrutin a en effet été reporté, au Pendjab, en Assam, à Bhopal, où la situation ne permet pas encore de le tenir, et dans certaines circonscriptions de montagne.

On s'attend que plus de 300 millions des 380 millions d'inscrits se rendent aux urnes, les 24, 27 et 28 décembre. Les élections se déroulent ainsi sur plusieurs jours afin de permettre le bon fonctionnement des opérations de vote auxquelles participent deux millions de personnel. Il y aura

473 888 bureaux de vote et 1,3 million d'urnes. New-Delhi aura dépensé 600 millions de roupies (environ 50 millions de dollars) pour organiser ces élections.

L'opposition, qui avait pu gagner les élections de 1977 - qui se tenaient à la fin du régime d'état d'urgence sous Indira Gandhi - parce qu'elle était unie, va, cette fois, à la bataille en ordre dispersé, ne présentant pas de candidat unique dans de nombreuses circonscriptions. Très dispersées, ses principales composantes sont le Bharatiya Janata Party, de M.A.B. Vajpayee, dont le noyau dur est le Jan Sangh, parti nationaliste et hindouiste, fortement implanté dans le nord du pays, où cependant le Congrès (I) paraît avoir regagné du terrain ; le Parti des intouchables, des paysans et fermiers, de M. Charan Singh, âgé de quatre-vingts ans et vieil adversaire de la famille Gandhi et qui s'appuie essentiellement sur des milieux ruraux et des castes des grands Etats de l'Uttar-Pradesh et du Bihar ; le Janata (Parti du peuple), de M. Charan Shekhar, ancien congressiste, regroupant plusieurs mouvements sous le bannière « Pain et liberté » ; le Parti communiste marxiste (indépendant de Moscou et de Pékin), au pouvoir au Bengale-Occidental et au Tripura le PC prosoviétique, ainsi que de nombreuses formations à caractère plus ou moins régionaliste très influentes dans le sud du pays (Tamil-Nadu, Andhra-Pradesh) et plusieurs groupes dissidents du Congrès.

Tchad

Des affrontements auraient eu lieu dans le centre du pays

Un avion de reconnaissance libyen, de type Ilyouchine-76, a survolé, mercredi 19 décembre, la localité d'Arada, située au sud du 16^e parallèle, a annoncé vendredi Radu N'Djomena. Arada avait constitué, dans l'est du Tchad, la position française la plus avancée lors de l'opération Manita.

D'autre part, dans le centre du pays, des combats auraient opposé les forces gouvernementales à des dissidents, selon une source sûre dans la capitale tchadienne. L'AFP rapporte que, selon la même source, ces affrontements auraient éclaté à la suite de la rupture de contacts établis entre les autorités et les partisans locaux du CDR (Conseil démocratique révolutionnaire) et de la « première armée », deux composantes du GUNT de M. Goukouni Oueddeï installé dans le nord du Tchad. Ces affrontements, qui, toujours selon la même source, auraient fait « deux morts » parmi les « rebelles », se sont produits dans les régions de Mongo et de Bitkine, au sud de la ville d'Ati.

A Tripoli, M. Rakhis Manani, nouveau ministre de la défense du GUNT, a déclaré que son prédécesseur à ce poste, M. Achekh Ibn Omar, demeurait secrétaire général du CDR mais était détenu par le GUNT dans le nord du Tchad.

M. Mnuani, qui est le « numéro deux » du CDR, a ajouté que cette sanction avait été prise pour réagir contre « la tentative, par certains membres du CDR, de conclure un accord séparé entre notre mouvement et le régime de N'Djamena ». Cette version est contestée par des partisans de M. Achekh Ibn Omar, qui affirment, dans un communiqué publié vendredi à Paris, que leur dirigeant est « maintenu en prison » par les autorités libyennes.

Enfin, le président Hissène Habré a déclaré vendredi à Brazzaville qu'il appuyait fermement « le Congo » dans toutes ses initiatives « en faveur d'une réconciliation entre Tchadiens ».

A Faya-Largeau, une « vie normale »

Faya-Largeau. (AFP). - Dix huit mois après la prise de la palmeraie de Faya-Largeau par les forces du GUNT, soutenues par les troupes libyennes, la localité semble mener une « vie normale ».

Les journalistes français et britanniques ont fait le voyage entre Tripoli et Faya-Largeau à bord d'un Fokker à hélice, frappés des couleurs tchadiennes et apparemment offert par Tripoli à M. Goukouni Oueddeï, président du GUNT.

La piste de fortune, qui sert d'aérodrome est gérée par un canon de DCA et un autre canon de moins dimension montés sur deux véhicules, ainsi que par une vingtaine de combattants en uniforme dotés d'armes légères. Au cours de leurs déplacements dans la palmeraie, les journalistes n'ont pas vu de troupes libyennes et ont constaté la présence de combattants portant des armes légères et gardant l'ancienne préfecture de Faya-Largeau, transformée en résidence de M. Goukouni Oueddeï. La localité pourrait-elle résister à une attaque armée ? Le GUNT a réquisitionné Faya-Largeau en Faya Abatcha, du nom d'Ibrahim Abatcha, fondateur du Front, tué au combat en 1968. Le souk de la localité grouille de monde

en un beau soleil d'hiver. On y trouve des bouibous aux couleurs vives et variées, des tee-shirts, des jeans, ainsi que des cigaretttes, de l'huile d'olive, du riz, du sucre et de l'encens. La palmeraie paraît bien approvisionnée. M. Goukouni Oueddeï a d'ailleurs, lors d'une conférence de presse, le Monde du 22 décembre, remercié les Libyens pour leur aide alimentaire.

Non loin de ce souk se trouve la marché aux animaux. Dromedaires, chèvres et moutons y sont échangés contre toutes sortes de monnaies, dinars libyennes, francs français ou même dollars. La présence de la Libye est presque imperceptible dans les rues. En effet, les murs sont couverts de graffiti purement tchadiens. Seules deux pancartes en langue française, d'assez petites dimensions et qui paraissent vieilles, portent des slogans tirés du Livre vert du colonel Kadafi. En revanche, les murs de la cour de l'école, fréquentée par des enfants de sept à quatorze ans, sont couverts de slogans empruntés au Livre vert du colonel Kadafi. Le Livre fournie des environs de la capitale mauritanienne. On ignore quel va être son enseignement.

Mauritanie

Toutes les personnes condamnées pour des raisons politiques sont amnistiées

Nouakchott (Reuters). - Le nouveau chef d'Etat mauritanien, le colonel Ould Taya, au pouvoir depuis la « révolution de palais » du 12 décembre, a annoncé, vendredi 21 décembre, une amnistie générale pour toutes les personnes condamnées pour des raisons politiques, y compris celles qui sont en exil.

Cette mesure s'applique notamment à l'ancien président Mukhtar Ould Dadah, père de l'indépendance de la Mauritanie, renversé par les militaires en 1978 et aujourd'hui en exil dans le sud de la France.

L'amnistie concerne également l'ancien président Moustafa Ould Salack, « cerveau » du putsch de 1978 et renversé un an après, et l'ancien ministre, M. Sid'Ahmed Ould Breijara.

Ces deux personnalités avaient été condamnées à une peine de dix ans de travaux forcés, en février 1982, pour complot en vue de renverser le colonel Haidalla.

Ce dernier, déposé alors qu'il participait au onzième sommet franco-africain de Bujumbura, est rentré volontairement à Nouakchott où il a été amené dans un camp militaire des environs de la capitale mauritanienne. On ignore quel va être son sort.

Au total, cent soixante-quatre détenus politiques avaient été jusqu'ici élargis par le régime issu des événements du 12 décembre. Parmi eux figuraient MM. Ahmed Bube Miske, ancien représentant de la Mauritanie à l'ONU, et El Khoury Ould M'Heïty, ancien secrétaire général de l'Union des travailleurs de Mauritanie (UTM, centrale syndicale unique).

Dans un message à la nation, le colonel Ould Taya a, enfin, déclaré qu'il allait œuvrer à la relance de l'économie nationale, « freinée par le gaspillage, les détournements des deniers publics et le pouvoir personnel enrigé en système de gouvernement » par l'ancien président Haidalla.

A travers le monde

Nicaragua

OPPOSITION : DEUX DÉCISIONS. - Le Mouvement démocratique nicaraguayen (MDN), l'une des organisations membres de l'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE, anti-sandiniste), a décidé d'abandonner la lutte armée pour se consacrer exclusivement au combat politique, a indiqué jeudi 20 décembre, son président, M. Alfonso Robelo. D'autre part, M. Joaquim Chamorro Barrios, codirecteur du seul journal d'opposition, le Prensa, s'est exilé au Costa-Rica, afin de protester contre la censure gouvernementale, a-t-on appris vendredi. (AFP, AP).

Soudan

LE SORT DES OTAGES ÉTRANGERS. - Les quatre otages étrangers détenus depuis février dernier par l'armée de libération du peuple du Soudan (opposition au régime du président Némery) « pourraient être libérés pour les fêtes de Noël », selon une lettre de ce mouvement adressée mercredi au bureau de l'AFP à Addis-Abeba. Les quatre otages encore détenus par l'ALPS sont deux Français, Yves Parisse et Michel Dupire, un Britannique, Ian Bain, et un pilote kényan, Gwynn Marson, tous employés de la société française Les Grands Travaux de Marseille.

150

France

La situation en Nouvelle-Calédonie

Après la violente polémique déclenchée par le RPR au Sénat - M. Pasqua ayant brandi, à l'adresse du président de la République et des membres du gouvernement, la menace de la Haute Cour de justice, - le texte signé de six anciens premiers ministres et de l'ancien chef de l'Etat, et publié vendredi soir 21 décembre, témoigne du retour de l'opposition à un ton plus mesuré. Il est vrai que ce texte porte notamment la signature de MM. Barre et Chaban-Delmas.

Cette déclaration accuse le gouvernement de « mettre en cause les principes de l'autodétermination, les règles fondamentales de la République et les intérêts de la France ».

L'ancien président de la République et six anciens premiers ministres reprochent au gouvernement de mettre en cause « les intérêts de la France »

M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien chef de l'Etat, et MM. Debré, Couve de Murville, Chaban-Delmas, Messmer, Chirac et Barre, anciens premiers ministres, ont rendu publique vendredi 21 décembre la déclaration suivante : « Les déclarations du président de la République ou sujet de la Nouvelle-Calédonie, celles du premier ministre, des membres du gouvernement et du délégué du gouvernement mettent en cause les principes de l'autodétermination, les règles fondamentales de la République et les intérêts de la France. L'autodétermination du territoire d'autre-mer qu'est la Nouvelle-Calédonie a été, conformément à la Constitution, acceptée par les formations politiques nationales.

« Elle ne peut faire l'objet de manipulations électorales. C'est l'ensemble des citoyens français habitant la Nouvelle-Calédonie qui doivent être appelés à se prononcer sur le statut de la terre où ils vivent. L'insistance mise sur la seule solution de l'indépendance revient à les

priver de la possibilité de choisir. Ils doivent, en application d'une véritable autodétermination, pouvoir opter entre deux solutions : l'une hors de la République française, l'autre dans la République française.

« Là où flotte le drapeau de la France doit régner la loi, égale pour tous, respectée par tous. Les principes républicains imposent que l'Etat et son représentant assurent l'ordre public de telle façon qu'aucune violence ne soit permise, qu'aucune minorité pour des raisons politiques ou raciales ne puisse dicter sa volonté aux autres.

« L'intérêt national impose aussi ses exigences. Le fait de privilégier à tout prix l'indépendance est contraire aux intérêts économiques, culturels et stratégiques de la France et du monde libre. Toute démarche qui serait en contradiction avec ces données fondamentales ne peut qu'être rejetée par le peuple français comme contraire à ses lois, à ses traditions, à ses droits. »

SOMME : LES SOCIALISTES VOTENT LE BUDGET DE M. MAX LEJEUNE

(De notre correspondant.)

Amiens. - Alors qu'ils s'étaient abstenus l'année dernière, les six élus socialistes ont approuvé le budget 1985 (1,3 milliard de francs) du conseil général de la Somme, présidé depuis 1945 par M. Max Lejeune (mouvement démocrate socialiste), et dans lequel l'opposition au gouvernement est largement majoritaire (elle détiendrait trente sièges sur quarante-quatre).

Le PS a expliqué son vote favorable en soulignant qu'il s'agit d'un budget préparé dans la sérénité, qui montre une volonté de participer à l'effort de lutte contre l'inflation. En effet, il est supérieur seulement de 5,6% à celui de 1984, et la pression fiscale augmente de 9,88% contre 13% l'an dernier. Le PS note enfin que le conseil général « a bien intégré la réforme de décentralisation et de transfert de compétences ». Ce vote, souligne M. Jacques Fleury (PS), vice président du conseil général et député de la Somme, ne veut pas dire que le PS adhère aux thèses de l'opposition. Il signifie que sur des sujets locaux il est possible de construire quelque chose de commun.

Lorsque M. Max Lejeune a appris que le Parti socialiste allait voter son budget, il a demandé au rapporteur de la commission des finances de donner dans son discours ce qui pouvait passer pour une critique un peu trop acérée du gouvernement. M. Jérôme Bignon (RPR) a donc dû revoir son texte une heure avant d'avoir à le prononcer. Mais il n'a rien enlevé, bien au contraire, du passage où il notait l'importance croissante dans le budget du volet social - qui permet de corriger les méfaits de la crise économique -. Les huit élus communistes ont voté contre le budget de la Somme, estimant qu'il ne faisait que suivre la politique d'austérité du gouvernement.

MICHEL CURIE.

89 FM

à Paris du lundi au vendredi à 8 h 35

Jean-Michel Durand-Soufflard

Le premier ministre a réagi en dénonçant des « partis de droite qui se désolidarisent en jetant de la haine sur le feu ».

Sur place, M. Dick Ukekwé, président du gouvernement local et sénateur RPR du territoire, a maintenu, vendredi à Paris, son refus de négocier avec M. Plesni tant que l'ordre n'est pas rétabli. « L'ordre n'est pas encore rétabli », a-t-il précisé, avant d'indiquer que le RPCR participerait à un référendum d'autodétermination, « à condition qu'il se fasse dans le cadre de la Constitution ». Selon lui, « toutes les personnes régulièrement inscrites sur les listes électorales doivent pouvoir voter ».

A Metz, M. Jean-Pierre Massenet, sénateur (PS) de la Moselle, membre de la commission

sénatoriale de contrôle qui s'est rendue dans le territoire du 2 au 12 décembre, a précisé que la communauté européenne était « saramée et soumise organisée en milieu », cet armement provenant selon lui, d'un « trafic partant de l'Australie ».

Dans le territoire, la distribution du pétrole est de nouveau assurée. Deux indépendantistes, originaires de Lifou (Iles Loyautés), ont été arrêtés. Ils sont accusés d'avoir séquestré le sous-préfet de l'île au mois de novembre.

Enfin le premier ministre de Papouasie-Nouvelle-Guinée, M. Somaré, s'est déclaré prêt à aider les Canaques, « s'ils parlent d'une seule voix ».

Barrages en pointillé

De notre envoyé spécial

Nouméa. - Chose promise, chose due : Bourail est libre. Enfin, presque. Assés en tailleur sous les bougainvillées, le colonel de gendarmerie avait assuré vendredi les Canaques des tribus environnantes que les barrages calchoches posés aux entrées de la seconde ville blanche du territoire seraient levés « très bientôt ».

Les tribus, c'était juré, pourraient retourner au ravitaillement comme avant l'incendie du magasin Courtaud, la semaine précédente. Déployant des trésors de dialectique et de persuasion, les gendarmes ont donc renoncé samedi à l'envoi des Européens, devant les tracteurs et les sacs de sable. A peine ont-ils dû en entraîner quelques-uns par les pieds. Mais les barragistes sont restés tout près, si près qu'on s'y tromperait parfois. Assez près pour continuer d'écouter, selon les termes du haut-commissariat, une « pression psychologique » sur les automobilistes. Assez près aussi pour faire entendre leur voix et refuser le passage, le cas échéant, à une voiture de canoche dont la vitesse ne leur plaît pas. Après les barrages bloquants et les barrages filtrants, Bourail a inventé les barrages en pointillé.

Ce demi-succès de la gendarmerie est le fruit de plusieurs jours d'efforts, d'entente entre les uns et les autres, de négociations laborieuses. Plusieurs jours de réussites momentanées et de replis tactiques. Tout au long de la semaine, le haut-commissariat a cru pouvoir annoncer chaque soir aux journalistes que Bourail était dégonflé sans que, pas un seul instant, les Calchochas n'aient cessé de contrôler les entrées et les sorties de la ville. La réalité, là comme ailleurs, dans l'affaire calédonienne est mouvante, incertaine. Ainsi, de la côte ouest - blanche - à la côte est - noire - Thio et Bourail se répondent désormais en un curieux écho, l'une et l'autre officiellement libres mais en fait sous pressante surveillance. Deux bastions armés qui s'observent dans le silence moite d'avant Noël, deux faces d'une même illusion, d'un même trompe-l'œil.

Ces deux villes-symboles sont deux versions du même double mensonge. L'autorité administrative les prétend pacifiques, les gendarmes continuent pourtant d'y trembler sous des doigts trop nerveux. Nouméa qui, à peine remise de sa psychose du manque d'essence, a retrouvé le chemin des plages, les imagine à feu et à sang : on continue pourtant, entre occupants et occupés, voisins paisibles d'hier et de demain, d'y discuter parfois à la fraîche. Déroulante calédonienne.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Le Parlement adopte le collectif budgétaire

Les socialistes majoritaires au Sénat ! L'événement n'est pas fréquent. C'est pourtant ainsi que se sont achevés les travaux parlementaires de l'automne et, par là même, la session extraordinaire qui n'aura occupé que le vendredi 21 décembre. Le dernier vote émis au Sénat, à une heure où l'Assemblée nationale avait pratiquement cessé de siéger, a permis l'adoption de la loi de finances rectificative pour 1984 par 81 voix (PS, MRG), les 24 sénateurs communistes s'abstenant et ceux de la droite ne prenant pas part au vote.

Curieuse situation, d'autant plus surprenante que les membres de l'opposition nationale avaient, une première fois, approuvé ce qu'ils refusaient de voter. En effet, après que le Sénat eut considérablement modifié en première lecture le texte approuvé par les députés, au point que ni la majorité, ni les socialistes du Palais du Luxembourg ne participèrent au vote, laissant les communistes le repousser, une commission mixte paritaire avait réuni députés et sénateurs. Or, ici, comme l'an dernier, un accord fut trouvé.

Accord étonnant dans la situation politique actuelle, parce que, pour l'essentiel, il reprenait la version approuvée par les députés (Le Monde du 7 décembre 1984). N'ont eu effet été modifiés que le mode de calcul des redevances dues par les communes à l'Office national des forêts pour l'entretien de leurs bois, le montant de la redevance due par Canal Plus pour financer le contrôle par l'Etat de l'application correcte de son cahier des charges, (elle est diminuée, passant de 1,5 million de francs à 1 million) alors que les collectivités locales sont autorisées à augmenter la taxe sur l'électricité si elles n'ont pas atteint le taux moyen national pour les départements et régional pour les communes ou leur groupement, situation que le gouvernement avait refusée à l'Assemblée nationale.

Seulement M. Christian Piarret, député socialiste des Vosges et rapporteur général de la commission des finances de l'Assemblée nationale, sut faire œuvre de persuasion et profita de la volonté d'aboutir de son homologue du Sénat M. Maurice Blin (Union centriste, Ardennes), qui est de ces sénateurs qui refusent de voir l'Assemblée du Palais du Luxembourg s'enfermer dans un rôle d'apposant systématique. Surtout M. Piarret obtint du gouvernement l'assurance que celui-ci ne déposerait pas d'amendement sur la deuxième lecture alors qu'il avait usé et abusé de cette possibilité lors de la discussion de la loi de finances pour 1985, à la grande colère de tous les parlementaires, et alors qu'il ne cachait pas son intention de faire cette fois encore deux ajouts importants.

Quant aux socialistes et indépendants de la Mana, pour l'instant le seul parti à avoir pris position en faveur de représentants majoritaires du peuple kanak, peuple légitime de Nouvelle-Calédonie, ils ont mis en garde le gouvernement polynésien et les responsables de l'Etat « contre l'immigration en Polynésie de populations étrangères au territoire. Immigration qui provoquerait à terme les mêmes effets tragiques qu'en Nouvelle-Calédonie ».

La crise calédonienne est suivie à Tahiti avec une attention particulière. Cinq mille cinq cents Tahitiens vivent en Nouvelle-Calédonie. Certains ont déjà annoncé leur intention de revenir en Polynésie.

JEAN SEMLA.

L'inquiétude des Polynésiens

De notre correspondant

Tahiti. - Depuis les élections du 18 novembre, la Nouvelle-Calédonie, M. Gaston Flosse, président (RPR) du gouvernement polynésien, a multiplié les déclarations de soutien à M. Dick Ukekwé, président (RPCR) du gouvernement néo-calédonien. Mais, en décidant de se rendre lui-même à Nouméa « pour déterminer, en accord avec les autorités territoriales de Nouvelle-Calédonie, par quels moyens la Polynésie française peut apporter à celle-ci un soutien efficace et selon quelle procédure ces territoires pour continuer d'être ensemble s'unir pour surmonter ensemble les difficultés présentes et à venir », M. Gaston Flosse vient de franchir un pas supplémentaire afin de traduire en acte « la solidarité qui unit les deux gouvernements ».

Le départ, jeudi, de M. Flosse pour Nouméa n'a pas encore été commenté par les partis d'opposition. Mais une prééminente mission d'information en Nouvelle-Calédonie, conduite par deux ministres polynésiens, avait déjà suscité une vive polémique dans le territoire. Le Hère Aia et l'Ea Api, les deux partis de l'ancien front uni,

avaient contesté le bien-fondé de cette mission, la qualifiant de « maladroite », à un moment où M. Jean-Marie Tjibou demandait à la communauté polynésienne de Nouvelle-Calédonie de « rester au moins neutre ».

Il est vrai que, avant les élections du 18 novembre, M. Georges Kelly, ministre de la jeunesse, s'était une première fois rendu en Nouvelle-Calédonie pour battre le rappel des Polynésiens en faveur du RPCR.

Quant aux socialistes et indépendants de la Mana, pour l'instant le seul parti à avoir pris position en faveur de représentants majoritaires du peuple kanak, peuple légitime de Nouvelle-Calédonie, ils ont mis en garde le gouvernement polynésien et les responsables de l'Etat « contre l'immigration en Polynésie de populations étrangères au territoire. Immigration qui provoquerait à terme les mêmes effets tragiques qu'en Nouvelle-Calédonie ».

La crise calédonienne est suivie à Tahiti avec une attention particulière. Cinq mille cinq cents Tahitiens vivent en Nouvelle-Calédonie. Certains ont déjà annoncé leur intention de revenir en Polynésie.

JEAN SEMLA.

THIERRY BREHIER.

PRÉCISION. - M. Philippe Séguin, député RPR des Vosges, nous demande de préciser que, au cours de la séance à l'Assemblée nationale du 19 décembre, il n'a pas interpellé le premier ministre sur le nazisme, mais sur l'apartheid. C'est M. Laurent Fabius qui a pris l'initiative de répondre sur le nazisme.

Le bureau politique du RPR

Le bureau politique du RPR, créé par modification des statuts lors des assises de Grenoble, a été composé lors du comité central du 20 décembre. Vingt membres de ce bureau ont été élus. Il s'agit de MM. Hubert d'Andigné, sénateur de l'Orne, Emmanuel Aubert, député des Alpes-Maritimes, Franck Baratta, délégué des Yvelines, André Bord, ancien député du Bas-Rhin, Robert Calmejean, ancien député de Seine-Saint-Denis, M^{me} Nicole Chourau, ancienne secrétaire nationale, MM. Auguste Cazalat, sénateur des Pyrénées-Atlantiques, Jean Falala, député de la Marne, Jacques Foccart, Mielhe Giraud, sénateur du Val-de-Marne, Olivier Guichard, député de Loire-Atlantique, Gabriel Kasperetti, député de Paris, Claude-Olivier Mercus, député de Paris, Claude Martin, ancien député de Paris, M^{me} Mathurin, déléguée de la région Centre, MM. Bernard Pons, député de Paris, Robert Poudjane, ancien député de la Côte-d'Or, Hyacinthe

des postes, du produit de l'augmentation de la taxe téléphonique du 1^{er} août dernier pour financer des sociétés nationalisées. Or, la droite juge cela anti-constitutionnel et a saisi, pour ce motif, le Conseil constitutionnel.

Est-ce pour éviter une contradiction juridique, est-ce pour des raisons politiques ? Toujours est-il que la droite refusa d'approuver, en séance publique, ce qu'elle avait adopté à huis clos, alors même que le gouvernement avait tenu sa promesse. Au Sénat, M. Blin expliqua qu'il n'était pas question de donner « un quitus à la gestion financière » du gouvernement. M. André Fosse, président par intérim du groupe de l'Union centriste, prit la précaution de rappeler que son groupe « a fait des réserves sur la légalité constitutionnelle des opérations enregistrées au budget annexé des PTT ». A l'Assemblée nationale, M. Georges Tréhaud, porte-parole du RPR affirmait que son vote en commission mixte n'avait comme objectif que d'empêcher le gouvernement de déposer des amendements. Et M. Gilbert Gaugier, représentant de l'UDF, dont aucun député n'avait assisté à l'Assemblée mixte, expliqua que le groupe UDF de l'Assemblée nationale ne pouvait être engagé par son homologue du Sénat. Pour l'un et l'autre, l'accord ne change rien : le collectif reste mauvais. Les communistes eux aussi passeront de l'approbation à l'abstention.

Si au Sénat M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget ne dit rien, trop content du résultat déjà obtenu à l'Assemblée, il fit remarquer que l'opposition « revenait sur ses paroles ». M. Piarret, lui, parla d'incobérence. La logique des hommes politiques, il est vrai, n'est pas forcément celle du commun des mortels.

D'autre part, l'Assemblée nationale a, le vendredi 21 décembre, définitivement adopté deux projets de loi et trois autres lectures, après déclaration d'urgence et échec de la commission mixte paritaire. Ce sont :

• Mesures sociales : le Sénat ayant dans la matinée opposé la question préalable, ce qui revient à un refus de discuter, au projet portant diverses dispositions d'ordre social, les députés ont à nouveau approuvé le texte qu'ils avaient adopté en deuxième lecture (Le Monde des 5 et 22 décembre). Celui-ci apporte quelques modifications au droit du travail et au droit social.

• Familles : la majorité sénatoriale a, dans la matinée du vendredi 22 décembre, opposé la question préalable au projet de loi sur la famille, critiquant les conditions de création d'une allocation parentale d'éducation. Aussi l'Assemblée nationale a-t-elle confirmé ses votes précédents (Le Monde des 7 et 22 décembre 1984).

THIERRY BREHIER.

Santoni, député des Bouches-du-Rhône, Maurice Sehunann, sénateur du Nord, et Jean Tibéri, député de Paris.

Au bureau politique, présidé par le président du RPR, siègent de droit les anciens premiers ministres, MM. Debré, Couve de Murville, Chaban-Delmas et Messmer, ainsi que le secrétaire général du mouvement, M. Toubon, les présidents des deux groupes parlementaires, MM. Labbé et Pasqua, et le trésorier du RPR, M. Robert Galley.

Le bureau politique est convoqué par son président. Il remplace l'ancien conseil politique. Toutefois, le véritable « gouvernement » du RPR est constitué par la « commission exécutive » composée des vingt secrétaires nationaux, qui ont chacun en charge des secteurs précis. Aree l'élection des membres du bureau politique, toutes les instances du RPR se trouvent ainsi renouvelées.

Société

Sastre, le patron

(Suite de la première page.)
L'autorité de la FFF est régulièrement contestée et bafouée par les représentants des clubs professionnels. Ces derniers végètent et disparaissent parfois dans des grandes villes comme Paris, Lille, Toulouse...
Fernand Sastre débarqua en France en 1962. De la ligue d'Alger, ce fonctionnaire des finances passa assisté à la ligue de Paris avant de trouver place dans les commissions du championnat de France amateur et de la Coupe de France. C'est là qu'il fut élu président de la FFF, le 1er janvier 1973. Détaché par

l'administration, il peut alors s'occuper de ses nouvelles fonctions à plein temps et s'attaquer à la restauration et à l'amélioration de toute la pyramide du football français.

En douze ans, de 1973 à 1984, la FFF a vu ses effectifs de base presque doubler, en passant de 930 000 à 1 708 000 licenciés et le nombre de ses clubs de 14 533, 22 275. Au sommet, les équipes de France sont devenues l'été dernier championne d'Europe et championne olympique, deux ans après avoir atteint la demi-finale de la Coupe du monde.

Pour parvenir à ces résultats, Fernand Sastre n'a pas ménagé ses efforts pour procurer des moyens aux petits clubs en militant pour la création du Fonds national pour le développement du sport (FNDS), en signant avec le ministre de la Jeunesse et des sports deux conventions, en 1977 et en 1980, pour faciliter l'implantation de 1 500 terrains de grand jeu ou encore en réclamant l'institution de concours de pronostics avant de se rallier au Loto sportif.

Grâce à sa bonne entente, transformée en fil des ans en grande amitié, avec Jean Sadoul, président de la Ligue nationale de football - qui regroupe les 56 clubs des première et deuxième divisions - Fernand Sastre a voulu, parallèlement, mieux structurer l'élite. Depuis 1972, le nombre des conseillers techniques est passé de dix à cent. La FFF a ouvert à Vichy un Institut national pour les métiers du football. Les opérations de détection des meilleurs parmi les jeunes et les structures pour les accueillir ont été mul-

tipliées. Tous les clubs de première division ont dû créer des centres de formation. Au début de décembre, le président de la FFF a planté, à Clairefontaine (Yvelines), le premier arbre du futur centre technique national du football, qui recevra, en 1986, les stages des onze équipes nationales, des entraîneurs, des arbitres, un département médical etc.

Afin d'aider le professionnalisme, Fernand Sastre a pu négocier avec le gouvernement et les instances européennes du football l'organisation en France du championnat d'Europe dans six stades de plus de cinquante mille places construits ou rénovés et agrandis pour la circonstance. C'est pourtant avec le professionnalisme que cet ancien directeur des impôts connaît quelques déconvenues. Malgré de nombreuses tentatives auprès des pouvoirs publics, jamais il n'a pu faire appliquer un véritable contrôle de la gestion des clubs ni faire reconnaître, au niveau de la fédération, le caractère bien spécifique des activités sportives et de la profession de footballeur. Dans sa retraite sportive d'Annecy, où il vient d'être nommé conservateur des hypothèques, les affaires de la double billetterie du Paris-SG puis de la caisse noire de Saint-Etienne restent assurément deux des plus mauvais souvenirs du président de la FFF.

GÉRARD ALBOUY.

Les déconvenues du professionnalisme

C'est sur ce programme que « l'équipe Sastre » est élue, en décembre 1983, au bureau fédéral placé sous la présidence de M. Jacques Georges, l'actuel président de l'Union européenne des associations de football (UEFA). Secrétaire général, il est déjà la cheville ouvrière de la FFF, dont il deviendra président le 1er janvier 1973. Détaché par

UN RUBAN ROUGE POUR PLATINI

Michel Platini a été nommé chevalier de la Légion d'honneur par le conseil des ministres du 19 décembre.

Cette mesure a été rendue publique le 21 décembre par le conseil de la Fédération française de football. « Décidément l'année se termine bien pour les « bleus » et pour moi », a déclaré le capitaine de l'équipe de France en apprenant la nouvelle à Turin.

Au cours de la saison écoulée Michel Platini a marqué neuf des quatorze buts qui ont permis à l'équipe nationale de devenir championne d'Europe. Il est aussi devenu le deuxième Français, après Raymond Kopa, à frapper au palmarès d'une coupe d'Europe en ayant gagné avec son club, la Juventus de Turin, la Coupe des clubs vainqueurs de Coupe.

- FOOTBALL : Bordeaux en tête à la trêve. - Le championnat de France de première division reprendra le 19 janvier. La vingt-et-unième journée, disputée le 21 décembre, a permis à Bordeaux de reprendre la tête du classement grâce à une meilleure différence de buts que Nantes, battu sur son terrain par Brest (2-0). Les autres résultats ont été les suivants :
 - Rouen et Marseille 1-1
 - Sochaux b. RC Paris 2-0
 - Strasbourg et Lens 1-1
 - Metz b. Laval 4-1
 - Monaco et Auxerre 0-0
 - Toulouse b. Tours 2-0
 - Nancy b. Bastia 2-0
 - Bordeaux b. Lille 1-0
 - Toulon b. Paris-SG 5-1
 - Brest b. Nantes 2-0
- Classement (Début de tableau) - 1. Bordeaux, 33 pts ; 2. Nantes, 33 ; 3. Auxerre, 27 ; 4. Toulon, 25 ; 5. Metz, 25. (Fin de Tableau) - 17. Strasbourg, 16 ; 18. Tours, 16 ; 19. Rouen, 15 ; 20. RC Paris, 12.

Sciences

LANCEMENT RÉUSSI DE LA DEUXIÈME SONDE SOVIÉTIQUE VERS VÉNUS

L'Union soviétique a lancé, vendredi 21 décembre, une nouvelle sonde spatiale en direction de la planète Vénus et de la comète de Halley. L'engin, nommé Vega-2 et porteur d'instruments de mesure français, est la réplique de celui que les Soviétiques avaient lancé avec succès le 15 décembre. Comme la sonde qui l'a précédée, Vega-2 se dirigera d'abord vers Vénus, qu'elle atteindra au principe dans le courant du mois de juin 1985. Elle larguera, alors, un module de descente et un ballon météo dans l'atmosphère de la planète avant de s'élaner vers la comète de Halley (le Monde daté 16/17 décembre), qu'elle doit croiser en mars 1986.



Religion

Devant le Sacré Collège

JEAN-PAUL II RENOUVELLE SES ATTAQUES CONTRE LA « THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION »

De notre correspondant

Rome. - Le pape Jean-Paul II, à l'occasion du traditionnel discours prononcé le 21 décembre devant les cardinaux et les prélats du Sacré Collège, a renouvelé ses attaques contre les excès de la « théologie de la libération » et dénoncé les tendances « isolatinnistes et centrifuges » au sein de l'Eglise. Il a tenu à souligner, à cet égard, les mérites du travail de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Cette dure mise au point prend d'autant plus de relief qu'elle a été faite à la veille de l'arrivée à Rome du Père Leonardo Boff, brésilien et figure symbolique de la « théologie de la libération ».

« Oui, l'Eglise fait sien l'option préférentielle pour les pauvres, a affirmé le pape. C'est une option préférentielle, elle n'est donc pas exclusive ou exclusive, parce que le message du salut est destiné à tous. De surcroît, c'est une option qui se fonde essentiellement sur la parole de Dieu et non sur des critères offerts par les sciences humaines ou des idéologies opposées réduisant les pauvres à d'abstraites catégories socio-politiques ou économiques. »

Jean-Paul II a aussi insisté sur le fait que, outre la pauvreté matérielle, existe aussi une « pauvreté dérivant de la privation des biens spirituels ».

« N'est-il pas lui aussi un pauvre, cet homme soumis au régime totalitaire qui le prive de cette fondamentale liberté qu'est l'expression de sa dignité de personne intelligente et responsable ? »

Le souverain pontife a ensuite rappelé la signification de « l'inspiration de quelques aspects de la « théologie de la libération », un texte du cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, rendu public en septembre dernier. Ce texte qui met en garde « les pauvres contre de dérisoires et périlleuses propositions idéologiques de libération qui, à partir de situations de réelles et dramatiques misères font d'eux et de leurs souffrances un simple prétexte pour de nouvelles et parfois plus graves oppressions ».

« La réduction du message évangélique à la seule dimension socio-politique, a ajouté le pape, vole les pauvres de ce qui constitue leur droit suprême : celui de recevoir de l'Eglise le don de la vérité entière sur l'homme et sur la présence du Dieu vivant dans leur histoire. »

MARC SEMO.

Faits divers

Des salariés du groupe Manurhin inculpés pour trafic d'armes

De notre correspondant

Mulhouse. - Depuis plus de vingt ans, un ouvrier de Manurhin sortait de l'usine d'armement mulhousienne des pièces détachées pour se constituer un véritable arsenal. Sa cache - un réduit d'un mètre sur deux, fermé par une armoire métallique pivotante, aménagé dans son domicile - a été découverte en début de semaine par les gendarmes de Sausheim (Haut-Rhin). Cette saisie fait suite à l'arrestation et à l'inculpation, fin novembre, d'un autre employé de Manurhin, Dany Klingelschmitt, trente-quatre ans, qui, par le biais de revendeurs, avait écoulé sur le marché parallèle des collectionneurs, des tireurs sportifs et des troupes des armées de police, des armes de guerre de toutes sortes, elles aussi, en pièces détachées et remontées à son domicile.

Des milliers de balles

Dix-huit inculpations et sept mandats de dépôt - dont quatre contre les salariés de Manurhin - ont été jusqu'ici émis par M. Germain Seingelin, juge d'instruction au tribunal. La direction de Matra-Manurhin-Défense, qui n'a pris le contrôle de l'unité d'armement de Mulhouse qu'en janvier 1984, a reconnu qu'avant cette date « il n'y avait pratiquement aucune surveillance. Manurhin, c'était une entreprise familiale basée sur la confiance en son personnel ».

Jean-Marie Billig, quarante-sept ans, chez qui a été découvert l'atelier clandestin, travaillait comme ajusteur spécialisé d'abord à la fabrication des machines à munitions, puis, depuis peu, à celle des lance-roquettes Atlas. Dans son arsenal ont été saisis des milliers de balles, cartouches et amorces prêtes à être montées, une vingtaine de pots contenant de la poudre, dix-sept canons de fusils d'assaut suisses SIG (dont la fabrication a été arrêtée en 1982), une vingtaine de canons pour revolvers ou pistolets, des carcasses pour ces mêmes armes, une Sten incomplète, des balnettes pour SIG, des chargeurs, ressorts et barillettes.

Cinq complices dans l'attentat d'Orly sont condamnés à des peines de prison

La treizième chambre du tribunal correctionnel de Créteil (Val-de-Marne) a rendu vendredi 20 décembre son verdict dans l'affaire des six Arméniens accusés d'avoir aidé les auteurs de l'attentat meurtrier - huit morts et quarante blessés - commis à Orly le 15 juillet 1983.

Cinq des six inculpés ont été reconnus coupables, et condamnés à des peines d'emprisonnement allant de deux à quatre ans. Nersez Tasci, vingt-quatre ans, et Oshanes Catanesian, vingt-cinq ans, devront purger deux ans de prison Antoine Achikoyan, trente-huit ans, trente mois de la même peine, Bedros Halabalian, vingt-neuf ans, trois années et Avedis Catanesian, vingt-huit ans, quatre ans. En revanche, les juges ont décidé de relaxer le sixième homme - Roozik Avanesian, vingt-cinq ans - estimant que « sa culpabilité n'est pas établie ».

Ces six militants arméniens étaient accusés de participation à association de malfaiteurs et de diverses infractions à la législation sur les armes et les explosifs. Chez plusieurs d'entre eux les policiers avaient trouvé, trois jours après l'attentat, des pistolets-mitrailleurs, des bâtons de dynamite, des munitions, des détonateurs, des systèmes électroniques de retardement. Par contre, hormis une liste de mots dans

RETIRÉ DU MARCHÉ

Le médicament anti-vieillesse était un leurre...

Le secrétariat d'Etat à la santé vient de suspendre pour un an l'autorisation de mise sur le marché du Récepton, médicament supposé efficace contre certains symptômes liés au vieillissement. Cette décision a été prise en accord avec la SANOFI (filiale d'Elf-Aquitaine), maison mère du laboratoire fabricant.

Fait aussi inhabituel que remarquable, les responsables de la SANOFI ont à cette occasion présenté leurs excuses à la presse.

L'affaire commence en 1985, lorsque les laboratoires Labaz lancent sur le marché français le Gérontix, substance qui, comme son nom l'indiquait trop bien, avait pour objet d'opposer un frein aux méfaits du temps et aux symptômes de la sénescence. Cette « eau de jeunesse » présentée sous forme injectable contenait pour l'essentiel de la procaine et du magnésium, deux substances dont l'efficacité quasi-mythique tient sans doute - quand on peut l'observer - à un pur effet « placebo ».

La Gérontix n'était-il rien d'autre qu'un leurre ? Personne, pendant plusieurs années, ne devait se soucier de la question. Mais, une autre filiale de la SANOFI - les laboratoires Lafarga - tentait à son tour d'exploiter la filon. La même association (procaine-magnésium) était alors présentée sous forme de comprimés. Malheureusement pour eux, les laboratoires Lafarga confiant la campagne de promotion du Récepton à une agence, qui, inconscience ou ignorance des règles non écrites de la bienséance publicitaire en matière de médicament - ne devait pas y aller avec le dos de la cuillère, parlant, par exemple, d'efficacité contre les rides et l'impuissance. Re baptisé Récepton, le Gérontix devint un vrai « produit miracle ». Rapidement, confie-t-on, aujourd'hui à la SANOFI, il y eut rupture du stock.

Alors qu'elles n'avaient jamais surveillé en face du Gérontix, les autorités sanitaires françaises devaient s'émouvoir du succès du Récepton. A un tel point que la direction de la pharmacie et du médicament vint de suspendre pour un an l'autorisation de mise sur le marché de ce produit. M. René Sautier, président-

Trois inculpations dans l'assassinat d'un avocat parisien

Valérie Sabra, dix-huit ans et demi, mannequin à Laurent Hattah, dix-neuf ans, employé de commerce, et Jean-Rémy Sarrault, vingt et un ans, sans profession, ont été défrétés ce samedi matin 22 décembre au parquet de Paris, après avoir été arrêtés, jeudi, par la brigade criminelle. Ils sont accusés d'avoir tué, à l'arme blanche et après les avoir torturés (le Monde du 11 décembre), un avocat, M. Gérard Le Laidier.

Carnet

Naissances

— Jérôme TILLETTE de MAURTORT et Elisabeth, née ENZ, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille.

Annabelle.

Paris, le 28 septembre 1984. 64 bis, rue Pergolée, 75116 Paris.

David et Catherine de MAURTORT-BROWN, Vincent, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils.

Axel.

Toronto, le 6 novembre 1984. 15 Indian Trail, Toronto, Ontario M6T1Z8, Canada.

Laurent TILLETTE de MAURTORT et Chantal, née HEMMER, Aïza, Adria, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils.

Camille.

Château-Malabry, le 9 décembre 1984. 24, rue Gaston-Dietrich, Luxembourg.

Décès

— M. Jacques Achar et ses enfants, Jean-Claude Achar, Jean-Claude Achar, Mireille Hontarredo, ont le douleur de faire part du décès de

Jacques ACHAR, administrateur de la France d'outre-mer, chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, croix de guerre 1939-1945, survenu dans sa cinquante-septième année, à Mondon, le 20 décembre 1984.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église du Val-de-Grâce, à Paris-5e, le lundi 24 décembre, à 8 h 30.

43, avenue du Château, 92190 Meudon.

— On nous prie d'annoncer le décès de

François PICARD, père de l'Oratoire, survenu le jeudi 20 décembre 1984.

De la part De supérieur général et des prêtres de l'Oratoire, De M. Jacques Bourcho, sa sœur.

Anniversaires

— Il y a treize ans et dix ans, le docteur et M. A. BLAVIER nous ont quittés.

Ils demeurent vivants dans nos pensées et nos vœux.

Leurs enfants et leurs petits-enfants demandent à ceux qui les ont connus et aimés de partager avec eux la fidélité de leur souvenir.

Communications diverses

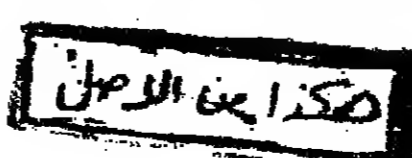
— Trente-cinq mille cadeaux ont été remis, vendredi 21 décembre, pour le Noël au cœur lancé par l'association « Temps libre » de TFI, qui avait convié au Cirque d'hiver deux mille enfants parmi les plus démunis de la région parisienne. Depuis que cet appel a été lancé, plus de cent mille cadeaux ont été collectés par la première chaîne.

LA SEMAINE DE LA BONTÉ

(Reconnue d'utilité publique) CAS n° 33

Cet ouvrage agricole a vu bruler entièrement le logement fourni par son employeur, mais son propre mobilier d'équipement n'est pas touché. Il ne peut avec son salaire mensuel - 2 500 F par mois - reconstruire son intérieur, d'autant moins que ses économies de 3 000 F ont brûlé aussi. Il faudrait un salaire de 175, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. CCP Paris 4-52 X on chèques bancaires.

Aucune quête n'est faite à domicile.



150 de 100

TIRE LI MARCHÉ

int-vieillesse

de notre correspondant

Toulon. - Le cri est bizarre, comme une plainte d'oiseau qui se mettrait à aboyer. Un appel bref et continu... Drôle d'oiseau que cet échassier en pantalon et bonnet percé sur une falaise de Porquerolles. Les bras largement écartés, mimant un envol précaire, l'homme appelle un goéland argenté qui loge sur l'île, et c'est à croire que tous se sont passés le mot. Ils arrivent en vol alanguiné et circulaire jusqu'au pied de l'échassier: ils s'interpellent, ils se répondent.

Allez donc savoir ce que les goélands et un homme peuvent bien se raconter!

Des l'approche de l'homme, un premier goéland lance un appel, ce fameux aboiement bref qui va alerter d'autres oiseaux de l'espèce. Les intrus risquent de découvrir le nid: l'alerte est donnée: un goéland prend son vol et

BIPÈDES ET PALMIPÈDES

Le dialogue avec le goéland

De notre correspondant

Toulon. - Le cri est bizarre, comme une plainte d'oiseau qui se mettrait à aboyer. Un appel bref et continu... Drôle d'oiseau que cet échassier en pantalon et bonnet percé sur une falaise de Porquerolles. Les bras largement écartés, mimant un envol précaire, l'homme appelle un goéland argenté qui loge sur l'île, et c'est à croire que tous se sont passés le mot. Ils arrivent en vol alanguiné et circulaire jusqu'au pied de l'échassier: ils s'interpellent, ils se répondent.

Allez donc savoir ce que les goélands et un homme peuvent bien se raconter! Et Boris Cyrulnik, psychiatre et ethnologue (1), sourit. Le verbe lent, le geste posé, il parle des goélands avec la simplicité et la passion d'un conteur. Depuis des années, il observe ces grands oiseaux, les écoute et tente de mieux comprendre leur comportement. Nous sommes à l'extrémité est de l'île de Porquerolles, là où le touriste est plus rare et le goéland moins agressif. Le ressac couvre les cris en apparence indifférenciés des oiseaux. Pourtant, exemples à l'appui, Boris Cyrulnik vous apprend à reconnaître une dizaine de cris.

Des l'approche de l'homme, un premier goéland lance un appel, ce fameux aboiement bref qui va alerter d'autres oiseaux de l'espèce. Les intrus risquent de découvrir le nid: l'alerte est donnée: un goéland prend son vol et

entame un large cercle dont le centre et l'inclinaison permettent de situer très exactement la position des petits. Plus l'homme approche, plus le cercle se referme... Jusqu'au moment où, sentant le danger de la découverte, l'oiseau simule une attaque en lançant un appel qui est un mélange de cri d'aiguille (iotense, aigu et non modulé) et de triomphe (comme un rire gras suivi d'uo staccato).

Les attaques continuent, d'autres oiseaux arrivent en renfort, et, si le danger est imminent, le guezter lance un cri suraigu ayant un effet hypnotique sur les petits, qui, dès lors, s'immobilisent. Leur cou leur grise les rend difficilement discernables parmi les rochers et les buissons: ainsi ils attendront le « réveil », quand le danger sera passé.

Parade nuptiale

Les goélands opèrent alors une sorte de redéploiement ponctué de cris de triomphe, puis d'appels du guezter: « Venez voir, je suis là », ou un cri par lequel l'éthologie parvient à attirer les goélands à lui. L'extrapolation du volatiles à l'homme est facile, voire tentante, mais les éthologues s'y refusent. Pourtant, comment ne pas y penser quand on a pu voir un couple de goélands se livrer à la parade comme d'autres amorceant un flirt!

Aux premiers beaux jours, quand l'ensoleillement va croissant, les goélands se mettent en

devoir de former un couple. Alors commence une parade nuptiale qui ne sera pas laissée à l'initiative du mâle. Elle est parfaitement ritualisée et sera favorisée par l'attitude de la femelle, qui - si elle est d'accord pour « amitié... voire plus », - retre le cou et les pattes. D'aucuns, non initiés à l'éthologie, diraient qu'elle minaudait. Elle va solliciter l'alimentation en frappant sur une tache rouge située sur la mandibule inférieure du bec du mâle. Celui-ci se doit de faire une offrande ou régurgiter un peu de nourriture ou de présenter ses hommages par le don d'une brindille ou d'uo autre cadeau. Si la femelle accepte, le couple est formé. Il arrive qu'elle désigne du bec un intrus qui fera l'objet d'une attaque des deux goélands unis alors pour une année, et même plus.

Et Boris Cyrulnik d'ajouter: « Chez les goélands comme chez la plupart des oiseaux et autres espèces animales, le viol n'existe pas. Le mâle éconduit s'en va chercher femelle ailleurs. Cela s'explique simplement par une série de rituels très précis et scrupuleusement observés... Ce qui n'est plus le cas chez l'homme. »

Sur une quarantaine de cris répertoriés chez le goéland, Boris Cyrulnik a « maîtrisé » qu'une dizaine. Mais cela semble suffisant pour les travaux qu'il mène avec une équipe pluridisciplinaire composée de psychologues, de neurobiologistes, de psychologues ayant dépassé les vieilles dualités de l'école. « La vie du goéland est essentiellement faite d'apprentissage, de socialisation. Le petit prend le stori social des parents, et si l'on peut parler de déterminisme social, il faut savoir qu'un oiseau dominant devient, une fois blessé, un oiseau dominé. La génétique ne peut se développer sans le milieu. Chaque animal possède son équipement génétique et doit trouver le milieu nécessaire à son épanouissement. C'est dire qu'il est impossible de se livrer à des extrapolations d'une espèce à l'autre, et, bien pis, d'une espèce animale à l'homme. Les goélands de France et ceux d'Angleterre n'ont pas les mêmes comportements! »

L'angoisse et l'amour

Point d'extrapolation prononcé hier encore par les maîtres du « darwinisme social », source de certains clivages et permettant le développement de théories racistes.

A l'écoute des goélands, Boris Cyrulnik s'interroge devant la similitude des cris d'angoisse et d'amour: « Chez eux, comme dans beaucoup d'autres espèces, les expressions de ces deux - sentiments - sont très voisines. Parfois identiques... L'amour sœur de la mort? »

L'équipe que dirige Boris Cyrulnik (avec les professeurs Rufo et Soulyrol) travaille actuellement sur le comportement des enfants prématurés (eris, sommeil, sourire, neurobiologie), et certaines observations sont étonnantes: comme chez le goéland, l'enfant grandissant dans de bonnes conditions et en toute sécurité a des eris modulés, bien formés, « communicants »; celui qui souffre ou connaît une agolisse pousse des « cris de tête » saccadés, brefs, étouffés. De même le cri d'agolisse du goéland ressemble, à s'y méprendre, au rire de l'homme baveux!

Constats, analogies, la similitude est dangereuse... « Les animaux m'enseignent: ils m'aident à me débarrasser des dogmes psychologiques, des slogans psychanalytiques, des croyances biologiques », lance Boris Cyrulnik, pour qui l'éthologie est une zone frontière entre la biologie et la psychologie. « C'est une forme de langage permettant à des gens aussi éloignés que des neurobiologistes et des psychologues, de converser... Qui sait, peut-être demain pourront-ils, grâce au goéland, se comprendre? »

JOSÉ LENZINI.

(1) Il est l'auteur de Mémoire de singe et parole d'homme. Hachette, 1983, 79 F.

COOPÉRATION ENTRE ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET INDUSTRIES

Les étudiants font le mur

De notre envoyé spécial

Galway (Irlande). - « Un mur de briques sépare encore l'Université et l'entreprise. Il est nécessaire d'enlever quelques briques ou mieux de briser ce mur. » Cette réflexion d'un universitaire anglais résume la préoccupation d'une centaine d'enseignants et d'industriels réunis les 10 et 11 décembre à Galway, petit port de la côte ouest de l'Irlande. Les participants se colloque sur la

conscience du décalage croissant existant entre la formation et le monde du travail. Le mythe de l'Université, tour d'ivoire isolée de son environnement économique, a vécu. « La différence de climat entre aujourd'hui et il y a quinze ans est frappante », explique M. Ladislav Corych, directeur de l'Institut européen d'éducation et de politique sociale. Selon lui, le thème de la collaboration enseignement supérieur - industrie n'est plus « tabou », et, « ocelluellement, tous les gouvernements.

Difficile mission pour des universités et surtout des enseignants peu préparés à répondre à de telles demandes. « Nos institutions réagissent avec retard aux changements rapides dans la science et la technologie, aussi bien qu'aux perspectives d'emploi pour leurs diplômés », résume un universitaire danois, inquiet du manque de souplesse des systèmes éducatifs. Face à cette situation, les industriels n'hésitent pas à préconiser des solutions radicales. Pour M. André Danzin, président du Centre d'études supérieures d'électronique et d'informatique, « tout le système d'éducation doit être repensé de l'enseignement primaire au supérieur ». Selon lui, la conception du monde « n'est plus newtonnienne », et « l'irrationnel domine la vie » doit reprendre ses droits. Il préconise de concevoir l'ensemble du système éducatif comme un système d'entreprise et appelle de ses vœux la compétitivité entre établissements.

Une notion que ne rejette pas M. Guy Denielou, président de l'université de technologie de Compiègne. « Nous vendons des produits qui sont les étudiants, explique-t-il, nous devons donc nous intéresser au marketing. Or des étudiants compétents et opérationnels ne peuvent être formés que grâce à la collaboration des entreprises. M. Denielou croit beaucoup en la vertu des stages, qui aident les étudiants à résoudre des problèmes concrets en mettant en action les notions apprises à l'Université.

Pour le responsable de l'université de Compiègne, l'étudiant est un « vecteur » dans le rapport Université-entreprise. C'est lui lors du stage qui établira les premiers contacts entre les deux mondes et qui permettra, selon l'image de M. Denielou, que « la convivialité s'établisse entre deux tribus aux moeurs et aux tabous différents ». Devenu ingénieur, l'ancien élève continue à garder des liaisons avec le monde de la recherche, à faire appel aux travaux de l'Université.

L'étudiant acteur du rapprochement entre Université et entreprise, la proposition a séduit les participants au colloque. Elle a aussi reçu l'agrément des responsables européens, qui ont promis d'aider les jeunes élèves à faire des stages dans les différents pays.

SERGE BOLLOCH.



PESSIN.

coopération entre enseignement supérieur et industries - organisé par la Commission des Communautés européennes possédait tous une expérience dans ce domaine. Les Allemands ont réussi à favoriser les contacts entre les petites entreprises et les centres de recherche des universités. A Milan, de jeunes diplômés ont créé avec l'appui de l'université une coopérative ayant pour but la production de logiciels. En Angleterre, il existe des teaching companies associant activement université et industrie, ce particulier dans le domaine de la fabrication, avec comme double objectif de mieux former les étudiants et d'élever le niveau de rendement industriel, par une utilisation efficace des ressources universitaires.

Toutes ces actions sont le résultat d'initiatives menées ici ou là par quelques enseignants

sons distinction de couleur politique, réclament des liaisons plus étroites et des mesures pour les faciliter.

Solutions radicales

Mais, dans ce domaine encore récent, les modèles n'existent pas. Les vieilles universités européennes, au riche passé, ont des difficultés à s'inspirer des exemples américains ou japonais. Doyens et recteurs recherchent des solutions, alors que leurs moyens financiers diminuent dans des pays qui vivent à l'heure de l'austérité. Face aux défis mondiaux, les gouvernements réclament un effort accru des services de formation. Ils souhaitent que les établissements préparent des jeunes à maîtriser les technologies nouvelles, et aussi qu'ils aident les entreprises à innover, à se moderniser.

LE SAUVETAGE DES PALMIERS DATTIERS

Résister contre le bayoud

Deux organismes publics de recherche - le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) - et un groupe industriel, la Compagnie française des pétroles (CFP) - Total, ont décidé d'unir leurs efforts pour la sauvegarde, l'amélioration et la multiplication du palmier dattier. Avec pour objectif de produire à grande échelle des variétés de palmiers dattiers sélectionnés pour leur haute productivité et leur résistance à la maladie du bayoud. Un contrat de collaboration a été conclu récemment entre les trois partenaires, qui ont présenté, mercredi 12 décembre, les détails d'un projet qui devrait permettre la rénovation d'anciennes palmeraies ou la création de nouvelles cultures dans de nombreuses régions arides.

Surnommés « arbres de vie » aux fruits baptisés « doigts de lumière », les palmiers dattiers occupent une place centrale dans l'économie d'une trentaine de pays situés principalement à long de la zone tropicale sèche, tout particulièrement en Afrique et au Moyen-Orient. Plus de quatre millions de personnes vivent de la culture de cet arbre dont le fruit - produit à raison de 1,3 million de tonnes par an - est un important élément de l'alimentation humaine et animale. Grâce à sa culture parfaitement adaptée aux conditions arides des zones désertiques ou semi-désertiques chaudes, une palmeraie normalement irriguée et cultivée de 1,5 hectare peut assurer un niveau de vie convenable à une famille de sept personnes. Car l'arbre n'est pas seulement apprécié pour ses fruits, mais aussi pour ses feuilles utilisées en vannerie, ses sève servant à préparer des boissons, son bois employé comme bois de feu ou bois d'œuvre. En outre, grâce à l'ombre qu'il étend sur les cultures voisines, il est un élément fondamental de l'écosystème sur lequel repose la vie des oasis.

Cette culture traditionnelle souffre cependant d'une maladie mortelle, le bayoud, due à un champignon du sol qui attaque les oasis du Maroc et de l'Algérie et menace toutes les palmeraies du monde. Et l'on ne peut pas compter sur la très lente reproduction naturelle de l'arbre pour renouveler les palmeraies atteintes. La seule arme actuellement disponible pour lutter contre le bayoud semble être la sélection de variétés résistantes au champignon et leur multiplication à grande échelle à l'aide de cultures in vitro. A partir d'un

fragment de plantes, on peut ainsi créer des milliers de plantes identiques au pied mère d'origine, alors qu'au cours de sa vie - qui voit défiler deux ou trois générations d'hommes - le palmier ne donne qu'une quarantaine de rejets qui ne prennent pas tous. Ces techniques sont toutefois fort complexes, car elles font appel à des milieux de culture in vitro soigneusement contrôlés et posent le délicat problème de l'acclimatation des plantules à une vie autonome dans leur environnement naturel.

Les équipes françaises semblent à la pointe du progrès en la matière, mais il resta encore beaucoup à faire pour produire à grande échelle les jeunes plants sélectionnés. C'est dans ce cadre que s'inscrit l'accord conclu entre les trois partenaires. L'INRA et le CNRS apporteront leurs compétences, l'un sur le comportement des différentes variétés de palmiers dattiers et de leur résistance au bayoud, l'autre sur la maîtrise de la culture in vitro. Quant au groupe pétrolier qui, pour avoir notamment réalisé des expériences d'agriculture maraîchère dans l'émirat d'Abou-Dhabi, a pu se familiariser avec les difficultés de cultures en zones tropicales, il assurera la maîtrise d'œuvre de l'ensemble des travaux et se chargera des essais en serre et en plein champ dans un certain nombre de pays. Un projet qui permettra à la France d'aider les agriculteurs des pays phéniciens du tiers-monde, mais qui devrait aussi présenter de l'intérêt sur le plan économique puisque le marché du palmier dattier résistant est, à terme, estimé à plusieurs millions de plants.

ELISABETH GORDON.

Les Pays-Bas sont le deuxième exportateur mondial de produits agricoles.

Rabobank est la première banque agricole des Pays-Bas.

Les produits agricoles constituent 25% du volume total des exportations néerlandaises (soit environ 42 milliards de florins hollandais). Les Pays-Bas sont même l'exportateur numéro un du monde pour les produits laitiers. Et puisque les affaires agricoles revêtent une si grande importance pour le commerce extérieur néerlandais, la Rabobank jouit de vastes connaissances et dispose d'informations récentes sur tous les secteurs du financement international.

90% de tous les prêts alloués à l'agriculture néerlandaise passent par la Rabobank qui peut ainsi prétendre être l'organisme de crédit néerlandais le plus important dans ce secteur. La Rabobank détient une position-clé dans le financement des opérations agricoles. La Rabobank se tient à la disposition de sa clientèle avec 3.000 agences réparties dans tout le pays.

Un tiers de toutes les entreprises néerlandaises confie ses opérations bancaires à la Rabobank.

bank. De plus, environ 40% du total de l'épargne néerlandaise sont déposés auprès de la Rabobank.

Avec un actif dépassant les 115 milliards de florins hollandais (soit environ 38 milliards de dollars U.S.), la Rabobank est non seulement l'une des plus grandes banques des

Pays-Bas mais compte parmi les banques les plus importantes du monde.

Si vous êtes d'avis que vos affaires ne sauraient être en de meilleures mains sinon qu'en celles de la banque du deuxième grand exportateur de produits agricoles, prenez contact avec nous.



Le pays de Rembrandt est aussi le pays de la Rabobank. Le pays qui perpétue la tradition de la perfection. Un membre de l'Union Banking Group.

Rabobank

Le pays de Rembrandt est aussi le pays de la Rabobank. Rabobank Nederland, Département des Affaires Internationales, Croeselaan 10, NL-3521 CB Utrecht, Pays-Bas. Télés. 40200. Succursale New York, USA. Télés. 424377. Représentant à Francfort/Main R.F.A. Télés. 415873. ADCA-Bank AG, Francfort/Main R.F.A. Télés. 412644. Représentant à Londres, Grande-Bretagne. Télés. 892950. 111 de la Curacao, Curacao A.N. Télés. 3422.

Culture

A L'OPÉRA DE PARIS

La relecture du « Lac des cygnes » par Rudolf Nouréev

Le 22 décembre 1960, l'Opéra de Paris affichait, pour la première fois à son répertoire, le Lac des cygnes dans sa version en quatre actes réalisée par le Soviétique Bourmeister. Cet ouvrage, depuis, partage la faveur du public avec Giselle, peut-être parce que, comme dans Giselle, il existe une totale adéquation entre la musique, la danse et l'action. Rudolf Nouréev propose aujourd'hui sa propre version. Le 22 décembre 1984, souffrant d'une fatigue musculaire, il devait toutefois laisser Charles Judy interpréter le principal rôle masculin de ce nouveau Lac des cygnes.

Après sa création en 1877 — qui fut d'ailleurs un échec, le Lac des cygnes a triomphé au Théâtre Maria de Saint-Petersbourg en 1885. On reconnaît la patte de Marius Petipa dans les épisodes de pantomime entrecoupés de danses de caractère, et le lyrisme slave de son collaborateur Ivanov dans les actes « blancs ».

Le Lac des cygnes possède la vertu de se renouveler sans cesse dans la mesure où il s'adresse à l'inconscient collectif et traite sous forme de conte l'histoire d'une princesse transformée en oiseau, les thèmes de la fatalité et de l'amour impossible. Depuis le début du siècle, de multiples versions ont eu cours, suivant le tempérament des chorégraphes, la sensibilité de l'époque ou du pays ; elles n'ont jamais altéré l'essence poétique de l'ouvrage qui tient à une musique expressive, mondialement connue, où Tchaïkovski a mis ses propres tourments.

En 1901, Gorski introduit le rôle du bouffon, source de gaieté ; Vaganova, en 1933, disocia les « Odes » d'Odette et d'Océlie, le cygne blanc et le cygne noir ; en 1937, Messerer imagine un happy end. Mais toutes ces révisions sont avant tout des aménagements de mise en scène ou des ajouts dans la partition. Ce n'est que récemment, avec le développement de la psychologie et l'intérêt apporté au drame des personnages lui-même (le film de Ken Russell, Music lovers, en témoigne), que l'on peut parler de « relectures » du ballet, donnant plus de poids au personnage du prince Siegfried : l'Anglais Kenneth Macmillan imagine que ce prince est le fils de Rothbart le sorcier, contrairement par son père à subir une épreuve initiatrice. John Neumeier assimile le thème du lac à la folie de Louis II de Bavière — obéissant par les cygnes — et mêle les deux histoires, transformant Rothbart en double du roi, symbole de son homosexualité.

Rudolf Nouréev a pu réfléchir au sujet depuis son interprétation de Siegfried dans la version du Kirou, puis ses prestations anglaises au côté de Merget Forteyn dans des chorégraphies signées Frederic Ashton, Nicolas Sergueïev et Bourmeister qu'il est venu danser à Paris. Le Lac qu'il nous propose aujourd'hui est un retour au style des divertissements de Petipa, retour aussi au livret d'origine avec la répartition du précepteur du prince, Wolfgang.

C'était un vieillard courbe, porté sur le vin. Nouréev le voit

comme un homme dans la force de l'âge, un manipulateur qui pousse son diable vers le mariage et l'exercice du pouvoir. Face à cette réalité — qu'il refuse, — le prince se réfugie dans l'imagination et l'amour de la princesse-cygne, tandis que le précepteur, assimilé au troisième acte au sorcier Rothbart d'une manière très hofmannesque, tente à travers Odette, double négatif de la princesse, de parvenir à ses fins. Tout cela — comme le suggère le décor à saisons, boîte blanche fermée conçue par Frigério — ne se passe peut-être que dans la tête du prince, que sa crainte du mariage et de la banalité quotidienne conduiront à la folie.

Cette vision semble avoir déconcerté les danseurs de l'Opéra. Quinze jours durant, ils ont refusé de répéter ; puis ce fut la précipitation pour rattraper le retard.

C'est à Elisabeth Platel qu'incombait la redoutable honneur d'inaugurer, jeudi 20 décembre, le gala d'ouverture. « Le public sera sûrement surpris, disait-elle avant la représentation, par l'aspect de reconstitution un peu archaïsant de la scénographie. Il n'y a plus de bouffon ; dans le premier acte, Nouréev a rétabli la pantomime à la Petipa et ajouté une polonaise dansée par les garçons. L'adage n'a pas changé, mais l'action repose sur une lecture différente qui a sa propre logique. Au troisième acte, Odette partage en quelque sorte l'entreprise de séduction du prince avec Rothbart, et celui-ci se substitue parfois à elle d'une manière assez ambiguë. Le fait d'avoir dansé une autre version précédemment me trouble parfois, mais me permet de donner la technique pour me concentrer sur l'interprétation et préserver l'unité de style d'Odette-Océlie. Nouréev ne donne pas d'indications à ce sujet. Pour Odette, il n'y a qu'à écouter la musique ; mais Odette ? Je ne l'imagine pas perverse et méchante ; elle aussi est manipulée par Rothbart, c'est ainsi que je la sens... Cette nouvelle version est intéressante, originale, mais je ne pense pas qu'elle puisse se substituer dans le répertoire de l'Opéra à celle de Bourmeister, plus épurée, plus stylisée, et qui défie les modes et les temps. »

Rudolf Nouréev a pu réfléchir au sujet depuis son interprétation de Siegfried dans la version du Kirou, puis ses prestations anglaises au côté de Merget Forteyn dans des chorégraphies signées Frederic Ashton, Nicolas Sergueïev et Bourmeister qu'il est venu danser à Paris. Le Lac qu'il nous propose aujourd'hui est un retour au style des divertissements de Petipa, retour aussi au livret d'origine avec la répartition du précepteur du prince, Wolfgang.

C'était un vieillard courbe, porté sur le vin. Nouréev le voit

NUIT DU COURT MÉTRAGE SUR TF1

Le long purgatoire des films courts

Parent pauvre de cinéma, vivier de la création ou culture de luxe ? Le court métrage, ce mal-aimé, lutte en France pour sa survie. Il a disparu des écrans français, à de rares exceptions près. Pas d'offre, pas de demande. Cercle vicieux qu'une poignée de convaincus cherche à briser.

Le sort du court métrage n'a pas toujours été désespéré. Il fut un temps où il faisait partie du programme : documentaire ou film d'essai ; on le projetait systématiquement en première partie de séance, au même titre que les actualités. Ce droit de cité s'est prolongé jusque dans les années 50, puis s'est réduit, pour finalement disparaître. On y pourrait plus, certes, imposer au public d'aujourd'hui, quinze ou vingt minutes d'images sur la pêche à la baleine. Mais, un film court n'engendre pas forcément l'ennui ! La liste serait trop longue, pour le prouver, de ceux produits à l'époque de la nouvelle vague ; trop longue aussi, celle des réalisations actuelles que les spectateurs n'auront jamais l'occasion d'admirer. A moins de fréquenter les festivals (1), les ciné-clubs, certains studios d'art et essai ou les rares salles « standards » qui acceptent d'en programmer plus ou moins régulièrement. La télévision est aussi un refuge pour les films courts, comme en témoigne cette programmation spéciale qui leur est consacrée dans la nuit du 22 au 23 décembre, sur TF1, à partir de 0 h 40.

M. Roger Diamantis, directeur du Saint-André-des-Arts, à Paris, fait partie de ceux qui essaient de préserver et de promouvoir ce genre d'expression cinématographique. « J'ai acheté, moi-même, dit-il, les droits d'un court métrage. Pourquoi qu'on ait l'ivresse, une petite merveille réalisée par Jean-Daniel Pollet. Depuis treize ans, je le passe avec presque tous mes films. Le revoir, c'est un peu comme regarder l'arrivée d'un train en gare de La Ciotat. Chaque fois, j'y découvre quelque chose de neuf. »

Rentabilité-rapidité

A tort, estime-t-il, on pense généralement qu'un court métrage n'a de vie qu'accroché à un long métrage. Il arrive aussi qu'il tienne à lui seul et qu'on doive chercher un long métrage pour l'accompagner. Cela est arrivé récemment à M. Diamantis, avec Métro parole, d'Elisabeth Huppert. « Une telle force se dégageait de ce travail, dit-il, que j'ai dû chercher un long métrage susceptible de lui convenir. J'ai pensé à Wanda de Barbara Loden, et j'ai présenté ces deux films à mes séances de midi. »

D'autres exemples de ce genre existent à Paris ainsi qu'en Province. Ils font figure d'exception car, la règle, pour la quasi-totalité des exploitants, est de « faire » le maximum de séances. Cinq par jour, si possible. La transformation du « parc » des salles en complexes de multi-salles et la modernisation des équipements ont profondément modifié les conditions d'exploitation. La rotation des films s'est, notamment, accélérée permettant d'effacer la discrimination Paris-province, mais, dans le même temps, elle a mis la vie d'un film en danger, puisque cette rotation est décidée en fonction d'un succès apprécié sur un très bref délai : le nombre d'entrées de la première semaine (2).

Il est évident que cette contrainte, fondée sur le postulat rentabilité-rapidité, ne pouvait qu'entraîner sur la voie de la facilité : recourir à la première partie du programme et consacrer le temps disponible à des produits rentables (publicité, bandes annonces).

On trouver, dans ces conditions, la place pour un court métrage, se demande M. Alain Van Gemep, directeur du complexe Ermitage-UGC des Champs-Élysées, par ailleurs convaincu que le genre est « un peu démodé ». L'idéal, selon lui, est le court métrage de deux ou trois minutes : « Il ne gêne pas. Mais, s'il va au-delà de huit à dix

minutes, il devient un parasite ». « Les gens sont pressés. Ils veulent voir vite et sans attendre le spectacle pour lequel ils ont payé », affirme M. Van Gemep. Il reconnaît, cependant, que « les spectateurs regrettent beaucoup les dessins animés, la Panthère rose, en particulier ».

Les exploitants de salles ne sont pas les seuls responsables du sort qui est fait, aujourd'hui, au court

seul souci est de recevoir son long métrage. En outre, il a la garantie du « soutien automatique » d'exploitation venant du Fonds.

Un appât supplémentaire favorise l'indifférence de l'exploitant au sort du court métrage : le droit de signer des contrats individuels avec des publicitaires. On comprend qu'il préfère, alors, occuper la première partie de son programme avec des films de publi-

constitué un fichier où figurent non seulement les titres des films mais aussi ceux de leurs réalisateurs. Un travail bienvenu à l'heure où n'existe, en France, aucun ouvrage spécifique de référence.

« Vraies séances »

L'Agence a également intensifié ses efforts de prospection et de sensibilisation auprès des maisons de la culture et des associations. Elle a parallèlement mené, au début de cette année, deux opérations-pilotes qui l'ont convaincu qu'une demande de public existait pour de « vraies séances » de cinéma : vingt-quatre salles d'Anvers et vingt-trois en région parisienne ont accepté de présenter un court métrage en première partie de leur programme, à la grande satisfaction des spectateurs (siu total cinq cent mille personnes ont été touchées).

Le 18 novembre, l'Agence participait au colloque, sur la « distribution des courts métrages » organisé, à Orléans, dans le cadre des rencontres de l'Association française des cinémas d'art et essai.

Côté réalisateur, on fourbit les armes pour partir en guerre contre l'attribution d'un label aux « ciné-clips », comme le souhaitent leurs producteurs. « Donner le label aux clips, explique Jean-Paul Dekiss, c'est leur offrir — à travers les 8 % — un soutien financier dont ils n'ont pas besoin puisque la quasi-totalité d'entre eux sont déjà sponsorisés par les maisons de disques. » Si cette déception était prise, ce serait, selon lui, « une façon de voir la réalisation et la production du court métrage ». Le clip, affirme Jean-Paul Dekiss, « c'est la séduction ou premier degré ».

Dans un dossier qu'ils ont récemment déposé au CNC, les réalisateurs demandent, « puisque le circuit commercial du cinéma est incapable de faire vivre le court métrage », que les exploitants puissent faire appel à un autre distributeur de leur choix, prêt à leur fournir, à la demande, des films ouverts. A l'heure actuelle, la réglementation lie par contrat un exploitant à son distributeur. « On pourrait imaginer », dit Jean-Paul Dekiss, que le CNC accorde « une dérogation pour deux ans et que cette expérience in vivo soit examinée, à son terme, avec toutes les parties intéressées ».

Dans leur dossier, les réalisateurs réclament aussi que le CNC prélève une taxe sur la publicité auprès des agences concernées et que cette taxe soit, d'une part, redistribuée aux producteurs, distributeurs et exploitants de longs et courts métrages, d'autre part, qu'elle alimente les budgets d'aides déjà existants. Bref, que cette taxe « serve la création ».

ANITA RIND.

- (1) Le plus important est celui de Clermont-Ferrand. Il se tiendra pour la septième fois du 11 au 19 février 1985.
- (2) Voir le Monde Dossiers et Documents, n° 113, sur « Le cinéma en France ».
- (3) Décision réglementaire du CNC, n° 40 du 1^{er} juillet 1955, mise à jour le 1^{er} juillet 1981 et arrêté du 6 novembre 1979 (cf. la revue Informations CNC, n° 202, août 1984).
- (4) Selon CNC, le coût moyen d'un court métrage a été de 163 000 F en 1983.
- (5) Agence du court métrage : 2, rue de Tocqueville, 75017 Paris. Tél. : 380-63-00.



Illustrateur : FRANCIS MASSE.

métrage. Il leur faut même un certain courage et beaucoup de bonne volonté pour aller à contre-courant des mœurs en vigueur. Ce ne sont même pas eux qui les choisissent. Ils le trouvent, avec le long métrage, dans le « sac » que leur fournit le distributeur. Quand celui-ci n'« oublie » pas de le joindre, les choses se compliquent encore si on sait que ce n'est pas non plus, en règle générale, le distributeur qui achète le court métrage, mais le producteur du grand film. La seule tâche du distributeur est de prendre en charge le tirage des copies et de les diffuser. N'y a-t-il donc aucune loi, hormis celle du profit ?

Eh bien ! non. Il n'existe aucun texte législatif qui rende obligatoire la diffusion d'un court métrage. Seules sont fixées les conditions de cette diffusion. Quand diffusion il y a. Aucune obligation donc. En revanche, il existe des mesures incitatives de l'Etat à travers des allocations versées par le Fonds de soutien financier à l'industrie cinématographique (3).

Les risques à prendre

Le Fonds est une sorte de « caisse d'épargne obligatoire », dont bénéficient les producteurs, les distributeurs et les exploitants. Elle est, en partie, alimentée par une taxe spéciale prélevée sur le prix du billet d'entrée. Si un producteur de longs métrages diffuse simultanément, au cours d'une même séance, un court métrage porteur d'une « mention » (un label) du Centre national de la cinématographie (CNC), sa cagnotte de base est majorée de 8 %. A condition, toutefois, que la recette de son long métrage soit supérieure à quinze millions de francs.

Il y a là un risque que le producteur ne prend pas volontiers, même si le prix d'un court métrage dépasse rarement le dixième du coût de sa fabrication (4). Le distributeur qui, pour sa part, doit investir dans le tirage des copies, est encore moins intéressé, dans la mesure où il ne tire aucune récompense particulière de la diffusion. Quant à l'exploitant, il ne débourse ni n'encaisse rien dans cette affaire. Il est sous contrat avec un distributeur. Son

cité contre la rentabilité n'est pas à démontrer.

Paradoxalement, et aussi surprenant que cela paraît, compte tenu des obstacles dressés sur sa route, le court métrage vit. Plus de sept cents projets ont été présentés, en 1983 (on estime qu'il y en aura un millier en 1984), au service des aides sélectives du CNC chargé d'accorder un soutien financier avant la réalisation. Environ 9 % des demandes ont été satisfaites, ce qui a représenté une contribution totale de l'Etat de l'ordre de 6 millions de francs. Par ailleurs, pour la même année, près de trois cents films ont obtenu le « label » du CNC sur les quelque cinq cents soumis à examen. Enfin, le Centre a attribué à soixante courts métrages un « prix de qualité » d'un montant moyen de 50 000 F par film.

Pourquoi tant de jeunes (ou moins jeunes) réalisateurs s'acharment-ils, contre vents et marées, dans ce genre ? « Parce que nous voulons défendre la diversité », dit Jean-Paul Dekiss, membre de la Société des réalisateurs de films (SRF), et aussi parce que nous estimons que ce genre d'expression cinématographique sert à régénérer le vivier des réalisateurs ».

C'est, du reste, à l'initiative de la SRF qu'a été créée, en 1982, l'Agence du court métrage (5). Sa mission est de tout mettre en œuvre pour diffuser et promouvoir cette catégorie de films. Mais elle n'intervient ni au niveau de la production ni dans les démarches strictement commerciales. Bref, explique son président, M. Philippe Pilard, « notre mission n'est pas de « placer » des films chez les distributeurs ou les acheteurs ». Cela dit, la petite équipe de permanents (six au total) est prête à conseiller et à renseigner ceux qui se lancent pour la première fois dans la réalisation d'un film court.

En moins de deux ans d'activité, l'Agence a prouvé qu'elle était un maillon indispensable — il manquait jusqu'alors — dans la reconnaissance et l'aide au court métrage. Durant sa première année d'existence, un peu plus de six cents films ont transité par ses services (près de mille quatre cents copies en ont été faites), soit l'équivalent de dix-huit mois de production. Cela signifie aussi que l'Agence a

ELIE CHOURAQUI
CATHERINE DENJEVE
CHRISTOPHE LAMBERT
RICHARD ANONINA
JACOUES PERRIN

Paroles ET MUSIQUE

MICHEL LEGRAND NICK MANCUSO

DOMINIQUE LAVANANT, DAVID HADDON, NELLY BOKORÉAL
CAROLITE DANZON, FRANCIS CAS
FRANÇOIS PERRELLI, MARGHERITA CIOBACU, MURRAY SHOSTAK
ROBERT SELLIS, ZSÉNYI ALZAVAY, NOÉLLE BOISJOLY, GÉRARD BAUDOUX

théâtre

SPECTACLES NOUVEAUX

THEATRE DE LA VILLE
THEATRE DE LA MONTAIGNE
THEATRE DE LA MADEIRA
THEATRE DE LA REINE
THEATRE DE LA SORBONNE
THEATRE DE LA VILLE
THEATRE DE LA MONTAIGNE
THEATRE DE LA MADEIRA
THEATRE DE LA REINE
THEATRE DE LA SORBONNE

سازمان اسرار

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 22 décembre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

20 h 35 Au théâtre ce soir: K.M.X. Labrador. De Jacques Devol, d'après M. Reed, réal. G. Folgoas...

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

20 h 30 Variétés: Champs-Élysées. De Michel Drucker.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

20 h 35 Au nom de l'amour. Émission de Pierre Bellemare.

fielle. Un homme perd sa vie et au moyen d'un ordinateur invente de nouveaux visages de l'existence.

ACTION LE MAGAZINE DU BIEN VIVRE PROPOSÉ PAR LA MUTUALITÉ FRANÇAISE AUJOURD'HUI SUR FR3 A 13H30

FR 3 PARIS ÎLE-DE-FRANCE

17 h 35, Il était une fois l'Alcazar: 18 h, Troisième rang de face: 18 h 25, Opérettes marseillaises: 18 h 30, Clip clip: 19 h, Le temps du temps: 19 h 15, Informations: 19 h 50, Les dits de la vie.

CANAL PLUS

20 h 30, Série: l'Australia: 21 h 15, Nana Mouskouri: 22 h 30, Le radeau d'Oliver: 23 h, Les Abellies sauvages, film de B. Geller (fantastique): 0 h 35, A nos amours, film de M. Pialat (drame): 2 h, Tendres Cousins, film de D. Hamilton (drame): 4 h, Show, Raffaella Carrà: 5 h 20, Sous les verrous, film de J. Parrot (Lauré et Hardy).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 «Réglements de comptes», de Vera Feyder. Avec J. François, A. Gilles, M. Epin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert: Le Voyage d'hiver, de Schubert, par Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Alfred Brendel, piano.

Dimanche 23 décembre

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

6 h 15 Réponse: la Nuit du court métrage. 8 h 30 Journal. 9 h 15 Émission islamique. 9 h 15 à 18 h 55 Sports dimanche. 10 h Présence protestants. 10 h 30 Le jour du Seigneur. 11 h Messe célébrée à l'église Saint-Ephrem des Syriens de Paris.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

8 h 35 Journal et météo. 9 h 40 Récit A 2. 10 h 10 Les chevaux du toré. 10 h 40 Gym tancé. 11 h 15 Dimanche Martin. 12 h 45 Journal. 13 h 20 Dimanche Martin. 14 h 40 Séro: l'Homme de la nuit. 15 h 20 Stade 2 (et à 20 h). 16 h 45 Séro: l'Age vert. 17 h 45 Journal. 18 h 45 Jeu: Le grand raid.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

10 h Musique. Émission de l'ADRI. 12 h D'un soleil à l'autre. Magazine agricole. 13 h Émissions pour les jeunes. 14 h 40 Sylvie Vartan en Amérique. Gala enregistré en 1982 au MGM Grand Ziegfeld Theater à Las Vegas.

Une prostituée, lassée de sa vie, rejoint son père qui l'a jadis abandonnée et qu'il est installé sur un bateau. Drame tiré d'une pièce d'Eugène O'Neill. Le premier film parlant de Garbo qui, à l'époque, fut un événement.

CANAL PLUS

7 h, Spécial Tous en scène: 7 h 40, Issey Miyake: 8 h 40, L'étrange histoire du Père Noël: 9 h 25, Les contes de Noël: 9 h 50, La fusée de Noël: 10 h 45, Gym à gym: 11 h, Les Bahamas colorés, film de F. Letterier (comédie): 12 h 45, Dessin animé: 13 h 30, Cabot cadin (Mare romane. Dessin animé): 14 h 30, Aussitôt dit, aussitôt fait: 15 h 25, Batman: 15 h 55, Robin des bois: 16 h 50, Le monde fabuleux des effets spéciaux: 17 h 45, Top 50: 19 h 15, Club de la presse: 20 h 30, La Lasse dans le caennais, film de J.-J. Beineix (drame psychologique): 22 h 50, Le Père Noël est une ordure, film de J.-M. Perré (comédie): 0 h 15, L'irrésistible Jackie Chan, film de Lo Wei (karaté): 1 h 40, France Gall.

FRANCE-CULTURE

7 h 3, Chœurs de son; 7 h 45, Horizons, magazine religieux: 7 h 55, La fenêtre ouverte; 7 h 58, Littérature pour tous: Bénédicte Vilgrain; 7 h 45, Dits et récits: 8 h, La belle aux cheveux d'or: de F.-M. Luzet; 8 h, Foi et tradition; 8 h 30, Protestantisme: 9 h, Écoute Israël; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine: l'Union nationaliste; 10 h, Messe à la cathédrale d'Evreux: 11 h, Chronologie de la langue parlée: Taconnat, un homme de foi; 12 h, Des papous dans la tête; 13 h 40, L'exposition du dimanche: ordre et désordre en architecture (photos d'Yves Bayard à Cagnes-sur-Mer); 14 h, Le temps de se parler; 14 h 30, La Comédie-Française présente: Tite et Bérénice, de Corneille. Avec S. Eise, F. Beaulieu, T. Torres; 16 h 20, Les autos parlent aux autos; 16 h 30, La tasse de thé: rencontre avec de Dionisoulis; l'Europe sans frontières: coup de cœur; 19 h 10, Le cinéma des classes: Henri Aïnou; 20 h, Musique: collection de timbres; 20 h 30, Atelier de création radiophonique: Roll over the piano. Textes de M. Bator. 22 h 30, Musique: musique espérance avec Miguel Angel Estrella.

FRANCE-MUSIQUE

7 h 3, Concert-promenade: œuvres de Beethoven, Schubert, Liszt, de Falla, Drigo, Enesco, Weber, Bayre, Liszt, Lehar; 9 h 5, Cantate BWV 132, de Bach; 10 h, Gustav Mahler: La saison 1900-1901; 12 h 5, Magazine international; 14 h 4, Programme musical proposé en disques compacts: œuvres de Monteverdi, Bach, Mozart, Debussy; 17 h 15, Concert: Fendler-vens? Giampa Strahler; 19 h 5, Jazz vivant: 20 h 4, Avant-concert: œuvres de Bach. 20 h 30, Concert: Grand concert d'archives: «Six variations en sol majeur sur Ich bin der Schweizer Kakadu», de Müller, trio pour violon, violoncelle et piano en mi bémol majeur; trente-trois variations sur un thème de val de Diabelli, de Beethoven, par S. Goldberg, violon, P. Casali, violoncelle, R. Sédain, piano. 23 h, Les soirées de France-Musique. Ex libris; à 1 h, Les mots de François Xenakis.

LES SOIRÉES DU LUNDI 24 DÉCEMBRE TF 1 20 h 35, Spécial joyeux Noël: Salut les Mickey; 21 h 45, Cinéma: Le Petit Loup Fantastique, de J. Gold; 23 h 25, Noël vagabond (et à 1 h); 0 h, Messe de la Nativité. A 2 20 h 35, Feuilleton: «Louisiane»; 21 h 30, Parlez-moi d'amour; 22 h 55, Danse: les Quatre Saisons, de Vivaldi. FR 3 20 h 35, «La séance de Noël»; 20 h 50, Premier film: Moby Dick, de J. Huston; 23 h 10, Court métrage: The Dentist, de L. Pearce; 23 h 40, Cinéma: les Enfants du paradis, de M. Carné; 2 h 50, Fat's blues ou les confidences d'un dis-simulé; 2 h 55, Prélude à la nuit. Canal Plus 20 h 30, Les contes de Cri-Cri; 21 h 20, Cinéma: la Guerre du feu, de J.J. Annaud; 23 h, L'étrange histoire du Père Noël; 0 h, Goldie et Liza together; 0 h 35, L'Arbre de Noël à une étoile; 1 h 55, Père Noël d'occasion; 3 h 25, Cinéma: Autopsie d'un meurtre, d'O. Preminger.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps prévu en France entre le samedi 22 décembre à 0 heure et le dimanche 23 décembre à 24 heures. Les conditions anticycloniques persistent sur la moitié sud de la France...

NOËL

LES OFFICES RELIGIEUX (suite) CULTE CATHOLIQUE RITE ORIENTAL ÉGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE 17, rue du Petit-Pont 75003 Paris. LUNDI 24 DÉCEMBRE - 23 h 15: Liturgie solennelle de saint Jean Christostome. MARDI 25 DÉCEMBRE - 11 heures: Liturgie de saint Jean Christostome. 18 heures: liturgie dialoguée de saint Jean Christostome.

TRANSPORTS

AIR INDIA ATTERIT À L'AÉROPORT CHARLES-DE-GAULLE. - A partir du 2 janvier 1985, la compagnie indienne Air India cessera de desservir l'aéroport parisien d'Orly. Ses vols partiront désormais de l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy, aéroport.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 23 DÉCEMBRE - L'abbé Pierre, fondateur des «Chiffonniers d'Emmaüs», est l'invité de l'émission «Le Grand Jury-RTL-le Monde», sur RTL, à 18 h 15. - M. Michel Crépeau, ministre du commerce, de l'artisanat et du tourisme, participe au «Club de la presse» d'Europe 1, à 19 h 15.

89 FM à Paris du lundi au vendredi à 12 h 55 Philippe Boucher

L'ÉCHEC DE LA NÉGOCE La reculade des synd...

Sauf la première page, l'actualité d'autant plus riche que l'accompagnement d'une page de la négociation engagée par les syndicats pour la mise en œuvre de la loi de la politique industrielle qui s'agit de passer d'un régime de crise à...

Les cinq chapitres de protocole

Le protocole que devaient signer les syndicats et la CGT, après cinq chapitres (le 10 décembre), les institutions syndicales des entreprises ont refusé de signer ce protocole...

APRÈS LE REFUS DE LA CGT ET L'ÉCHEC DE LA NÉGOCE La régie Renault renou...

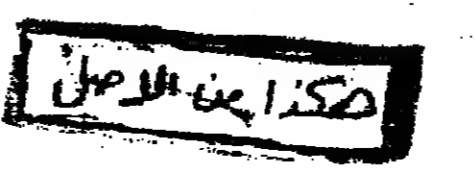
Après le refus de la CGT et l'échec de la négociation, la régie Renault renou... d'accord-cadre sur l'emploi chez Renault. Le refus de la CGT et de la CFDT...

UNE AIDE AUX LOCATAIRES EN DIFFICULTÉ EST ÉTENDUE AU SECTEUR PRIVÉ

Des aides de permis de louer ont été étendues au secteur privé de payer les loyers, lorsqu'ils sont en difficulté. Ces aides, qui ont été créés...

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel de samedi 22 décembre: UNE LOI du 21 décembre 1984 relative au transfert en France des personnes condamnées et détenues à l'étranger. UN ARRÊTÉ du 5 novembre 1984 relatif à l'immatriculation des véhicules.



سكنا من العمل

Économie

L'ÉCHEC DE LA NÉGOCIATION SUR LA FLEXIBILITÉ DE L'EMPLOI

La reculade des syndicats

(Suite de la première page.)
C'est d'abord un échec pour la politique contractuelle d'autant plus grave qu'il s'accompagne d'une impasse dans la négociation engagée chez Renault sur l'emploi. Or chacun doit s'interroger sur la nature et la signification de la politique contractuelle qu'il s'agit de mener aujourd'hui, en période de crise éco-

nomique persistante. Les syndicats ont raison de réclamer du « grain à moudre » et on comprend qu'ils soient déçus d'avoir à discuter les exigences revendicatives du patronat, qu'il s'agisse de l'assurance chômage en début d'année ou de la flexibilité du travail en fin d'année. Mais le grain à moudre, à l'aube de 1985, est-ce la défense à tout prix du pouvoir d'achat, l'addition de nouveaux avantages, la résistance aux mutations, la pratique syndicale du toujours plus ? La société change profondément. Le monde du travail est appelé à faire peau neuve.

Les techniques de production sont bouleversées. La pédagogie de la crise fait son chemin, et les exigences qualitatives deviennent parfois plus fortes que la défense de la feuille de paie. Le salariat lui-même est en pleine mutation. La politique contractuelle doit devenir pour le syndicalisme un moyen de jouer un rôle majeur dans ces mutations. Non de les contester en spectateurs.

L'échec est donc aussi pour le syndicalisme, qui, confronté à une véritable crise d'identité et à un affaiblissement de sa force militante, a laissé passer l'occasion d'une mutation progressive. Certes, le protocole du 16 décembre, dont le patronat regrettera peut-être d'avoir fait un tout, ne jetait pas les bases d'un nouvel Eden pour le syndicalisme. Mais il lui permettait d'affirmer sa présence là où il est souvent faible ou absent.

Des études récentes de l'UNEDIC (le Monde du 16 octobre) ont montré que de 1976 à 1983 la part des salariés travaillant dans les entreprises de moins de cinquante personnes est passée de 43,1 % à 49,1 %, soit près de la moitié de la population active salariée. Pour une large part, l'avenir du syndicalisme est dans ces petites entreprises. Le protocole offrait, de ce point de vue, quelques avancées qui, en l'absence d'accord national, ne seront pas accordées spontanément par des PME qui redoutent le fait syndical. De même les dispositions sur le travail différencié permettaient-elles aux confédérations de prendre en compte le phénomène du travail précaire qu'il ne suffit pas d'ignorer ou de dénoncer pour en juguler le développement.

Ainsi les organisations syndicales ont-elles laissé passer le 21 décembre une double chance pour la flexibilité et chez Renault. En se montrant outacuses sur le terrain de l'innovation, les syndicats auraient pu passer d'une attitude trop souvent strictement défensive à une démarche s'opposant davantage à celle de forces de proposition. Le CNPF n'a peut-être pas fait le maximum pour aboutir, tant il est vrai

que ses engagements pour « contribuer à la sauvegarde de l'emploi » peuvent paraître timorés et imprécis au regard du défi social que constitue la montée continue du chômage. Mais il y avait une possibilité de nouveau départ pour s'adapter aux mutations technologiques et aux changements de l'emploi sans que la législation sociale soit pour autant démantelée. Le protocole n'était tout de même pas une superbe revanche patronale sur les lois Auroux.

Une chance est aussi manquée chez Renault. L'accord recherché par la Régie était souvent critiqué par d'autres entreprises qui le jugeaient trop en faveur des salariés, de multiples offres d'emploi étant proposées avant que le spectre du licenciement ne se profile. Renault était effectivement allé trop loin. Pas assez aux yeux de la CGT, qui, en l'absence de stratégie industrielle, nouvelle joute qu'il n'y avait « pas de garantie pour l'emploi ». Le résultat est que les décisions risquent d'être prises unilatéralement avec peu de risques de licenciements au bout du compte. En recherchant le toujours plus on ne récolte parfois que le toujours moins.

MICHEL NOBLECOURT.

M. Jospin : le gouvernement doit prendre acte du refus de la logique patronale

Après le refus des syndicats ouvriers de signer l'accord sur la flexibilité de l'emploi, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, a déclaré : « Le Parti socialiste n'a pas, jusqu'ici, pris de position officielle publique, voulant laisser la politique contractuelle jouer et les syndicats décider en toute indépendance de ce qui les concerne au premier chef. Mais le bureau exécutif, dans ses dernières discussions, et moi-même, dans des déclarations récentes, avions exprimé de sérieuses réserves. Elles ne concernent pas seulement certaines des propositions du patronat, mais

dans le climat d'exigence croissant dans lequel il les formulait.

« La première leçon que je tire de la situation créée par le refus syndical, c'est que le CNPF ne peut convaincre les salariés qu'il veut créer des emplois en rendant plus précieuses ceux qui existent.

« La seconde, c'est qu'il y avait une trop grande disproportion entre les concessions précises et immédiates demandées aux syndicats et le caractère vague et supposé des avantages qu'on en attendait pour l'emploi.

« Je pense, en outre, que le premier secrétaire, que le gouvernement doit prendre acte que l'ensemble des syndicats ouvriers a refusé la logique proposée par le CNPF. Quant au patronat, il doit se convaincre qu'il existe, dans un pays moderne, d'autres forces que la remise en cause du droit du travail pour agir en faveur de l'emploi.

En bref

● Le chômage dans la CEE. — Le nombre de chômeurs inscrits dans la Communauté européenne (sans la Grèce) a augmenté de 0,4 % en données brutes en novembre 1984 par rapport à octobre, pour atteindre 12,81 millions de personnes (soit 11,4 % de la population active). En octobre, vendredi 21 décembre, à Bruxelles, l'office statistique de la CEE Eurostat. En un an, le chômage a augmenté de 4,7 %, soit 580 000 personnes, précise Eurostat. En novembre 1984, le taux de chômage, en données brutes, était de 8,1 % en RFA, de 11,1 % en France, de 13,2 % en Italie, de 14,3 % aux Pays-Bas, de 15 % en Belgique et de 12,2 % en Grande-Bretagne.

● Excédent des exportations de vêtements. — Le commerce extérieur français du secteur de l'habillement se solda pour les dix premiers mois de 1984 par un excédent de 145 millions de francs, au lieu d'un déficit de 52 millions de janvier à octobre 1983, a annoncé, le 21 décembre, l'Union des industries de l'habillement. Durant la période concernée, les exportations de vêtements français ont progressé en valeur de 18,4 % par rapport à janvier-octobre 1983 (+ 68 % vers les Etats-Unis), et les importations totales de vêtements ont augmenté de 8,6 %.

ERRATUM. — Les résultats du commerce extérieur de la France, publiés dans le Monde du 21 décembre, portaient sur le mois de novembre, et non sur celui d'octobre, comme il a été indiqué par erreur dans le titre ainsi qu'au début du premier, du troisième et du quatrième paragraphes.

JAPON

● Production automobile record en novembre. — La production de l'industrie automobile japonaise a augmenté de 2,9 % en novembre par rapport à novembre 1983, pour atteindre 1 003 307 véhicules, a annoncé, le 21 décembre, l'Association des constructeurs automobiles japonais (JAMA). Ce chiffre est plus haut jamais enregistré durant un mois de novembre. La production de motocyclettes a atteint 354 670 unités en novembre (+ 12,5 % par rapport à novembre 1983). — (AFP.)

LE CENTENAIRE DE L'ÉCOLE NATIONALE DE ROUBAIX

Textile pas mort

De notre correspondant

Lille. — Roubaix, cité textile en proie à la crise, fête, en cette fin d'année, le centenaire d'une véritable institution qui a fait, dans le passé, une part de sa réputation et qui pourrait être demain une part de son avenir : l'École nationale des arts et industries textiles (ENAIT).

Cette école nationale fut officiellement créée par la loi du 5 août 1889, mais, finie par la seule ville de Roubaix, elle n'accueillait ses premiers élèves qu'en 1889. Depuis, à l'abri des murs aujourd'hui centenaires de ce que les Roubaisiens appellent encore les « Beaux-Arts », bien que l'école se soit depuis longtemps séparée de ses sections artistiques, l'ENAIT a formé des dizaines de promotions. Pour 40 % de l'encadrement actuel de la branche textile est issu de cette école nationale qui a su s'adapter aux grandes mutations qu'a connues cette industrie.

« Le textile est un métier pour l'avenir », a déclaré M. Maurice Bidemann, l'un des « grands » du secteur de l'habillement en France et dans le monde, lors d'un récent colloque organisé à l'occasion de ce centenaire. Il y a

dix ans, on disait que cette industrie « devait être laissée aux pays en voie de développement » : c'est complètement faux.

L'ENAIT an administrera la preuve à sa manière. Le contenu des études a largement évolué, ouvrant aux technologies du futur. Ce ne sont plus des « généralistes » du textile que l'on forme désormais, mais des « spécialistes » en chimie ou en production... S'il y a toujours, dans le parc de l'école, une machine évaporant le temps de la vapeur, c'est l'ordinateur, le crayon optique et l'écran cathodique que les futurs ingénieurs utilisent désormais. Des ingénieurs que l'industrie attend pour se rénover.

« Pas de problème de placement », explique M. Saurer, le directeur de l'école. Un chimiste qui sort de chez nous est plus demandé qu'un diplômé qui a étudié la chimie. Nos élèves sont rapidement opérationnels. Un succès que confirment les chiffres : l'ENAIT déclina quelques deux cent cinquante offres d'emploi par les entreprises. A l'entrée, elle sélectionne également de façon draconienne : huit cents candidats l'an dernier pour les cinquante places d'une promotion. JEAN-RENÉ LORE.

Les cinq chapitres du protocole

Le protocole que devaient signer les syndicats et le CNPF comprend cinq chapitres (le Monde du 18 décembre) :

- 1) les mutations technologiques (les négociations seront engagées dans chaque branche professionnelle) ;
- 2) la durée et l'aménagement du temps de travail ;
- 3) les procédures de licenciement (avec obligation d'établir un plan social à partir de dix suppressions d'emplois) ;
- 4) le soutien financier et financier (soutien financier au-delà de ce que prévoit la loi) ;
- 5) le travail différencié (contrats à durée déterminée, travail temporaire, travail à temps partiel).

APRÈS LE REFUS DE LA CGT ET DE LA CFDT

La Régie Renault renonce à un accord-cadre sur l'emploi

Il n'y aura pas d'accord-cadre sur la mobilité à l'emploi chez Renault. Après le refus de la CGT et de la CFDT un texte qui n'était signé que par l'CGC et la CSL (très minoritaire) la direction générale de la Régie a décidé le 21 décembre au soir de ne pas signer le projet d'accord-cadre. « Ne voulant tenir compte du refus de deux organisations qui ont obtenu ensemble, aux élections au conseil d'administration du 15 mars dernier, 68,8 %, elle précise toutefois, d'un communiqué, que, « dans l'intérêt de l'entreprise et du personnel, elle a néanmoins décidé d'appliquer une série de dispositions qui pourront faciliter la mobilité, et ceci de mettre en œuvre un programme de formation et de reclassement. Ces différentes mesures, sur le contenu sera conforme à l'esprit du projet d'accord, sont arrêtées dans le détail en joint prochain. Les instances

élues du personnel seront régulièrement informées de l'application de ces mesures et de l'avancement du programme ».

Le projet d'accord comprenait quatre phases (le Monde du 5 décembre). La première, jusqu'au 30 avril, consistait à faire appel aux départs volontaires (FNE, aide au retour, etc.) et à faire connaître dans chaque établissement les offres d'emploi. Dans la deuxième, au 30 avril, les listes des emplois en excédent devaient être présentées à des commissions paritaires et aux comités d'établissement, chaque personne se voyant proposer plusieurs emplois. Dans la troisième phase, à partir du 30 juin, le personnel toujours en excédent avait le choix entre plusieurs emplois ou un congé de conversion de six mois. Dans la phase finale, l'entreprise s'engageait à rechercher une « solution adaptée » pour ceux ayant refusé les propositions précédentes sous le contrôle des commissions paritaires. Ce n'était qu'en cas d'échec de ces quatre phases qu'un licenciement pouvait être envisagé.

Le 20 décembre, la CGT avait annoncé son intention de ne pas signer ce texte, à l'issue d'une consultation du personnel (1), en raison du « manque de garanties en matière de stratégie industrielle ». La CGC décidait, elle, de signer, « car elle ne veut pas que les commissions paritaires prévues deviennent des tribunaux du peuple ou des comités de salut public qui traiteraient des problèmes de l'encadrement hors de la présence de ses représentants ». La CFDT, après un débat mouvementé avec sa base, décidait aussi de ne pas signer, jugeant les avancées insuffisantes et déplorant le peu d'engagements en matière de réduction de la durée du travail.

Après la décision de la direction, FO estime que « la direction de la Régie a donc décidé de mettre un genou à terre devant les pressions de la CGT ». La CGC affirme que « c'est le PS et le PC, par CGT et CFDT interposées, qui commandent la Régie Renault ». Quant à la CGT, elle souligne que « la position unitaire d'accord de la part de tous les syndicats et du personnel ne peut que nous renforcer dans notre demande répétée d'élaborer des solutions industrielles, commerciales et financières pour redresser la Régie ».

(1) Dans la consultation organisée par la CGT, il y a eu 45 883 suffrages exprimés (dont 93,66 % se sont prononcés contre le projet). Rappelons qu'aux élections du 15 mars au conseil d'administration de la Régie, la CGT avait obtenu 52 246 voix (46,6 %).

L'AIE AUX LOCATAIRES EN DIFFICULTÉ EST ÉTENDUE AU SECTEUR PRIVÉ

Des fonds d'aide permettant aux locataires du secteur privé de payer leurs loyers, lorsqu'ils sont en difficulté temporaire, vont être créés, sur le modèle de ceux qui existent déjà pour le secteur social. L'Etat y participe, à raison de 35 % de l'ensemble des contributions locales.

Cette disposition fait partie d'une circulaire ministérielle qui prévoit aussi la simplification de la procédure des fonds d'aide destinés au secteur social (logements HLM, des sociétés d'économie mixte...). Il existe trente-deux de ces fonds, et la circulaire recommande aux commissaires de la République « d'encourager les responsables locaux à en créer dans les départements qui en sont dépourvus ».

M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme, du logement et des transports, a demandé à la SNCF de consentir un effort particulier pour acheminer les fonds dans collectés à l'attention des familles défavorisées.

Enfin, M. Robert Laucournet, sénateur (J.S. Haute-Seine), à la suite de la lettre de mission que M. Quilès lui a adressée, a mis en place, le 20 décembre, une commission chargée de conduire une réflexion sur les problèmes de précarité dans le logement. Cette commission devra évaluer d'autres propositions susceptibles d'améliorer de façon significative la situation des mal-logés.

Vin de table : 10 millions d'hectolitres seront obligatoirement distillés

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne a décidé d'ouvrir à la mi-janvier une campagne de distillation obligatoire pour les vins de table. Les quantités qui seront brûlées devront atteindre 10 millions d'hectolitres payés à 60 % du prix d'orientation.

C'est la première fois que Bruxelles lance dans le cadre de la législation annuelle, qui date de 1982, une telle opération. La Commission établira en début d'année la répartition du volume à distiller

entre les principaux producteurs, essentiellement la France et l'Italie.

L'ouverture d'une campagne de distillation obligatoire permet selon le règlement communautaire d'effectuer une seconde opération dite de « soutien ». Ainsi, 2 millions d'hectolitres supplémentaires pourront être portés à l'alambic à un prix plus rémunérateur (82 % du prix d'orientation). Au cours de la campagne précédente, la France n'avait pu obtenir une distillation de ce type faute d'un écrémage du marché, préalable et obligatoire.

Pour la campagne actuelle, la Commission ne s'est pas laissée abuser par des prévisions de production annoncées par certains Etats membres (Italie et Allemagne) qui s'étaient évitées l'année dernière largement inférieures à la réalité. La Commission n'avait pas alors décliné de distillation obligatoire pour dégager le marché. Cette fois, elle a pris les devants. Cette distillation obligatoire, ajoutée aux quantités brûlées volontairement (distillation préventive payée à 65 % du prix d'orientation), permettra de retirer de la consommation 16 millions d'hectolitres de vin de table pour une production globale estimée à 108 millions contre 118 millions en 1983-1984.

M. S.

KRACH MARITIME EN SUÈDE

La fin de l'empire Salén

De notre correspondant

Stockholm. — Une page de l'histoire maritime suédoise vient d'être tournée. La direction de Salén, l'une des plus prestigieuses compagnies d'armateurs d'Europe du Nord, a annoncé, le 19 décembre, qu'elle était en état de cessation de paiements (le Monde du 21 décembre). Les dettes accumulées s'élevaient à plus de 4 milliards de couronnes (environ 2 milliards de francs français) et, pour 1984, le déficit prévu sera de l'ordre de 900 millions. Quelques deux mille employés sont touchés par cette faillite retentissante, que l'on compare ici à l'effondrement de l'empire d'Ivar Kreuger au début des années 30.

Depuis deux mois, le gouvernement, les banques suédoises et étrangères et les propriétaires de l'entreprise, MM. Christer et Sven Salén, tentaient de se mettre d'accord sur le financement d'un plan de sauvetage et de restructuration. Il fallait près de 1 milliard de couronnes supplémentaires pour remettre la compagnie à flot. Dans la dernière phase des négociations, l'Etat, estimant que l'effort des banques était insuffisant, a fait marche arrière. Il proposait un prêt de 265 millions de couronnes, mais le double eût été nécessaire pour éviter la banqueroute. Selon le ministère de l'Industrie, les chances de survie de l'armement paraissent bien faibles, et « la faillite reviendra moins cher aux contribuables ».

Par sa décision, le gouvernement social-démocrate suédois a également clairement montré que la politique d'aides financières nux « canards boiteux », menée par les « bourgeois » lorsqu'ils étaient au pouvoir entre 1976 et 1982, appartenait au passé. Il ne pouvait raisonnablement pas voler un secours d'une compagnie privée comme Salén

après avoir approuvé, pas plus tard que la semaine dernière, la fermeture d'un chantier naval nationalisé, celui d'Uddevalva, qui entraîne la suppression de deux mille trois cents emplois.

Salén, fondé en 1915, n'est victime de la crise mondiale du commerce maritime et de la hausse du dollar. Sa force a longtemps résidé dans une flotte de navires assurant les transports frigorifiques de fruits et légumes des tropiques vers la Scandinavie. Dans ce domaine, l'armateur suédois contrôle toujours 25 % du marché international. Les opérations de diversification, sans doute trop ambitieuses, lancées à la fin des années 60, entre autres dans le secteur du pétrole, eurent rapidement des effets désastreux en raison de la crise énergétique.

Le groupe était déjà au bord de la faillite, et les déficits se sont accumulés depuis, sans en 1982. Cette année, tous les secteurs d'activités de Salén se sont effondrés en même temps. Le krach était inévitable du fait aussi de la fragilité des fondements financiers de l'entreprise. Le capital social propre ne représentait que 150 millions de couronnes pour un chiffre d'affaires de 5,2 milliards en 1983. Salén possédait un parc de 40 navires, plus de cent quarante navires, tankers et cargos. Quarante seulement battaient pavillon suédois. Environ la moitié de la flotte était affectée aux transports frigorifiques. Cette division de la compagnie est d'ores et déjà assurée de survivre, mais avec une capacité réduite de 20 %, au sein d'une nouvelle société, SRS-Refer.

La faillite de Salén illustre enfin les difficultés croissantes de la marine marchande suédoise, dont le tonnage est passé de 13,5 millions de tonnes à 4,8 millions de tonnes entre 1975 et 1983.

ALAIN DEBOVE.

LE TAUX D'ESCOMPTE AMÉRICAIN RAMENÉ À 8 %

Pour la deuxième fois en quatre semaines, le comité directeur du Système de réserve fédéral (institut d'émission des Etats-Unis) a abaissé d'un demi-point le taux d'escompte, désormais fixé à 8 %. Son niveau le plus bas depuis six ans. Le 21 novembre dernier, la Fed l'avait ramené de 9 % à 8,5 %.

C'est aussi la première fois depuis longtemps que le taux d'escompte se trouve légèrement au dessus du taux du marché monétaire, le taux des « fonds fédéraux » (argent au jour le jour) étant ce même vendredi 21 décembre passé à 7 7/8 %. Le même jour encore, le taux des bons du Trésor à trois mois était ramené à 7,75 %, mouvement qui fait suite à une hausse quasi ininterrompue des taux d'intérêt depuis seize semaines. Les banques américaines ont réajusté en conséquence leur propre « taux de base » (qui sert à calculer le taux demandé à leurs clients jouissant de la meilleure signature), fixé cette semaine à 10,75 % (contre 13 % au mois d'août). On note aussi une baisse d'environ deux points depuis l'été des taux hypothécaires qui, pour aider, espère-t-on, le secteur de la construction de logements.

150

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

PARI gagné. En janvier dernier, le nouveau syndicat de la Compagnie des agents de change...

D'un jour à l'autre (les cours ont baissé de 0,5% lundi puis de 1,2% le lendemain), les transactions restaient relativement peu effluves...

Cette année est l'année des bilans de fin d'année, quand l'envoie de Wall Street mardi soir...

Grâce à Wall Street

On n'avait pas connu depuis au moins trois ou quatre mois, - déclenchée par la baisse des taux d'intérêt...

Par mimétisme avec le « Big Board » américain, le marché français devait, de même, opérer une prudente retraite le lendemain...

Vendredi, à la veille d'un long week-end, puisque le Palais Brongniart devait fermer ses portes...

Semaine du 17 au 21 décembre

ments sur les étrangers. Une mention spéciale pour Marine Wendel et CGIP, au plus haut niveau de l'année...

De son côté, Peugeot bénéficie en ce moment d'un préjugé favorable des boursiers à son égard. Ce sentiment devrait s'accroître après le vote récemment intervenu...

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Les ventes bénéficiaires ont continué la semaine passée à Wall Street, dans un marché très actif...

Après un début de semaine quelque peu hésitant, l'indice a enregistré mardi sa plus forte progression depuis le 3 août...

Table with columns for Cours 14 déc., Cours 21 déc., and various stock symbols like Alcoa, ATT, Boeing, etc.

LONDRES

Le London Stock Exchange a établi de nouveaux records historiques de hausse durant les trois premiers jours...

Voici les principales dates de fermeture de marchés et de banques prévues dans le monde à l'occasion des fêtes de fin d'année :

Table listing market closures for various cities like London, Paris, Zurich, etc.

FRANCFORT

L'engourdissement du marché des actions de Francfort a pris fin mardi 18...

Table with columns for Cours 14 déc., Cours 21 déc., and various stock symbols like AEG, BASF, Bayer, etc.

TOKYO

Malgré une baisse, jeudi et vendredi, l'indice Dow Jones de la Bourse des valeurs de Tokyo enregistre, en fin de semaine...

Table with columns for Cours 14 déc., Cours 21 déc., and various stock symbols like Akai, Bridgestone, etc.

Valeurs à revenu fixe

Table listing fixed income securities with columns for 21-12-84, Diff., and various bond symbols.

Matériel électrique services publics

Table listing electrical equipment and public services with columns for 21-12-84, Diff., and various stock symbols.

Alimentation

Table listing food products with columns for 21-12-84, Diff., and various stock symbols.

Banques, assurances sociétés d'investissement

Table listing banks, insurance, and investment companies with columns for 21-12-84, Diff., and various stock symbols.

Produits chimiques

Table listing chemical products with columns for 21-12-84, Diff., and various stock symbols.

Fermeture de marchés

Voici les principales dates de fermeture de marchés et de banques prévues dans le monde...

Titres participatifs : 400 millions de francs pour la Société de banque Thomson

Destinée à renforcer les fonds propres des entreprises du secteur public et coopératif dans le cadre de la loi Dalors...

Déjà, en janvier 1983, Thomson-Brandt avait émis une première tranche de 750 millions de francs de titres participatifs assortis d'un warrant...

Créée en 1925 sous le nom de Société financière pour le développement de l'électricité, la Financière électrique va jouer un rôle de gestion de titres participatifs...

Valeurs diverses

Table listing various values with columns for 21-12-84, Diff., and various stock symbols.

Métallurgie construction mécanique

Table listing metallurgy and mechanical construction with columns for 21-12-84, Diff., and various stock symbols.

Mines, caoutchouc

Table listing mines and rubber with columns for 21-12-84, Diff., and various stock symbols.

Pétroles

Table listing petroleum products with columns for 21-12-84, Diff., and various stock symbols.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES À TERME (*)

Table listing most actively traded securities with columns for Nbre de titres, Val. en titres, and various stock symbols.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table listing gold market with columns for Cours 14-12, Cours 21-12, and various gold-related symbols.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

Table listing transaction volumes for various periods with columns for 17 décembre, 18 décembre, 19 décembre, 20 décembre, 21 décembre.

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)

Table listing daily indices for France and Foreign with columns for 119,1, 118,1, 121,1, 120,1.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)

Table listing exchange agents with columns for 120,4, 118,9, 122, 121,6, 120,6.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ÉTRANGER

3. URSS : la mort du maréchal Oustinov.
4-5. INDE : les élections in memoriam.

FRANCE

7. Le Parlement adopte le collectif budgétaire.
9. Coopération entre enseignement supérieur et industries.

CULTURE

10. La lecture de *Luc des cygnes* par Rudolf Noureev.

ÉCONOMIE

13. La région Renault renonce à un accord-cadre sur l'emploi.
14. Crises, changes et grands marchés.
15. Revue des valeurs.

RADIO-TÉLÉVISION (12)

Caract (8); Programmes des spectacles (11); Journal officiel (12); Météorologie (12); Météo croisés (12).

L'ABBÉ PIERRE

invité du « Grand Jury RTL-le Monde »

L'abbé Pierre, fondateur de l'association charitable des chômeurs d'Europe, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-le Monde », le dimanche 23 décembre, de 18 h 15 à 19 h 30.

L'abbé Henri Crooks, qui fut député MRP de Meurthe-et-Moselle de 1945 à 1951, après avoir été nommé à la mairie et participé à la Résistance, répondra aux questions d'André Passeron et de Robert Soit, du Monde, et de Marie Grégoire et de Jean-Yves Hoffinger, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marquet.

● Les prix d'architecture. — M. Paul Quilès, ministre de l'Urbanisme, du logement et des transports, a décerné le grand prix d'architecture pour 1984 à Edmond Lay. Le grand prix de la critique architecturale a été attribué à Maurice Culot.

[Né le 1^{er} juillet 1930 à Lamazens (Hautes-Pyrénées), Edmond Lay s'est installé à Tarbes en 1969 après un séjour de trois ans aux États-Unis. Il a été l'assistant de son oncle dans le sud-ouest de la France. Parmi ses principales réalisations, on peut citer l'Institut régional de formation des travailleurs spécialisés de Talence (Gironde), la Caisse d'épargne de Bordeaux, le centre d'animation et les gîtes ruraux de Foyat (Hautes-Pyrénées) ainsi que des logements à Tarbes et à Saint-Lary (Gers).]

[Belge, né en décembre 1940, Maurice Culot a travaillé aux États-Unis, notamment dans l'agence de Frank Lloyd Wright. Lauréat en 1968 de la Fondation de la vocation, il fonde à Bruxelles les archives de l'art moderne. Professeur et directeur adjoint de l'École d'architecture de la Cambre à Bruxelles, il a fait connaître par ses publications les œuvres de grands architectes du début du siècle, notamment H. Van de Velde, Antoine Pons et Henri Sauvage. Depuis 1980, Maurice Culot est responsable de l'Institut français d'architecture (IFA), du département archives, histoire et documentation.]

● L'Opéra de Paris. — MM. Daniel Toscani du Plantier, directeur délégué de la société Gaumont, Jean Lacourrière, écrivain et journaliste, et Michel Pezet, président du conseil régional de Provence Alpes-Côte-d'Azur, ont été nommés au conseil d'administration de l'Opéra de Paris, en tant que « personnalités qualifiées ».

● M. Michel Quérou responsable de Radio-France Drôme. — Chargé du programme à Fréquence-Nord depuis mars 1983 — après avoir été animateur, réalisateur et producteur à RTL, Radio-Canada et Europe 1. — M. Michel Quérou vient d'être nommé responsable de la station de service public décentralisée Radio-France Drôme. Il remplace M. Brunn Armand, qui réintègre France-Culture.

Le numéro du « Monde » daté 22 décembre 1984 a été tiré à 444 036 exemplaires

MEGASCOPE INTERNATIONAL
Revue de la Presse Mondiale
Spécimen gratuit :
B.P. 242 - 92205 Neuilly Cedex

A B C D E F G

LE SÉJOUR DU NUMÉRO DEUX SOVIÉTIQUE EN GRANDE-BRETAGNE

La volonté de développer les échanges commerciaux a dominé les entretiens de M. Gorbatchev à Londres

Londres. — A cause de la mort du maréchal Oustinov — « un vieil ami et camarade », — M. Mikhaïl Gorbatchev a avancé de vingt-quatre heures son départ de Grande-Bretagne, le 21 décembre, après un séjour d'une semaine. Cette visite aura marqué une amélioration considérable des relations entre la Grande-Bretagne et l'Union soviétique, après un très long refroidissement.

Depuis Alexis Kossyguine il y a dix-sept ans et M. Gromyko en 1976, aucune personnalité du Kremlin n'avait fait le voyage de Londres. Le commerce entre les deux pays s'était fortement réduit. Le Royaume-Uni, qui fut, dans les années 50, le premier partenaire économique de l'URSS dans le camp occidental, n'est plus aujourd'hui qu'au neuvième rang. Quant aux échanges diplomatiques, ils ont souvent été intenses, si l'on peut dire, car, selon la règle d'une stricte réciprocité, les deux pays se sont livrés à des expulsions aussi massives que spectaculaires.

Dans de telles conditions, le simple fait que le voyage de M. Gorbatchev ait eu lieu a traduit des deux côtés une volonté de tourner la page. Mme Thatcher, qu'on ne peut vraiment pas soupçonner de sympathie exagérée pour le régime soviétique, avait, depuis des mois, préparé cette reprise sur la base d'un franc réalisme qui lui convient, après avoir encore l'an dernier montré sa fermeté en étant la plus ardente à défendre le déploiement des nouveaux euro-missiles.

Ses propos concernant le dialogue Est-Ouest peuvent se résumer ainsi : face aux Soviétiques, il faut tenir fermement ses positions ; il faut parler dur, mais il faut parler. Ce

De notre correspondant

qu'elle a fait avec M. Gorbatchev, semblait même trouver un certain terrain d'entente avec son interlocuteur au sujet du projet américain de « guerre des étoiles » (*Le Monde* des 18 et 19 décembre). Cependant M. Thatcher a démenti depuis qu'un quelconque désaccord puisse exister entre la Grande-Bretagne et les États-Unis à propos des recherches américaines en ce domaine.

Pour le reste, sans penser à gouverner de multiples divergences, M. Thatcher a résumé avec pragmatisme ses impressions après la rencontre : « J'aime bien ce M. Gorbatchev. On peut faire du travail avec lui. »

Pour sa part, le numéro deux soviétique a déclaré à plusieurs reprises que Moscou entendait faire preuve de « bonne volonté » pour réduire les « tensions internationales », mais il n'a pas non plus cherché à ignorer ses tensions. M. Gorbatchev a même en l'occasion de manifester quelque mauvaise humeur au cours d'entretiens avec les parlementaires britanniques, répliquant très sèchement aux questions qu'on lui posait sur les droits de l'homme en URSS.

Le « rôle politique »

des liens d'affaires

Mais l'essentiel du voyage de M. Gorbatchev a été consacré au développement des échanges commerciaux. La part des exportations britanniques sur le marché entre l'Union soviétique et le camp occidental est passée, au cours des dix dernières années, de 9 % à 3 %. Cependant, il y a eu une nette

relance depuis le début de cette année : une augmentation de près de 50 % pour une valeur de 602 millions de livres (près de 7 milliards de francs).

« Nous pouvons accroître le niveau de notre commerce dans un avenir proche d'environ 40 % à 50 % », a déclaré M. Gorbatchev. Cela dit, il n'est pas certain que les ambitions britanniques de conclure plus ou moins sûrement des contrats pour un montant d'un milliard et demi de livres puissent être atteintes. M. Gorbatchev s'est plu à souligner « le rôle politique accru » des liens d'affaires entre deux pays, et il a dénoncé les embargos, pensant à l'attitude américaine.

M. Gorbatchev a, de façon significative, commencé sa tournée des entreprises britanniques en rencontrant les dirigeants de la société d'ingénierie John Brown, qui avaient résisté aux pressions américaines en livrant à l'Union soviétique du matériel venant des États-Unis pour la construction du gazoduc trans-européen. M. Gorbatchev a visité les usines d'automobiles British Leyland ; la firme anglaise est sur les rangs pour la modernisation des installations de fabrication des Moskvitch. Gorbatchev s'est, d'autre part, surtout intéressé à l'industrie chimique en laissant entendre que des sociétés britanniques, comme ICI notamment, étaient prêtes à livrer clé en main de nouvelles usines dans le Caucase.

M. Gorbatchev était vendredi en Ecosse où il a consacré sa journée à l'industrie pétrolière. C'est à Edimbourg qu'il a appris la mort du maréchal Oustinov et, de là, il est envolé immédiatement pour l'Union soviétique.

FRANCIS CORNU.

APRÈS DE NOUVELLES FUITES

Les activités de retraitement de l'usine de la Hague seront ralenties pendant trois mois

Après trois jours d'arrêt total, l'usine de retraitement des combustibles irradiés de la Hague (Manche) a repris partiellement, le vendredi 21 décembre au matin, ses activités pour une période de trois mois. Les opérations de retraitement, qui concernent habituellement 2 tonnes de combustibles quotidiennement pour le type de campagne engagée, seront donc limitées jusqu'en mars prochain à 1,4 tonne seulement. La raison est que, dans la soirée du mardi 18 décembre, un incident s'est produit dans une cellule de l'atelier « haute activité oxyde » où sont préparés, au cours de toute une série d'opérations, les déchets des combustibles irradiés (produits de fission), ainsi que l'uranium et le plutonium qu'ils contiennent.

L'incident s'est produit en fin de procédé sur un évaporateur dont les proxis — ont causé, entraînant ainsi une contamination de la vapeur d'eau qu'il contient par de l'acide nitrique, de l'uranium et du plutonium. En effet, à ce stade des opérations de retraitement qui interviennent juste après qu'ont été extraits les produits de fission, l'uranium et le plutonium sont en solution sous la forme de nitrates.

Chacune de ces deux solutions est ensuite soumise à une série de traitements et, notamment, à une évaporation qui a pour effet de les concentrer. C'est au cours de ces évaporations, qu'est apparue, dans un des évaporateurs, une fuite qui a entraîné l'arrêt immédiat de l'installation. En janvier 1981, un incident analogue, s'était, semble-t-il, produit sur le même évaporateur qui avait dû être remplacé.

Après l'incident de mardi, deux personnes ont été légèrement contaminées, mais en deçà du niveau admissible, et une dizaine d'autres ont été soumises à des contrôles médicaux qui, à ce jour, se sont révélés négatifs. Si cette affaire ne semble pas avoir entraîné une très grande émotion à l'intérieur de l'usine, il n'en va pas de même pour la presse locale qui reproche aux dirigeants de la Compagnie générale des matières nucléaires (COGEMA), chargée de la gestion de la Hague, d'avoir gardé trop longtemps le silence. Aussi, certains responsables de presse ont-ils adressé aux ministres de l'Industrie et de l'Environnement un télégramme de protestation soulignant que « le caractère d'urgence de la COGEMA agit de la même façon, ce qui n'est pas conforme aux instructions ministérielles ».

DANS LES ALPES DU NORD

La neige manque au rendez-vous de Noël

De notre correspondant

Grenoble. — La neige n'aura finalement pas été au rendez-vous des premiers jours de Noël. Depuis une semaine, les offices de tourisme des stations des Alpes du Nord la dissiment pourtant présente « en petite quantité mais suffisante pour skier », et, comme pour conjurer les caprices de la météorologie, ils indiquent à ceux qui veulent s'acquiescer « par téléphone » de la hauteur du manteau neigeux que « le temps était à la neige » et qu'on n'avait jamais vu un Noël sans neige.

Les spécialistes de la neige constatent que les habitudes de la montagne consistent que, depuis une vingtaine d'années, l'enneigement des pistes est de moins en moins précoce et qu'il n'est plus exceptionnel de rencontrer des difficultés pour chausser ses skis à Noël. En revanche, la saison de ski a tendance à se prolonger plus tard dans la saison, notamment sur la fin du mois d'avril et parfois même jusqu'aux premiers jours de mai, comme ce fut le cas pendant la saison de ski 1983-1984.

La répartition géographique des chutes de neige sur le massif alpin est très changeante. Les Alpes du Sud ont connu plusieurs saisons dif-

ficiles, notamment en 1980-1981, alors que le reste des Alpes était parfaitement enneigé. Cette année, la neige est tombée dans les stations « méditerranéennes », mais elle est absente ou rare chez les « nordiques ».

Le ski se pratique d'une façon satisfaisante dans les Alpes du Nord à partir de 2000 à 2500 mètres d'altitude, tandis qu'au-dessous il y a plus de neige, de terre et de cailloux que de poudre blanche. Des vilages de montagne ont préféré ouvrir que quelques remontées-pentes pour préserver la sous-croûte, dans l'attente d'une chute de « fraîche ». « En faisant descendre les skieurs sur des champs de cailloux, on prend des risques et l'on ne satisfait personne », reconnaissent certains.

D'autres soutiennent encore, ce samedi dans la matinée, que la neige était bien au rendez-vous. Mais, aujourd'hui, les Alpes du Nord n'ont que l'apparence d'un beau gîteux qu'on aurait recouvert de « sucre glace ».

CLAUDE FRANCLION.

A RADIO-FRANCE INTERNATIONALE

Les émissions pour immigrés à nouveau en question

Les émissions à destination des immigrés, celles-ci, diffusées à une heure matinale (11) sur le réseau B, sont-elles à nouveau menacées sur Radio-France internationale (RFI) ? Ces émissions quasi-clandestines, en langues étrangères, qui concernent neuf communautés « larges » — portugaise, arabe (tous pays confondus), turque, espagnole, serbo-croate, cambodgienne, laotienne, vietnamienne et africaine (avec ses différentes ethnies et pays) — dont RFI évalue l'audience à 500 000 personnes.

Créées en 1965, ces émissions avaient pour but de rompre l'isolement des immigrés, de les informer sur leurs droits, au moment où ceux-ci arrivaient par vagues massives du Maghreb, du Portugal et d'Afrique noire principalement. Elles ont évolué au fur et à mesure de la transformation de la situation des immigrés en France. Étaient-elles satisfaisantes ? Suffisamment adaptées aux besoins ? Toujours est-il qu'un assés depuis fin 1982 — au moment même de la sortie d'un document assez critique de M. François Gaspard, député (PS) et alors maire de Dreux (2) — à une volonté de désengagement du FAS (Fonds d'action sociale) (3), qui les finançait entièrement. Devant l'inquiétude et l'agitation soulevées par leur éventuelle disparition, le cabinet du premier ministre décide, fin octobre 1983, de reconduire en 1984 les modalités de financement de ces émissions (refacturation au FAS à hauteur de 12,5 millions de francs pour frais de diffusion et de production), mais la question se repose cette année : lors

du dernier conseil d'administration du FAS, mi-décembre, le dossier n'a pas été traité, ce qui repousse la discussion au mois de mars prochain, semble-t-il.

Qui va — et qui doit — prendre le relais ? Radio-France ? Après tout, cela peut sembler normal (les immigrés paient la redevance comme les autres) : curieusement, le service public est reticent. Faut-il changer l'heure, comme le souhaite l'intersyndicale des personnels de RFI (SNJ, CFDT, SJCFDT, CGT), qui tenait une conférence de presse le jeudi 20 décembre pour faire part de son inquiétude devant la disparition possible de ces émissions ? L'intersyndicale, qui serait d'accord pour changer l'horaire (20 heures, mais c'est l'heure de Sport et musique), ou pour rediffusion sur le réseau FIR (le FIP régional) en modulation de fréquence (mais celui-ci n'est pas prévu pour les émissions spécifiques), voudrait surtout que soit définie une politique. Pour l'instant, chacun se renvoie la balle, au lieu d'aborder franchement le débat et de faire des choix.

CATHERINE HUMBLLOT.

(1) Tous les jours, du lundi au vendredi, de 5 h 35 à 7 heures.

(2) Rapport sur l'information et l'expression culturelle des communautés immigrées en France, publié le 20 octobre 1982.

(3) Le FAS est alimenté par une subvention gouvernementale et un prélèvement sur les allocations familiales des travailleurs immigrés, dont les enfants sont restés dans le pays d'origine.

Des points faibles

Que valent ces émissions ? Il est très difficile de le savoir, pour la bonne raison qu'elles sont en langues étrangères. En dehors du rapport de M. François Gaspard, il paraît incroyable qu'un vingt ans il n'y ait pas eu d'enquête sérieuse pour évaluer leur réel impact. Un jeune Brésilien, M. G. de Oliveira a rédigé un mémoire de maîtrise, qu'il a soutenu le 11 octobre dernier, à l'Institut français de presse et des sciences de l'information (université de Paris-II), intitulé « Radio-France internationale, émissions destinées aux travailleurs immigrés ». Un travail d'un an, assez sérieux, dans lequel M. de Oliveira analyse l'évolution des émissions, leur structure, le contenu et l'audience.

La recherche, qui a rencontré beaucoup de difficultés (pas tel-

lement du côté du FAS, mais à tous les niveaux de RFI, pour avoir des documents, regarder le courrier, etc.), émet un jugement circonstancié mais plutôt réservé sur les émissions. Il n'en conteste pas le nécessaire mais se demande si certaines (surtout les espagnoles) sont bien adaptées. Et il ne faudrait pas songer à diminuer la durée des émissions portugaises, italiennes et espagnoles (de cinquante minutes à deux heures trente par semaine) au profit des émissions destinées aux communautés asiatiques plus démunies (et qui n'ont que dix minutes par semaine ou même tous les quinze jours). M. de Oliveira se demande, par ailleurs, si les radios libres (certains sont aidés par le FAS) ne feraient pas beaucoup mieux le travail, et pour moins cher...

EXCEPTIONNEL
TOUS LES JOURS DE 10 A 24 H. JUSQU'AU 31 DEC.
EXPOSITION-VENTE
TAPIS PERSAN
sous prix de gros
HOTEL PRINCE DE GALLES
33, AV. GEORGE-V - PARIS 8^e

PIAGET
Grand sport, or 18 carats, étanche, ultra-plaie à quartz, changement fuseau horaire instantané.
Aldebert
16, place Vendôme
1, bd de la Madeleine
70, fg Saint-Honoré
Palais des Congrès, Porte Maillot

Succession à Malte

Le retrait de M. Dom Mintoff, premier ministre de Malte, au profit d'un dauphin désigné, M. Carmelo Mizzi, a suscité une surprise. Depuis les élections législatives de 1981, nombreuses de justesse par le Parti travailliste grâce au découpage des circonscriptions, ou dans le sillage de gouvernement de la Valette décidé à céder la place à un « numéro deux » du Labour, qui l'avait fait, l'an dernier, son vice-premier ministre. Mais pour des raisons politiques qu'on ne sait pas, il a démissionné huit ans et son successeur cinquante et un — et de son état de santé, qui se serait récemment dégradé.

Cette succession ouvre une période de grande incertitude. Si le plan intérieur, M. Bonnici a pour devoir de préparer les élections à 1986 dans des conditions idéales. Les succès travaillistes de 1981 ont été bien réalisés, et, après la très vive controverse entre le gouvernement et la puissante Église catholique, il a réussi à faire passer, en particulier, la loi de réforme de la justice, qui a permis de réorganiser le système judiciaire. Mais, dans le même temps, il a dû faire face à une crise de confiance, due à une mauvaise gestion de la dette publique, et à une dégradation de l'économie.

Le Parti travailliste a tenté, au cours de son mandat, de se consacrer à l'amélioration de l'économie, mais il a rencontré de nombreuses difficultés. Les élections législatives de 1981 ont été marquées par une victoire surprise, mais le gouvernement a dû faire face à une crise de confiance, due à une mauvaise gestion de la dette publique, et à une dégradation de l'économie. Le Parti travailliste a tenté, au cours de son mandat, de se consacrer à l'amélioration de l'économie, mais il a rencontré de nombreuses difficultés.

Mais c'est sur le plan diplomatique que l'on s'interroge le plus. Quant à l'avenir de Malte, le nouveau premier ministre, M. Bonnici, aura-t-il à cœur de continuer la politique de coopération avec l'URSS et les autres pays socialistes ?

L'été pour le moins extenuant que fait le colonel Kadafi de puissance militaire autoritaire à l'égard bien des habitants, notamment plus que M. Mintoff à l'égard de l'Italie. Des inquiétudes se font sentir, et ce n'est pas dissimulé, c'est le cas de M. Mintoff au Kremlin, qui est allé rencontrer l'ambassadeur le 18 décembre.

Pour passer le relais à son dauphin, M. Mintoff paraît vouloir « verrouiller » son mandat en direction de Tripoli et de Moscou. Il est vrai que la situation assez zigzagante de la Valette est malaisée à gérer. La Valette est certes un pays qui ne permet pas, en l'état actuel des choses, d'y voir un sens défini.